



Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2022**



Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	5	
Avant-propos	7	
1	Conduite et gestion de la Fondation	10
1.1	Conseil de fondation	10
1.2	Direction	11
1.3	Ressources humaines	12
1.4	Communication en 2022	17
1.5	Clientèle	25
1.5.1	Abonnés	25
2	Formation professionnelle et continue	25
2.1	Faits marquants et défis	25
2.1.1	Formation professionnelle et continue agricole	26
2.2	Activités du département : vue d'ensemble	28
2.3	Formation professionnelle initiale en intendance	29
2.4	Formation agricole initiale	31
2.5	Formation professionnelle supérieure agricole	33
2.5.1	Brevet et maîtrise agricoles	33
2.5.2	Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne	37
2.6	Formation continue en agriculture et en économie familiale	39
2.6.1	Un programme riche et varié ouvert à un large public	39
2.6.2	Gestion d'entreprise et économie rurale	41
2.6.3	Production végétale et environnement	42
2.6.4	Production animale	42
2.6.5	Filière alimentaire et Espace rural	43
2.6.6	Economie familiale et intendance	43
2.7	Formation en agriculture biologique	43
2.8	Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture	44
2.9	Economie familiale & intendance	45
2.10	Commission de la formation professionnelle	46
3	Conseils, expertises et développement	48
3.1	Introduction – synthèse des activités du département	48
3.2	Production végétale & environnement (PVE)	52
3.2.1	Données météorologiques	53
3.2.2	Essais culturaux	55
3.2.3	Aménagement de pâturages	55
3.2.4	Dossiers PER et plans de fumure	56
3.2.5	Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16	56
3.2.6	Divers mandats d'expertises	57
3.2.7	Protection des ressources naturelles	58
3.2.8	Station phytosanitaire cantonale	58
3.2.9	Lutte collective contre le campagnol	59
3.2.10	Développement arboricole	59
3.2.11	Réseaux écologiques	60
3.2.12	Projets liés à la qualité du paysage	61
3.2.13	Etudes d'impact	62
3.3	Production animale (PAN)	63
3.3.1	Prestations en production animale	64
3.3.2	Projets particuliers en production animale	64

3.3.3	Relation externes et collaborations	68
3.4	Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)	69
3.4.1	L'évolution des prestations du domaine Gestion en 2022...	70
3.5	Agriculture biologique	72
3.6	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	73
3.6.1	Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois	73
3.6.2	Les projets	75
3.6.3	Les projets en discussions	92
3.6.4	International	
4	Fiduciaire FRI	96
4.1	Mission	97
4.2	Collaborateurs	97
4.3	Tenue de comptabilités	99
4.4	Outils informatiques	100
4.5	Statistiques	101
5.	Secteurs de production et gestion des sites	102
5.1	Exploitation de formation en cultures spéciales	102
5.2	Secteur hôtelier	102
5.3	Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse	103
5.3.1	Courtemelon	103
5.3.2	Loveresse	103
5.4	Agriviva	103
5.5	Médiathèque – Centre de documentation	104
6.	Finances	105
6.1	Etats financiers (en CHF)	105
7.	Annexes	107
8.	Remerciements à nos fidèles partenaires	118

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 :	Collaborateurs-trices FRI	9
Figure 2 :	Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements (les apprentis ne sont pas comptés)	12
Figure 3 :	Organigramme de la FRI au 31.12.2022	14
Figure 4 :	<i>Observations météorologiques à Fahys en 2022</i>	54
Figure 5 :	Tracé de l'A16 avec les différentes sections	56
Figure 6 :	Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead »	98

Tableaux

Tableau 1 :	Effectif du personnel au 31.12.2022 (civiliste, stagiaires et apprentis non compris)	12
Tableau 2 :	Mutations au niveau du personnel	13
Tableau 3 :	Evaluation personnel FRI, satisfaction et appréciation générales, présentée par Dpt	15
Tableau 4 :	Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch)	24
Tableau 5 :	Répartition des abonnements aux prestations de la FRI	25
Tableau 6 :	Activités déployées en 2022 dans les prestations de formation au sein de la FRI	28
Tableau 7 :	Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.	30
Tableau 8 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance	30
Tableau 9 :	Effectifs dans la filière agricole	32
Tableau 10 :	Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole	32
Tableau 11 :	Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération	32
Tableau 12 :	Offre modulaire proposée en 2021-22 et 2022-23 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés	34
Tableau 13 :	Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles	35
Tableau 14 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles	35
Tableau 15 :	Offre modulaire proposée en 2021-22 et 2022-23 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés	38
Tableau 16 :	Effectifs dans les cours du Brevet de la paysanne	38
Tableau 17 :	Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne	39
Tableau 18 :	Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2022	40
Tableau 19 :	Participation aux prestations de formation continue 2022	41
Tableau 20 :	Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation	45
Tableau 21 :	Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2022 avec les valeurs moyennes de la période 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse	54

<i>Tableau 22: Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2022</i>	61
<i>Tableau 23: Animaux et analyses</i>	66
<i>Tableau 24: Résumé et en chiffres des démarches et mesures de protection</i>	66
<i>Tableau 25: Etat de certification au 31.12.2022</i>	75
<i>Tableau 26: La répartition des heures 2022 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit</i>	98
<i>Tableau 27 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)</i>	107
<i>Tableau 28 : Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail)</i>	110
<i>Tableau 29 : Conseil de Fondation au 31 décembre 2022</i>	114
<i>Tableau 30: Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2022</i>	114
<i>Tableau 31 : Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2022</i>	115
<i>Tableau 32 : Lauréats AFP Agropaticien 2022</i>	115
<i>Tableau 33: Lauréats Diplôme de paysanne 2022</i>	115
<i>Tableau 34 : Lauréats CFC Agriculteur 2022</i>	116
<i>Tableau 35 : Lauréats Maîtrise fédérale agricole 2022</i>	117
<i>Tableau 36 : Lauréats Brevet fédéral agricole 2022</i>	117
<i>Tableau 37: Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2022</i>	117

Avant-propos

« 2022, une année incroyable de changement dans la continuité »

En début 2022, tout le monde mangeait local ; puis les frontières et les commerces s'ouvrent... et tout le monde retrouve ses vieilles habitudes ; des points de vente ferment, des paysans sont de moins en moins visités. C'est la reprise après COVID : retour à une vie sociale et scolaire normales et reprise des manifestations...

L'agriculture doit faire face à de nombreux défis, maintenir un rôle producteur et nourricier, l'inflation avec l'envolée des prix, la protection des troupeaux contre les grands prédateurs, ainsi que la question de l'impact sur le climat et la durabilité.

La question du climat s'installe à tous les échelons : en 30 ans, on enregistre une augmentation de la température de 1,3°C.

L'augmentation déjà observée jusqu'en 2020 va encore s'accroître d'ici la fin du siècle. Dans l'agriculture, de nouvelles opportunités émergent avec l'allongement de la période de végétation, alors que de nouvelles contraintes s'imposent au niveau de l'affouragement du bétail et de la gestion de l'eau. Les sciences et la société s'interrogent également sur les pratiques et leurs impacts. La politique, la profession et l'individu devront faire des choix importants, afin que les comportements soient en phase avec ce nouveau contexte.

Pour faire face à ce défi climatique, La Fondation Rurale Interjurassienne et l'Université de Neuchâtel ont joint leurs forces.

En 2022, création du CEDD (Centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien), dans un contexte de changement climatique (CEDD-Agro-Eco-Clim). Le bureau se trouve à la FRI à Courtemelon avec la Co-direction de Jérémie Forney (Ethnologue) et Olivier Girardin (Directeur FRI).

Unir les forces pour relever les défis permet de belles récompenses.

Nous avons eu le privilège que nos deux régions du Jura et du Jura bernois soient récompensées conjointement par l'Office fédéral de l'agriculture et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), qui ont décerné le tout premier prix "Cercle Régional" à la région supracantonale du Jura et Jura bernois, pour ses projets innovants liant agriculture, tourisme et alimentation durable. Plusieurs projets en lien avec la FRI sont notamment salués : PDR Créalait, PDR Marguerite, Les chemins du BIO, Fromagerie des Franches-Montagnes, Systèmes de production agricole durable, etc.

Le 17 septembre 2022, la FRI a salué les anciennes et anciens élèves lors d'une journée portes-ouvertes, pour fêter les 125 ans de la Formation en agriculture et en Intendance.

En 1897, le Château de Porrentruy accueillait notre première école d'agriculture. Courtemelon sera construite en 1927, Loveresse en 1987, puis la FRI sera créée en 2004. Toutes les personnes en formation ont rédigé au total 4'000 conférences, formidable aperçu sur plusieurs générations et siècles de la vision de jeunes terriens, de leurs passions et préoccupations.

Chaque année, nous prenons soin de mettre en valeur la relève Agricole & Intendance lors d'une Cérémonie de remise de diplômes. En 2022, la FRI a remis 48 diplômes : 6 AFP Employé-e-s en intendance, 9 CFC Gestionnaires en intendance, 7 AFP Agropaticiens et Agropaticien-nes et 26 CFC d'Agriculteurs et Agricultrices.

2022, une année de changement pour la FRI : Noël Saucy et Bernard Leuenberger, respectivement Président et Vice-président, passent le flambeau au 30 juin 2022 à Christian Tschanz et Nicolas Pape.

« Nous avons la chance de disposer d'une fondation privée unique en Suisse, qui permet de lancer des projets issus de la pratique et de rapidement mobiliser des financements ».

Bernard Beuret, collaborateur actif depuis 40 ans et responsable de la Station phytosanitaire a pris une retraite bien méritée. Le secteur s'est réorganisé et a été repris par de jeunes forces.

Gérald Buchwalder, collaborateur actif depuis plus de 22 ans, en charge du Dpt des finances, a également pris une retraite bien méritée. Une réorganisation avec la Fiduciaire FRI permet de belles synergies.

Le Restaurant de Courtemelon accueille une nouvelle équipe, avec une nouvelle carte composée d'au moins 50% d'ingrédients régionaux et bio.

Nous remercions les cantons du Jura et de Berne pour leur confiance, qui permet à la FRI de pouvoir avancer dans ses différents projets et de

mobiliser les ressources complémentaires indispensables, pour fournir des prestations aux familles paysannes et répondre aux attentes de la population, pour une alimentation de proximité, de qualité et qui préserve les ressources naturelles.



Nicolas Pape
Vice-président
Conseil de Fondation

Dr. Olivier Girardin
Directeur

Christian Tschanz
Président
Conseil de Fondation

Centre d'excellence pour le développement durable



La Fondation Rurale Interjurassienne et l'Université de Neuchâtel ont joint leurs forces pour créer le Centre d'excellence et de compétence pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien dans un contexte de changement climatique (CEDD-Agro-Eco-Clim).

Ce centre a pour vocation d'accompagner et soutenir les régions rurales et les acteurs des filières agricoles du Jura et du Jura bernois dans leur adaptation aux enjeux environnementaux et sociaux contemporains. Passerelle entre les compétences des deux partenaires, le CEDD-

Agro-Eco-Clim vient stimuler, consolider et pérenniser une collaboration transdisciplinaire indispensable pour répondre aux enjeux complexes de notre temps. Il se veut porteur d'une recherche impliquée dans le territoire et à l'écoute des acteurs régionaux.

MISSIONS DU CEDD

Dresser un état de la situation des principaux défis pour l'agriculture interjurassienne et en assurer le suivi ;

Identifier les besoins d'intervention prioritaires ainsi que les bonnes pratiques à l'interface entre agriculture, société et environnement ;

Générer, valoriser et partager les connaissances acquises dans les activités de recherche ;

Sensibiliser la population et les autorités politiques au niveau régional et national aux enjeux pour des systèmes agricoles et alimentaires durables dans un contexte de transformations climatiques, environnementales et sociales ».



Jérémie Forney, Olivier Girardin, Louisa Malatesta, Luca Piccin.

Figure 1

Collaboratrices & Collaborateurs

L'ensemble de notre personnel constitue notre richesse



L'ensemble des collaborateurs à fin 2022

1. Conduite et gestion de la Fondation

1.1 Conseil de fondation

« Développer des projets importants pour l'agriculture, l'intendance et la filière alimentaire »

Au cours de l'année 2022, le Conseil de fondation s'est retrouvé à 6 reprises, en alternance sur les sites de Loveresse et de Courtemelon. Le Conseil est constitué par les Chambres d'agriculture du Jura et Jura bernois, ainsi que par les cantons de Berne et du Jura. Le bureau du Conseil composé du Président, Vice-président et du Directeur assurent des synergies de collaboration entre les collaborateurs FRI et les différents partenaires pour permettre le développement de projets.

Au milieu de l'année 2022, Noël Saucy (Président), de Develier et Bernard Leuenberger (Vice-président), de Champoz, après 12 ans chacun d'activités au sein du Conseil, ont terminé leurs mandats. Au cours de leurs années à la tête du Conseil, ils se sont impliqués avec beaucoup d'énergie et de convictions pour le monde agricole. Ils ont su faire preuve de bienveillance envers les collaborateurs FRI et ont su être à l'écoute. Nous les remercions sincèrement pour leur professionnalisme et pour leur important engagement.

Christian Tschanz, de la Cibourg, (Président) et **Nicolas Pape**, de Pleigne (Vice-président) ont repris les activités à la tête du Conseil, au 01.07.2022.

Thierry Blaser, de Courtedoux, a rejoint le Conseil de fondation en tant que représentant d'AgriJura. En parallèle, Maurane Riesen, de La Neuveville, représentante du Canton de Berne, a pris congé du Conseil pour raisons personnelles.

Au cours des 6 séances de l'année, le Conseil a suivi et a été informé de plusieurs dossiers notamment, la validation des comptes et du budget, ainsi que le renouvellement de Fidag pour le mandat de révision.

Le Conseil a une vue sur l'ensemble de la formation professionnelle à la FRI, tant au niveau agricole qu'en intendance. Il est informé des effectifs, des défis dans le domaine et des améliorations permanentes au niveau numérique et de la digitalisation. Il prend également part à l'élaboration du programme de formation continue.

Le Conseil s'est impliqué et a pris part aux festivités du 125^e anniversaire de l'Ecole d'agriculture, à la FRI, le 17 septembre 2022.

Le nouveau Président et Vice-président ont participé à la 1^{ère} séance du Conseil du CEDD en collaboration avec l'UniNE – Université de Neuchâtel. Il est à relever que c'est un projet important pour l'UniNE et la FRI qui unissent leurs forces au bénéfice de l'agriculture du Jura et du Jura bernois.

Ont été soumis au Conseil, la stratégie pour la 10^e édition du Concours Suisse des produits du terroir, ainsi que divers renouvellements de conventions.

La dernière séance s'est terminée par la photo ci-dessous et par la présentation des collaborateurs-trices engagé-e-s durant l'année 2022.



Conseil de fondation en 2022 géré par 15 membres.

Devant :

Christian Tschanz (Président), Olivier Girardin (Directeur FRI), Nicolas Pape (Vice-président).

Rangs suivants

Tessa Grossniklaus (Secrétaire générale CAJB), Didier Erard (canton JU), Walter Habegger (canton BE),

gauche à droite :

Daniel Balmer (canton BE), Claude Schlüchter (canton JU), Sabine Lachat (canton JU), Jean-Paul Lachat (Chef ECR JU), François Monin (Directeur AgriJura), Martin Kohli (CAJB), Sylvie Bourquin (secrétaire FRI), Maurane Riesen (canton BE), Thierry Blaser (AgriJura), Bernard Leuenberger (CAJB), Kevin Koch (OAN).

Manque :

Michael Gysi (Directeur OAN)

1.2 Direction

L'Equipe de direction s'est réunie à 11 reprises en 2022, chaque dernier lundi du mois, sur le site de Courtemelon.

Notre Equipe est constituée de 12 membres, 3 femmes et 9 hommes. La force de notre équipe est au cœur de notre identité à savoir :

RESPECT – ESPRIT D'EQUIPE – ENGAGEMENT – ENTREPRISE APPRENANTE.

Durant cette année, quelques changements de membres se sont opérés au sein de l'Equipe :

- Olivier Lapaire, nouveau responsable FAER a intégré l'Equipe et remplace Lionel Gilliotte ;
- Maude Membrez, nouvelle responsable RH a intégré l'Equipe et remplace Anaïs Neukomm.

Les points abordés lors des séances de direction et qui nécessitent un engagement de la FRI sont soumis au Conseil de fondation pour information et/ou pour prise de décision.

L'Equipe de direction a notamment travaillé sur le projet de la sécurité informatique au sein de la FRI. L'ensemble du personnel a bénéficié d'un cours spécifique sur ce sujet, par une entreprise externe spécialisé dans le domaine.

Au printemps, la direction a eu la charge de préparer un programme de sortie avec le Conseil de fondation à destination de Châteauneuf, en Valais et permettre de renforcer les synergies avec nos deux écoles de formation, découvrir des exploitations ainsi que des réseaux de distribution sur le territoire valaisan.

Elle a également eu pour tâches de définir les points clés pour le programme du 125^e de l'Ecole d'agriculture, en collaboration avec plusieurs collaborateurs.

Le présent rapport présente les activités déployées par l'ensemble des collaborateurs-trices de la FRI en 2022.



Composition de l'Equipe de direction en 2022.

Gauche à droite

Olivier Boillat, Maude Membrez, Fabrice Berret, Sylvie Bourquin, Claude-Alain Baume, Olivier Girardin, Beat Knobel, Laurent Joliat, Julien Catellani, Olivier Lapaire, Véronique Frutschi.

Manque

Pierre-André Odiet.

1.3 Ressources humaines

L'effectif du personnel au 31 décembre 2022 est représenté à l'aide du tableau ci-dessous. Le nombre de collaborateur est de 80 personnes au total, dont 6 apprentis et 1 stagiaire.

Tableau 1

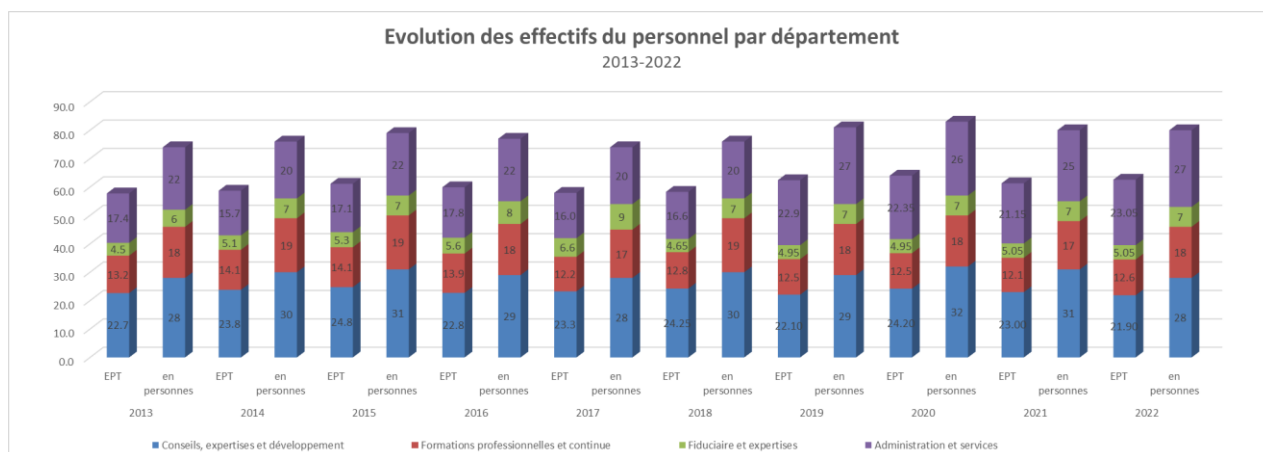
Effectif du personnel au 31.12.2022 (civiliste, stagiaires et apprenti-e-s non compris).

	Effectif du personnel en 2022					
	en personnes			en équivalence à plein temps (EPT)		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Administration	11	16	27	11	12.05	23.05
Conseil	16	12	28	13.7	8.2	21.90
Fiduciaire	3	4	7	2.6	2.45	5.05
Formation	8	10	18	6.5	6.1	12.6
Total	38	42		33.8	28.8	
			80			62.60

Les EPT (équivalent plein temps) à fin 2022 sont de 62.60. Les EPT par département et par année sont représentés à la figure 2.

Figure 2

Comparaison des équivalents plein temps (EPT) selon les départements FRI (les apprenti-e-s ne sont pas comptés).



Durant l'année 2022, on distingue les engagements suivants :

- 6 collaboratrices et 4 collaborateurs ;
- 2 apprenties ;
- 1 stagiaires d'une durée d'une année (1 femme)

La FRI adopte une politique de recrutement en faveur de l'égalité des chances.

Turnover

Le turnover 2022 (taux de rotation du personnel) est de 15.43%, ce qui représente 6.06% de plus qu'en 2021. Ce chiffre doit être nuancé par le départ en retraite de 3 collaborateurs durant l'année 2022. De plus on observe une tendance générale (sur le plan national et international) de changement d'emploi après la période Covid.

Le tableau 2 présente les mutations de personnel en 2022 (CDI et CDD) et la figure 3, l'organigramme de la FRI au 31 décembre 2022.

Tableau 2

Mutations de personnel en 2022 (CDI et CDD).

ENTREES					
Brandt	Emmanuel	Da PVE	Conseiller	100%	10/01/22
Wyss	Jean-Noël	Dpt Administration & Services	Cuisinier	100%	01/05/22
Membrez	Maude	Dpt Administration & Services	Responsable RH	70%	01/06/22
Theurillat	Florence	Da PVE	Conseillère	60%	07/06/22
Bolle	Arthur	Dpt Administration & Services	Apprenti maraîcher	100%	01/08/22
Germano	Delia	Dpt Formation	Enseignante CG	50%	01/08/22
Neubathie	Gina	Dpt Administration & Services	Apprentie GEI	100%	01/08/22
Schwab	Anne-Laure	Dpt Administration & Services	Stagiaire MPC EC 3+1	100%	01/08/22
Allaz	Karine	Dpt Administration & Services	Aide de cuisine	35%	01/09/22
Beureux	Gaëlle	Da PVE	Conseillère	80%	01/10/22
Gélineau	Thierry	Dpt Administration & Services	Cuisinier	100%	01/10/22
Affolter	Caroline	Dpt Fiduciaire	Comptable fiduciaire	60%	01/11/22
Martinaud	Fabien	Dpt Administration & Services	Cuisinier	100%	01/11/22
SORTIES					
Fringeli	Vincent	Da PVE	Conseiller	50%	28/02/22
Stöcklin	Milo	Da PVE	Conseiller	50%	30/04/22
Neukomm	Anaïs	Dpt Administration & Services	Responsable RH	100%	30/04/22
Froidevaux	Nicolas	Da PVE	Conseiller	80%	30/06/22
Wyss	Jean-Noël	Dpt Administration & Services	Cuisinier	100%	15/07/22
Thossy	Jean-Claude	Dpt Administration & Services	Jardinier	20%	31/07/22
Schindelholz	Marie	Dpt Administration & Services	Apprentie maraîchère	100%	31/07/22
Domont	Frédérique	Fiduciaire	Comptable fiduciaire	80%	30/09/22
Buchwalder	Gérald	Dpt Administration & Services	Responsable Administration	100%	30/11/22
Gilliotte	Lionel	Da FAER	Responsable domaine	100%	31/11/22
Beuret	Bernard	Da PVE	Conseiller	100%	31/12/22
Adatte	Alain	Dpt Administration & Services	Cuisinier	100%	31/12/22

Figure 3

Organigramme de la FRI au 31.12.2022.

83		Conseil de fondation / Président : Christian Tschanz, Vice-président : Nicolas Pape		
Clients		Directeur: Olivier Girardin		
Domaines d'activités		Formations professionnelles et continue	Conseils, expertises et développement	Administration et services
Départements		Pierre-André Odiet	Claude-Alain Baume	*Olivier Girardin
Agroécossystèmes	Production animale	Véronique Frutschi 6	Véronique Frutschi Jean-Claude Girardin Camille Chamillot	Olivier Boillat Sylvie Bourquin Maude Beuchat Sandra Cardicchi Vérène Dessatzin Valérie Maurer Maude Membrez Anne-Laure Schwab Nicole Yerly
	Production végétale et environnement	Beat Knobel 15	Beat Knobel Julien Berberat Bernard Beuret Gaëlle Beureux Emmanuel Brandt Victor Egger Amélie Fletier	Guillaume Joray Pascal Jubin
	Filière alimentaire et espace rural (FAER)	Olivier Lapaire 6	*Olivier Lapaire Magali Ackermann Nadège Koller Laurie Marchand Veronica Matti Léna Voisin	Julie Voillat (appr. 2ème) Morad Badrath (appr. 2ème) Arthur Bolle (appr. 1ère)
	Economie familiale et interendance (habitat)	Laurent Joliat 23	Laurent Joliat Nathalie Bögli Soraya Comment Sébastien Courret Mélanie Denzav Martine Forlani Anne-Catherine Gerber Della Germano Fanny Gogniat Anne-Cécile Monnin Françoise Muehlethaler Claudia Cochard Schwartz	Kairine Allaz Thierry Gélinaud Fabien Martinaud Sabrina Wüthrich Philippe Taillard, Courtemelon Françoise Bindit Amanda Ciampi Pierre-Yves Zwahlen, Loveresse Marine Esposito (appr. 2ème) Adisa Jaskic (appr. 3ème) Gina Neubathie (appr. 2è)
Economie rurale	Fabrice Berret 17	Fabrice Berret Pierre-André Odiet Mathieu Peignat	Claude-Alain Baume Camille Bessire Mélanie Gyger Vincent Jolicon Cédric Linder Jenny Méritat Quentin Tatti	Dpt Fiduciaire Julien Catelliani Caroline Affoller Sophie Froidevaux Martine Glauser, travail à domicile Stéphanie Koller Nicolas Ruchti Pierre Schaller
		19	30	7
Développement rural durable dans le Jura et le Jura bernois				

Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme concernant la maladie pour l'année 2022 se situe à 5.77% (3.23% en 2021). Celui concernant les accidents se situe à 0.82% (1.5% en 2021)

Ancienneté

S'agissant de l'ancienneté, elle est en moyenne de 14 années pour les hommes contre 7 ans pour les femmes. Ce dernier chiffre a diminué par rapport à 2021 (12 ans d'ancienneté en moyenne chez les femmes) du fait de l'engagement d'une majorité de femmes ces dernières années et notamment en 2022, ce qui a pour effet de faire descendre la moyenne.

Formation continue

La FRI encourage et favorise les efforts du personnel pour se former et se perfectionner. En 2022, ce sont 828 heures de formation continue qui ont été effectuées par les collaborateurs-trices.

Satisfaction du personnel

Le degré de satisfaction du personnel est présenté dans le tableau 3. Cette analyse résulte de la mise en valeur des 57 entretiens d'évaluation conduits en 2022. Les entretiens ont été conduits par les responsables de département avec la participation des responsables de domaines. La satisfaction est évaluée sur une échelle à quatre niveaux. L'évaluation globale faite par le responsable de département a également été prise en compte. La moyenne générale est de 1.92 pour 2022. Les relations entre les collègues (1.8) et avec les clients (1.7) telle que perçues par le personnel sont bonnes et représentent des critères qui figurent dans les positions les mieux notées, ce qui est tout à fait réjouissant.

L'évaluation de l'ambiance et du climat de travail est notée à 1.9.

L'évaluation globale faite par le supérieur hiérarchique est très bonne (1.8), le personnel de la FRI répond donc globalement pleinement aux attentes de l'équipe de direction. Les entretiens ont été réalisés pour l'ensemble du personnel, exceptés les apprentis, les collaborateurs en période de dédite, en congé sabbatique ou en arrêt de travail.

Tableau 3

Personnel FRI, évaluation, satisfaction et appréciation générales, présentée par département.

Thèmes évalués	Fiduciaire & expertises	Conseil, expertise et développement	Formation professionnelle et continue	Administration et services	Equipe direction	Filière alimentaire et espace rural	Moyenne
Clarté missions et objectifs	1.5	2.1	2.1	2.0	2.1	1.8	2.0
Tâches confiées	1.5	1.9	2.0	1.9	1.4	1.8	1.8
Responsabilités confiées	1.8	1.9	2.1	1.9	1.6	2.0	1.9
Encadrement, délégation, contrôle	1.8	1.9	2.0	1.8	1.8	1.8	1.9
Relation avec les clients	1.8	1.6	2.0	1.5	1.5	1.8	1.7
Charge, volume, répartition du travail	2.3	2.2	2.2	2.0	2.4	2.3	2.2
Moyens, instruments et outils de travail	2.3	2.2	1.8	1.9	1.9	2.2	2.0
Diffusion et circulation de l'information	2.0	2.4	2.3	2.3	2.4	2.0	2.3
Ambiance, climat travail	1.0	1.9	2.9	1.7	1.7	1.2	1.9
Possibilités de formation	1.8	1.9	2.1	1.9	1.8	1.6	1.9
Possibilités d'évolution	1.8	1.9	2.1	2.0	1.7	1.8	1.9
Relation avec les collègues	1.3	1.8	2.4	1.8	1.6	1.4	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Dpt	1.3	1.9	2.0	1.9	1.7	1.6	1.8
Qualité relation et fréquence avec resp. Da	1.8	1.9	1.8	1.8	1.8	1.5	1.8
Qualité relation et fréquence avec directeur	1.8	2.0	2.1	1.8	1.8	1.8	1.9
Appréciation du supérieur	1.8	1.6	2.0	1.8	1.6	2.0	1.8
Appréciation du collaborateur	1.8	1.9	2.1	2.0	1.6	1.8	1.9
Nombre de personnes évaluées	4	18	12	10	10	5	59.0
Moyenne générale	1.68	1.98	2.13	1.87	1.78	1.77	1.92

Evaluation

1 = Très bonne

2 = Bonne

3 = Passable / Développement souhaitable

4 = Insatisfaisante

1.4 Communication en 2022

L'année 2022 fut le jubilé des 125 ans de l'école d'agriculture (fondée en 1897 au château de Porrentruy) et d'intendance. Les activités suivantes ont été mises sur pied :

- Exposition photos à Courtemelon et Loveresse ;
- Journée des anciens ;
- Journée portes ouvertes à Courtemelon ;
- 6 articles d'une page dans le Quotidien jurassien.



Flyer d'invitation aux portes-couvertes à Courtemelon, samedi 17.9.2022.

Du château de Porrentruy en 1900 à la « Maison du paysan » à Courtemelon en 2022.



Remises des diplômes en 1953, 1978 et 2021.



Rappelons les principales dates historiques avec Olivier Girardin, Directeur FRI :

1897 - Château de Porrentruy : dans un contexte de crise et d'industrialisation, l'agriculture souffre et le pays décide de la soutenir par l'ouverture d'*Ecoles d'agriculture*, afin d'investir dans la formation et les productions agricoles. Les *Ecoles ménagères* se mettent en place en même temps, afin d'améliorer l'alimentation en général. Il y a 125 ans, nombre de familles paysannes connaissaient des conditions économiques difficiles. C'est dans l'optique de mieux défendre les intérêts de ces familles que fut encore fondée en 1897 l'Union suisse des paysans, en tant que faïtière de l'agriculture indigène. L'organisation fêtera son anniversaire en 2022, entre autres en établissant cet automne, le record des plus grands röstis du monde sur la Place fédérale. Les pommes de terre cuisinées lors de l'événement pousseront dans tous les cantons au cours de l'été.



1927 - Courtemelon : l'Etat de Berne a acheté le domaine agricole de Courtemelon et y a construit l'école actuelle. L'ensemble de l'agriculture de Bienne à Boncourt s'y retrouve. Nous sommes entre deux guerres, la population suisse augmente, mais les crises économiques menacent.

1939 – 1945 – Le plan Wahlen : L'amélioration du taux d'auto-provisionnement était la préoccupation majeure. Il s'agissait de mettre l'accent sur le renforcement de la sécurité alimentaire du pays. Les conditions des exploitations agricoles sont exigeantes et l'ensemble du pays s'engage pour assurer la production alimentaire aux côtés des familles paysannes. La période de la 2^e guerre mondiale a fortement marqué l'évolution de l'agriculture durant les trente années suivantes qui ont été synonyme d'un soutien constant à l'intensification de la production. Le mot d'ordre de la Confédération était alors « Produisez, on s'occupe du reste ».

1978 – Tavannes / Malleray : sur demande de la Chambre d'agriculture du Jura bernois, une institution de formation et vulgarisation propre au Jura bernois est mise en place. Avec le CFVA (Centre de formation et de vulgarisation agricole du Jura bernois), Berne montre sa volonté de disposer d'une institution propre : il investit pour les paysans du Jura bernois.

1988 - Loveresse : de nouveaux bâtiments pour l'Ecole d'agriculture sont construits à Loveresse par le canton de Berne, ouverts en 1987 et inaugurés en 1988.

2004 – Création de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) à Courtemelon et Loveresse.

4'000 Conférences publiques - réalisées par chaque élève durant ces 125 ans. Ces travaux d'élèves ont précieusement été conservés et sont actuellement mis en valeur en vue d'une publication en deux tomes prévus en 2023. Elles représentent la vision de jeunes terriens sur plus d'un siècle, leurs préoccupations, passions et centres d'intérêts, comme :

- **Le cheval**
- **Les progrès techniques**
- **L'intensification de la production après la 2^e Guerre mondiale**
- **Les mouvements et crises de l'agriculture**
- **Les banques Raiffeisen**
- **Les stratégies développées pour faire face aux crises agricoles**
- **La mission d'assurer l'approvisionnement de la population suisse.**

2022 - 125 ans plus tard, l'agriculture se retrouve toujours au centre des débats :

- **Changement climatique qui rend l'alimentation incertaine**
- **Evolution nécessaire en matière de génétique végétale et animale**
- **Autonomie fourragère versus dépendance des importations**
- **Production de lait et de viande durables en valorisant les herbages**
- **Sauvegarde de la biodiversité et entretien de paysages uniques tels que les pâturages boisés.**

Le 125^{ème} correspond aussi à la création d'un centre de compétences pour le développement de systèmes agroécologiques durables dans l'Arc jurassien par la FRI et l'Université de Neuchâtel. Il aura pour mission de renforcer la durabilité de l'agriculture et d'accompagner les familles paysannes dans les transformations en cours, tout en répondant aux attentes des consommateurs et de la société.

« Toutes les personnes en formation ont rédigé une conférence agricole : cela représente un formidable aperçu, sur plusieurs générations à une période

charnière de l'agriculture en Suisse » : le directeur de la Fondation Rurale Interjurassienne, Olivier Girardin, survole les travaux des élèves sur plus de 100 ans à l'Ecole d'agriculture de Courtemelon (Jura) et Loveresse (Jura bernois). Cette collection unique en Suisse regroupe les travaux et la vision de l'agriculture et du monde par tous les agriculteurs-trices formés dans le Jura et Jura bernois de 1897 à 2021. Ce sont des milliers de conférences qui nous permettent de suivre l'impressionnante évolution de l'agriculture et donc de l'alimentation, de la technique et de la société, au travers des regards de jeunes agriculteurs-trices sur plus d'un siècle. Le travail d'édition en cours est dirigé par Patrick Amstutz.



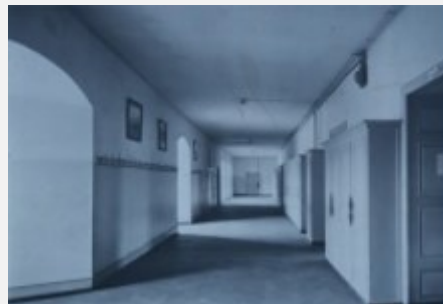
Olivier Girardin et une partie des 4'000 conférences, autant de traces laissées par chaque élève de 1897 à 2022 : un patrimoine unique au monde, une vision sur 125 ans de jeunes ruraux, à une même période de leurs vies, soit environ 20 ans.

Historique sur les écoles d'agriculture du Jura et du Jura bernois de 1897 à nos jours

1897 10 décembre, ouverture par le Canton de Berne, de l'Ecole d'agriculture à l'orphelinat du **Château de Porrentruy**



Ecole d'agriculture Château de Porrentruy / Ouverture 1897



Entrée principale des locaux



Salles d'études



Salle de physique

1900 7'000 agriculteurs dans le Jura. La fréquentation est faible, de 1897 à 1927 (30 ans). 13-14 élèves suivront les cours de l'Ecole durant 2 hivers. **Comment peut-on apprendre l'agriculture sur des bancs d'école ? Les agriculteurs sont sceptiques.**

1908 Création d'un poste de maître permanent et début des contacts entre l'école et la paysannerie.

1918-1919 Les cours ne sont pas dispensés ; la **grippe « espagnole »** ravage le pays.

1923 **Achat du domaine de Courtemelon par l'Etat de Berne ~ 33 ha pour CHF 220'000.—**



Anciens propriétaires de 1872 à 1923 :

- Joseph-Antoine Buchwalder,
- Adolf Canet,
- Emile Boéchat,
- Rodolf Schlaeper,
- Etienne Dodin.

1927 17 novembre, inauguration de la « **Maison du paysan jurassien** ».

1928 Ouverture du premier cours de l'**Ecole ménagère**.



1929 12 février, **Incendie** de la maison d'habitation du directeur, M. Schneitter.

1939-1940 Les cours sont supprimés pour cause de **mobilisation générale**.

1957 Préparation des premiers candidats à l'examen fédéral de **maîtrise agricole**.

1959 **Incendie** des dépendances rurales.

1961-1962 Constructions de nouveaux **bâtiments agricoles**.

1967-1968	Construction d'un bâtiment pour l' Ecole ménagère .
1971	Construction de la serre .
1975	Incendie de l'écurie en stabulation libre.
1978	Tavannes , ouverture du Centre de formation et de vulgarisation agricole du Jura bernois (CFVA).
1979	La République et Canton du Jura est créée.
1987	Ouverture des nouveaux locaux à Loveresse et transfert du CFVA de Tavannes à Loveresse.
1989	L'Ecole d'agriculture et ménagère rurale du Jura devient « Institut agricole du Jura » (IAJ).
1990	23 avril : début des travaux de rénovation du bâtiment central à Courtemelon. 5 mai : incendie des combles et d'une partie du 3 ^e étage.
1993	Début de l'enseignement modulaire à l'IAJ.
1994	Inauguration du nouveau complexe de Courtemelon : chauffage à copeaux à distance, salle de gymnastique, réfectoire et cuisine, école ménagère, ateliers, toiture (après incendie), tous les locaux du bâtiment central.
1999	Les cours d'hiver du CFVA de Loveresse sont supprimés, alors que les autres activités continuent. Le gouvernement bernois est favorable à une collaboration intercantonale au niveau de l'Arc jurassien. Des négociations sous l'égide de BEJUNE sont entreprises. Finalement, c'est la Fondation Rurale Interjurassienne qui sera créée. Elle travaillera sur les deux sites de Courtemelon (Jura) et de Loveresse (Jura bernois).
2001	Affermage du domaine agricole de Courtemelon à M. Xavier Boillat.
2004	1 ^{er} juillet, création de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) par : <ul style="list-style-type: none"> • La République et Canton du Jura, • Le Canton de Berne, • La nouvelle Chambre jurassienne d'agriculture, • La Chambre d'agriculture du Jura bernois.
Présidents :	M Etienne Klopfenstein, Corgémont (2004-2011) M. Noël Saucy, Develier (2012-2022) M. Christian Tschanz, La Cibourg (2022-...)
Directeurs :	M. Dr. Olivier Girardin, Courtételle (2004-...)

Les communiqués publiés par FRI en 2022 sont :

- 19/12/22 : [GAR : Groupes d'animation rurale](#)
- 01/12/22 : [La région du JU et du JB récompensée](#)
- 01/12/22 : [Nouvelle marque "Jura l'original"](#)
- 01/12/22 : [Systèmes alimentaires & climat](#)
- 01/12/22 : [Nouvelle marque pour le Jura bernois](#)
- 08/11/22 : [Inscription à la Fête de la Tête de Moine](#)
- 31/10/22 : [Conférence publique: mardi 8 novembre 2022, 19h30, FRI Courtemelon](#)
- 24/10/22 : [Que gagnent les agriculteurs du Jura & Jura bernois?](#)
- 20/09/22 : [Le Menu de Saint Martin à l'honneur](#)
- 19/09/22 : [La Damassine aura sa fête](#)
- 22/08/22 : [Expo photos à Loveresse : 125 ans d'agriculture et intendance](#)
- 20/07/22 : [Modifications Ordonnance Paiements Directs](#)
- 04/07/22 : [Remise des diplômes 2022 à Courtemelon](#)
- 03/07/22 : [Accueil et service téléphonique durant la période estivale](#)
- 27/06/22 : [125 ans d'agriculture & intendance](#)
- 26/06/22 : [Procédure de qualifications 2022 - AGRO et AGR](#)
- 26/06/22 : [Procédure de qualifications 2022 - EEI et GEI](#)
- 24/05/22 : [Du malt produit à Delémont](#)
- 07/04/22 : [Le Valais se rapproche de la FRI](#)
- 21/03/22 : [Noël Saucy et Bernard Leuenberger](#)
- 17/02/22 : [125e Ecole d'agriculture & intendance](#)
- 24/01/22 : [La Tête de Moine AOP](#)

Pour atteindre les agriculteurs, la FRI utilise des SMS et des groupes fermés WhatsApp. Pour collaborer avec d'autres institutions et échanger des données, la FRI utilise les nouveaux outils Office 365, dont l'application de groupe Microsoft Teams permet des vidéoconférences et échanges de données. Cette forte connectivité permet des gains de temps, de transports et apporte une **puissante réactivité dans les projets FRI**. De plus, chaque collaborateur est équipé d'un ordinateur nomade avec système de transmission sécurisé VPN, lui permettant en tout temps et tout lieu du globe, de travailler avec les données et échanger avec ses collègues et autres institutions partenaires.

Le **bulletin Terrien interjurassien** est publié 11 fois par an à 2'300 exemplaires, envoyé en courrier A. La version électronique avec ses liens sur le site Internet de la FRI est envoyée à 1'400 personnes. Les pages 1, 2 et 3 sont réservées à l'éditorial FRI, suivi de prises de positions des Chambres d'agriculture, en alternant entre Jura bernois et Jura.



Les 11 numéros du « Terrien Interjurassien » en 2022.

Le site Internet www.frij.ch est conçu pour permettre une lecture optimale sur les tablettes et les smartphones. Il comprend notamment :

- Agenda interjurassien pour le monde agricole, actualités pour le monde rural du Jura et du Jura bernois ;
- Les pages des réseaux sociaux sont retranscrites directement sur les pages du site, de manière à permettre à chacun d'observer ce qui s'y passe ;
- Films techniques, didactiques ou ludiques en lien avec le monde rural ;
- Rubrique « Tout public » permettant à chacun de connaître les légumes à vendre aux « Jardins de Courtemelon » ou les offres du « Restaurant de Courtemelon ».

Les principaux réseaux sociaux Facebook sont « FRI Agriculture » et « FRI Intendance » ; ils connaissent une augmentation de l'affluence. Ils sont complétés au niveau des domaines par des pages spécifiques selon leurs besoins de communication.

- **FRI Intendance** : 581 abonnés (558 en 2021, 518 en 2020, 314 en 2019, 352 en 2018, 262 en 2017) ;
- **FRI Agriculture** : 1'342 abonnés (1'076 en 2021, 748 en 2020, 562 en 2019, 346 en 2018, 169 en 2017) ;
- **Terroir-juraregion** : 4'919 abonnés (4'654 en 2021, 4'146 en 2020, 3'644 en 2019, 2'902 en 2018, 2'500 en 2017) ;
- **Concours Suisse des produits du terroir** : 3'104 abonnés (3'105 en 2021, 2'505 en 2020, 2'497 en 2019, 1'958 en 2018, 1'900 en 2017) ;
- **Viande Chevaline suisse l'Originale** : 208 abonnés (209 en 2021, 206 en 2020, 195 en 2019, 169 en 2018, 160 en 2017).

Une nouvelle plateforme internet www.frijvulg.com a été mise en place afin de disposer d'un hub technique pour les professionnels de la terre. Elle est en cours de développement.

Le tableau 4 présente les statistiques de fréquentation du site Internet de la FRI qui a attiré en moyenne 2'815 visiteurs par mois, ceux-ci effectuant 4'428 visites sur les 11'678 pages par mois.

Tableau 4

Fréquentation du site Internet de la FRI (www.frij.ch) en 2022.

Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages visitées
Janvier 2022	2'830	4'423	13'156
Février 2022	2'760	4'184	11'861
Mars 2022	3'010	4'697	12'862
Avril 2022	2'604	3'880	9'612
Mai 2022	3'025	4'654	11'049
Juin 2022	3'165	5'701	15'580
Juillet 2022	2'600	3'922	10'125
Août 2022	2'959	4'589	11'698
Septembre 2022	3'183	5'113	14'208
Octobre 2022	2'903	4'474	11'962
Novembre 2022	3'457	5'503	13'124
Décembre 2022	1'292	2'004	4'905
Moyenne	2'815	4'428	11'678
Total	33'788	53'144	140'142

1.5 Clientèle

1.5.1 Abonnés

On constate une diminution de 10 abonnements agricoles au niveau du Jura bernois ; avec une augmentation de 15 exploitations agricoles dans la région. Pour le Jura, c'est également une augmentation de 4 abonnements agricoles avec une diminution de 2 exploitations sur le territoire. Pour les abonnements de l'économie familiale, le nombre d'abonnements est en diminution de 12. Le produit des abonnements agricoles en 2022 est de CHF 270'130.35 (CHF 266'543.20.- en 2021) et celui des abonnements en économie familiale se situe à CHF 21'250 (CHF 21'100.- en 2021).

Tableau 5

Répartition des abonnements aux prestations de la FRI.

Région	Membres agri. /éco. Fam.	TYPES D'ABONNEMENT				EVOLUTION	
		Exploitations	Agricole	Abonnés expl. (%)	Economie familiale	Abo. FRI	
						Agr.	Ecof.
		<u>2021</u>	<u>31.12.21</u>	<u>2021</u>	<u>31.12.21</u>	<u>2021</u>	<u>2021</u>
Jura	804/290	909	804	88%	290	99%	97%
Jura bernois	425/145	510	425	83%	145	98%	111%
Totaux	1229 / 435	1419	1229	84.5%	435	99%	104%
		<u>2022</u>	<u>31.12.22</u>	<u>2022</u>	<u>31.12.22</u>	<u>2022</u>	<u>2022</u>
Jura	808/292	907	808	89%	292	100.5 %	100.7%
Jura bernois	415/133	525	415	79%	133	97.6 %	91.7%
Totaux	1223 / 425	1432	1223	85,5%	425	99.05 %	96.2%

2. Formation professionnelle et continue

2.1 Faits marquants et défis

2.1.1 Formation professionnelle et continue agricole

« La jeune génération s'engage avec enthousiasme dans la formation professionnelle agricole. »

L'agriculture fait face à de nombreux défis et doit répondre à de multiples attentes. Les systèmes agroalimentaires s'avèrent complexes et ont montré également leur fragilité ces derniers temps. Dans ce cadre, l'agriculture doit maintenir son rôle producteur et nourricier. D'autre part, elle subit pleinement la volatilité des prix des matières premières. Enfin, pour répondre aux attentes croissantes des citoyens consommateurs, l'agriculture doit soutenir ses efforts pour garantir une production durable, limiter l'usage d'intrants, préserver les ressources naturelles, offrir et valoriser des produits de qualité.

LES FAITS MARQUANTS

En 2022, l'Ecole d'agriculture a enregistré un nouveau nombre record d'apprenti-e-s. La jeune génération s'engage ainsi avec enthousiasme dans la formation professionnelle agricole.

Formation	Effectifs 2021-22	Effectifs 2022-23	Nbre diplômés 2022
AFP agro-praticien-ne	7	8	7
CFC agriculteur/trice	88	95	28
Brevet paysanne	39	24	7
Dipl. sup paysanne	2	2	-
Brevet agriculteur/trice	73	63	19
Maîtrise agricole	7	5	1

En formation continue, 60 cours ont été dispensés, sur 77 proposés. Plus de 1'000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'587 participations.

Les apprenti-e-s agricultrices et agriculteurs de la FRI se sont illustré-e-s dans les concours professionnels nationaux et internationaux. Colin Wüthrich (photo) a ainsi défendu les couleurs du Jura et du Jura bernois pour les métiers de l'agriculture aux **SwissSkills** début septembre. D'autre part, les 23 et 24 août a eu

lieu l'**Europea Agrochallenge** 2022 à Lendorf en Autriche. Gaëlle Hirchi (JU), Tanguy Veya (JU), Valentin Reuse (VS) et Candide Maye (VS) ont représenté fièrement les couleurs de la Suisse. Ils ont décroché une magnifique 2^e place et le titre de **vice-champions d'Europe**, parmi 18 équipes en lice.

A relever également qu'en 2022, la FRI a célébré les 125 ans de la formation agricole dans le Jura et le Jura bernois. En effet, l'Ecole d'agriculture a ouvert ses portes au Château de Porrentruy le 10 décembre 1897 avec une première volée de 15 élèves.

LES DEFIS

Les débats autour des initiatives phytosanitaires en 2021, ou sur l'élevage intensif en 2022, ont démontré les grandes attentes de la population en matière de protection des ressources naturelles et de production agricole durable. L'agriculture a par ailleurs pris des engagements dans ce sens. La formation professionnelle agricole doit apporter de solides compétences dans les techniques de production et former à des pratiques agricoles qui préservent les ressources naturelles, limitent le recours aux intrants et l'impact sur l'environnement.

La compréhension de la filière agroalimentaire et de son fonctionnement au niveau global et à l'échelle locale est un autre élément essentiel pour permettre aux agriculteurs de mener à bien leurs activités et assurer le succès et la pérennité de leurs entreprises. L'acquisition de compétences entrepreneuriales s'avère ici essentielle. C'est un élément central de la formation professionnelle supérieure.

De solides connaissances pour une production agricole durable.



2.1.2 Formation professionnelle et continue en intendance

« Professionnalisme et polyvalence sont de réels atouts des employé-e-s gestionnaire en intendance. »

Dans les institutions médico-sociales ou le secteur hôtelier en particulier, la maîtrise des activités d'intendance est un élément essentiel pour la satisfaction des clients et le bon fonctionnement de l'entreprise. Les professionnel-le-s de l'intendance doivent capitaliser sur cette réalité et un marché du travail demandeur dans ce secteur pour revaloriser leur profession.

LES FAITS MARQUANTS

Le tableau ci-dessous illustre en quelques chiffres l'année 2022 dans les formations d'employé-e en intendance (EEI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) CFC.

	AFP EEI	CFC GEI
Effectifs 2021-22	11	45
Effectifs 2022-23	7	38
Nbre de diplômé-e-s 2022	6	9

Après une rentrée satisfaisante en 2021, les effectifs ont quelque peu fléchi en août 2022. L'évolution démographique, la concurrence entre les différentes professions qui s'offrent aux jeunes au sortir de l'école et un certain déficit d'image des professions de l'intendance peuvent expliquer cette évolution. Les employé-e-s et gestionnaires en intendance disposent pourtant d'un professionnalisme et d'une polyvalence qui leur donnent de réels atouts sur le marché du travail au terme de leur formation professionnelle.

Au sein de la FRI, la formation en intendance est proposée selon le système dual ou en école de métier. Dans cette deuxième filière, on s'attache à dispenser une formation pratique qui soit parfaitement conforme à la réalité qui attend les apprenti-e-s dans les entreprises. Les secteurs restauration, hôtelier et conciergerie de la FRI offrent de nombreuses possibilités de mettre les apprenti-e-s en situation de production dans le cadre de leur formation pratique. Le corps enseignant de l'école des

métiers de l'intendance (EMI) et le personnel de la FRI engagé dans les activités de restauration, hébergement et conciergerie collaborent étroitement pour intégrer au maximum les apprenti-e-s dans ces activités.

LES DEFIS

Renforcer les effectifs des apprenti-e-s en intendance constitue un défi immédiat pour l'EMI. Diverses mesures ont déjà été prises et seront encore prises dans ce sens. Outre les actions de communication, il convient également de revaloriser la formation en école de métier par une rémunération du travail réalisé par les apprenti-e-s durant la formation pratique.

Pour la profession, faire reconnaître l'importance de l'intendance dans les institutions et les entreprises et valoriser correctement les compétences de ces professionnel-le-s sur le marché du travail représente un autre défi pour lequel des efforts importants sont encore à consentir.

Au niveau national, l'arrivée des nouvelles professions et formations de **Gestionnaire (CFC) et Employé-e (AFP) en hôtellerie et intendance** dès 2024 constituent un nouveau défi et offre également des opportunités. L'EMI se prépare d'ores et déjà à mettre en place la nouvelle formation, qui sera dispensée dès la rentrée 2024. Cette évolution offre également des opportunités avec l'accès au marché du travail dans le secteur de l'hôtellerie. La profession et l'EMI devront travailler de concert pour créer de nouvelles places d'apprentissage et par la suite des places de travail. Il y a également lieu de profiter de cette nouvelle situation pour



retravailler l'image de la profession auprès des jeunes et du public.

Une formation répondant aux attentes du marché du travail.

2.2 Activités du département : vue d'ensemble

La FRI dispense la formation professionnelle initiale, supérieure et continue agricole, en intendance et en économie familiale dans le Jura et le Jura bernois. Les formations proposées s'articulent sur six axes principaux :

- Formation professionnelle initiale en intendance : AFP d'employée en intendance, CFC de gestionnaire en intendance ;
- Formation professionnelle initiale agricole : AFP d'agropraticien, CFC agricole ;
- Brevet et diplôme supérieur de paysanne ;
- Brevet et maîtrise agricoles ;
- Formation continue agricole et en économie familiale ;
- Formations dans les domaines connexes.

Tableau 6

Activités déployées en 2022 dans les prestations de formation au sein de la FRI.

Projet	Heures travail ⁽¹⁾	EPT ⁽²⁾	Apprentis	Apprentis
			Participations 21-22	Participations 22-23
AFP Employée en intendance	2'923	1.6	11	7
CFC Gestionnaire en intendance	7'392	4.1	45	38
AFP Agropraticien	604	0.3	7	8
CFC Agricole	9'497	5.2	88	95
Brevet de paysanne et diplôme de paysanne	1'263	0.7	41	26
Brevet et maîtrise agricoles	2'112	1.2	80	68
Formation continue	3'513	1.9	1'522	
Formations domaines connexes :				
- AFP Aide en soins et accompagnement	107	0.1	8	10
- Brevet concierge	96	0.1	10	10
- Formation continue auxiliaires de santé	121	0.07	20	16
- MAS Production intégrée CABI	19	0.01	--	37
- Formation continue & appui pédagogiques ⁽³⁾	561	0.3		
Total	28'208	15.7		

(1) Sans mandataires externes

(1) EPT = équivalent plein temps : 1'800 h de travail annuel.

(2) Mandat IFFP, cours et appui internes

Le tableau 6 présente et quantifie les activités déployées par le département formation professionnelle et continue en 2022. Le mandat de prestations attribué par les cantons du Jura et de Berne définit les prestations attendues en matière de formation et précise les objectifs à atteindre. Tous les objectifs fixés pour 2022 ont été atteints.

2022 est une année à marquer d'une pierre blanche dans le Jura et le Jura bernois pour la formation agricole et en intendance, qui a célébré cette année 125 ans d'existence. En effet, l'école d'agriculture a ouvert ses portes au Château de Porrentruy, le 10 décembre 1897, avec une première volée de 15 élèves. Le Jura se plaçait alors parmi les pionniers de l'enseignement agricole en Suisse. En 1927, l'école a déménagé à Courtemelon, où le canton de Berne avait fait l'acquisition d'un domaine agricole. On disposait ainsi d'une ferme modèle pour renforcer la formation dispensée. La formation en économie familiale a débuté en 1928, avec l'ouverture à Courtemelon de l'école ménagère, qui deviendra en 2008 l'École des métiers de l'intendance.

Le 125^e anniversaire de la formation agricole a marqué la cérémonie de remise des diplômes du 1^{er} juillet à Courtemelon. Le 17 septembre 2022, pour marquer officiellement cet anniversaire, la FRI a ouvert ses portes au public, organisé une conférence publique sur le thème « Les acquis d’hier et les défis de demain » et invité les ancien-ne-s élèves à revenir sur les lieux de leur formation professionnelle. La collection unique en Suisse des conférences des élèves de la FRI, portant sur 125 ans, a pris une place de choix dans cette journée.



Diplômé-e-s FRI 2022.

2.3 Formation professionnelle initiale en intendance

L'école des métiers de l'intendance (EMI) dispense les cours professionnels pour les deux professions d'employé-e en intendance (EEI) AFP et de gestionnaire en intendance (GEI) CFC, ainsi que la formation pratique pour les apprenti-e-s en école de métier dans ces deux filières. Sur mandat de la profession, elle organise également et dispense les cours interentreprises. Les journées d'examens blancs et intermédiaires et les journées de préparation pratique aux examens figurent également au programme.

Dans la filière en école de métier, il importe d'assurer une formation pratique conforme à ce que l'on trouve en entreprise et répondant aux besoins du marché du travail. La FRI, avec ses secteurs hôtelier, restauration et conciergerie, offre de nombreuses possibilités de mettre les apprenti-e-s en situation de travail similaires à ce qu'ils trouveront par la suite dans leur vie professionnelle. Ainsi la collaboration de l'EMI avec ces secteurs de production de la FRI a été renforcée en 2022. On relève en particulier une forte implication des apprenti-e-s et du corps enseignant de l'EMI pour palier à des manques de personnel au sein du restaurant.

D'autre part, les apprenti-e-s de l'EMI ont participé à diverses mises en situation pratiques au sein la FRI et à l'extérieur. Notons en particulier les implications des apprenti-e-s dans les manifestations suivantes :

- Apéritifs dînatoires au SIAMS, à Moutier, les 6 et 8 avril 2022 ;
- Service à l'assemblée générale de la BCJ, à Delémont, le 28 avril 2022 ;
- Soutien au restaurant officiel de la Braderie à Porrentruy, du 26 au 28 avril 2022 ;
- Préparation et service du repas officiel du 125e anniversaire de la formation agricole, à Courtemelon, le 17 septembre 2022 ;
- Service du repas de gala de la Fête de la damassine, le 24 septembre 2022.

Ces mises en situation grandeur nature offrent la possibilité aux apprenti-e-s de se confronter à la réalité professionnelle qui les attend dans le monde du travail. Les organisateurs de ces différentes manifestations ont pour leur part profité d'une aide appréciable et se sont montrés très satisfaits du travail accompli par les apprenti-e-s EEI et GEI.

Après une rentrée 2021 satisfaisante, les effectifs ont fléchi en 2022, notamment dans la filière EEI AFP. Dans cette filière seules trois apprenties ont débuté la formation en août 2022 et deux ont stoppé leur formation avant la fin du 1^{er} semestre. L'apprentie restante a poursuivi sa formation dans la classe GEI CFC dès le 2^e semestre.

Tableau 7

Effectifs en formation professionnelle initiale en intendance.

Classe	Nombre d'apprenti-e-s					
	Total		JU		JB	
	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23
EEI 1 EM	5		5			
EEI 1 dual	1				1	
EEI 2 EM	2	6	1	6	1	
EEI 2 dual	3	1	1		2	1
GEI 1 EM	5	4	5	4		
GEI 1 dual	14	6	7	2	7	4
GEI 2 EM	6	3	5	3	1	
GEI 2 dual	9	11	6	6	3	5
GEI 3	11	14	9	10	2	4
Totaux	56	45	39	31	17	14

En juin 2022, 12 candidat-e-s se sont présenté-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 9 lauréat-e-s ont obtenu le CFC de gestionnaire en intendance. Parmi les 7 candidat-e-s à l'AFP d'employée en intendance 6 décrochent leur diplôme.

Tableau 8

Résultats des examens AFP et CFC dans la filière intendance.

2022	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echecs	% réussite
EEI AFP	4.53	6	1	86%
GEI CFC	4.44	9	3	75%

A l'EMI, les enjeux principaux consistent à revaloriser l'image des professions de l'intendance et à renforcer les effectifs d'apprenti-e-s en formation. L'arrivée des nouvelles professions d'assistant-e-s (AFP) et de Gestionnaires (CFC) en hôtellerie et intendance à l'horizon 2024 offre des perspectives intéressantes pour cela. La mise en place de ces nouvelles formations au sein de la FRI constitue également un enjeu important pour les prochaines années.



Apprenti-e-s GEI et EEI en école de métier en activité en cuisine.

2.4 Formation agricole initiale

L'école d'agriculture (EA) accueille les apprenti-e-s agropraticien-ne-s AFP et agriculteurs et agricultrices CFC du Jura et du Jura bernois pour les cours professionnels. En 1^{ère} et 2^e année, les cours sont dispensés à Courtemelon ou Loveresse selon la provenance des apprenti-e-s. Les cours de 3^e année sont dispensés à Courtemelon. La FRI, sur mandat des organisations professionnelles, organise également les cours interentreprises, dont 15 jours ont été organisés en 2022.

Pour l'organisation de cours à option réunissant de faibles effectifs, la FRI collabore avec l'Institut agricole de Grangeneuve pour les cours de production porcine et d'élevage et garde du cheval, avec Aviforum pour la production avicole. Ce mode de collaboration permet de réunir des effectifs suffisants dans des domaines spécifiques. Il favorise aussi l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

Les apprenti-e-s agricultrices et agriculteurs de la FRI se sont illustrés dans les concours professionnels nationaux et internationaux. Colin Wüthrich a ainsi défendu les couleurs du Jura et du Jura bernois pour les métiers de l'agriculture aux SwissSkills début septembre. D'autre part, les 23 et 24 août a eu lieu l'Europea Agrochallenge 2022 à Lendorf en Autriche. Gaëlle Hirchi (JU), Tanguy Veya (JU), Valentin Reuse (VS) et Candide Maye (VS) ont représenté fièrement les couleurs de la Suisse. Ils ont décroché une magnifique 2^e place et le titre de vice-champions d'Europe, parmi 18 équipes en lice.

Les effectifs enregistrés à la rentrée 2022 à l'école d'agriculture ont à nouveau dépassé la barre des 100 apprenti-e-s, avec 103 jeunes en formation pour l'année scolaire 2022-2023.

Tableau 9*Effectifs dans la filière agricole.*

Classe	Nombre d'apprenti-e-s							
	Total		JU		JB		Autres ⁽¹⁾	
	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23
Agroprat 1	1	3		2	1			1
Agroprat 2	6	5	6	1		2		2
Agr 1	26	31	17	14	8	16	1	1
Agr 2	34	29	23	20	11	8		1
Agr 3	28	35	17	24	8	8	3	3
Totaux	95	103	63	61	28	34	4	8

(1) Apprentis en provenance de BE germanophone, NE, SO et VD.

Au printemps 2022, 28 candidat-e-s se sont présentés-e-s aux examens de fin d'apprentissage et 26 ont obtenu le CFC d'agriculteur et d'agricultrice. Au niveau de l'AFP d'agropraticien-ne, les 7 candidat-e-s ont obtenu leur diplôme.

Tableau 10*Résultats des examens AFP et CFC dans la filière agricole.*

2022	Moyenne de classe	Lauréat-e-s	Echec-s	% réussite
Agropraticien AFP	4.90	7	0	100%
Agriculteur CFC	4.88	26*	2**	93%

* dont 6 candidat-e-s avec domaine spécifique agriculture biologique

** dont 1 candidat avec domaine spécifique agriculture biologique

Tableau 11*Relève formée dans le secteur agricole avec comme base de calcul une durée moyenne de 30 ans par génération.*

2022	Nbre exploitations		Nbre Lauréats		% Relève sur 30 ans	
	JU	JB	JU	JB	JU	JB
CFC	926	556	26	7	84.2%	37.8%



Enseignement professionnel à l'école d'agriculture.

Après le refus en 2021 des initiatives phytosanitaires et de l'initiative contre l'élevage intensif en septembre 2022, le peuple suisse a encore apporté son soutien aux agricultrices et aux agriculteurs de notre pays et à leurs pratiques professionnelles. Les débats autour de ces initiatives ont toutefois démontré des attentes fortes de la population pour des pratiques agricoles durables et préservant les ressources naturelles. C'est là un enjeu majeur également pour la formation professionnelle agricole.

2.5 Formation professionnelle supérieure agricole

2.5.1 Brevet et maîtrise agricoles

La conduite performante et durable d'une exploitation agricole requière un haut niveau de compétences dans les domaines techniques, la gestion et la préservation des ressources, la gestion d'entreprise, la valorisation des productions et la maîtrise des marchés. La formation professionnelle supérieure agricole apporte les compétences requises dans ces différents domaines. A ce niveau de formation, l'expérience pratique dans la conduite d'une entreprise agricole s'avère particulièrement importante pour établir des liens entre la matière vue en cours et les problématiques à résoudre au quotidien par un chef d'exploitation et atteindre ainsi le niveau de compétence attendu.

Le chef d'exploitation titulaire du brevet fédéral planifie et conduit son entreprise, il met en valeur de manière rationnelle et efficace les branches de production et les prestations présentes. Le chef d'entreprise titulaire de la maîtrise fédérale planifie, gère et développe une entreprise agricole avec succès et en toute indépendance. L'ECE Arc jurassien, organisée par la FRI en collaboration avec le pôle Terre et Nature du Centre professionnel Neuchâtelois (CPNE-TN), propose la formation requise pour l'obtention du brevet sur deux ans, alors qu'une année suffira par la suite pour accéder à la maîtrise.

Tableau 12

Offre modulaire proposée en 2021-22 et 2022-23 à l'Ecole de chefs d'exploitation Arc Jurassien et effectifs enregistrés.

	Modules	Périodes totales	2021-2022		2022-2023	
			Dispensés	Participants	Dispensés	Participants
Brevet agricole Gestion	B01 Compétences personnelles et méthodiques du chef d'entreprise	40	X	32	X	13
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP1)	80	X	37 ⁽¹⁾	X	13 ⁽¹⁰⁾
	B02 Rentabilité de l'entreprise (EP3&4)	28	X	31	X	42
	B03 Marketing	40	X	32	X	13 ⁽¹⁰⁾
	B04 Gestion du personnel	40	X	38	X	20
Techniques de productions et prestations de services	LW01 Grandes cultures	64	X	14		
	LW02 Production fourragère et conservation des fourrages	80	X	28	X	12
	LW03 Grandes cultures bio*	60	X	10 ⁽²⁾		
	LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio*	60			X	12 ⁽¹¹⁾
	LW05 Bétail laitier	68			X	26
	LW07 Engraissement de gros bétail	48			X	7
	LW08 Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	48			X	10
	LW09 Engraissement de veaux	36			X	3
	LW10 Soins aux onglons des bovins	40	X	28 ⁽³⁾		
	LW11 Elevage et garde du cheval	68	X	13 ⁽⁴⁾		
	LW12 Insémination des bovins	40			X	20
	LW14 Elevage et garde des caprins*	40	X	1		
	LW17 Fabrication fromagère	40	X	7 ⁽⁵⁾		
	LW18 Module supplémentaire grandes cultures*	8			X	1
	LW20 Approfondissement santé des bovins – A Elevage*	20			X	2
	BF03 Energies et matières premières renouvelables*	40	X	27 ⁽⁶⁾		
	BF09 Travaux pour tiers*	48			X	4
	BF12 Production de volaille pour la viande*	40	X	6		
	BF13 Production de volaille pour les œufs*	40			X	1
	BF21 Verger haute tige	64	X	6 ⁽⁷⁾		
	BF23 Distillation	32			X	7
	BF27 Apiculture	40			X	10 ⁽¹²⁾
	BF28 Techniques agricoles	32	X	11		
	BF29 Constructions	32			X	9
	BF30 Smartfarming	40	X	29 ⁽⁸⁾		
	Maîtrise Gestion	M01 Planification économique et financière	48	X	9 ⁽⁹⁾	
M02 Economie politique et politique agricole		48	X	8 ⁽⁹⁾		
M03 Droit agricole et formes d'entreprises		40	X	8 ⁽⁹⁾		
M04 Assurances, impôts, fiscalité		40	X	8 ⁽⁹⁾		
M05 Gestion stratégique		48	X	5	X	6 ⁽¹³⁾

* Modules dispensés en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation romandes (Agrilogie Grange-Verney, Institut agricole Grangeneuve, Ecole d'agriculture Châteauneuf) et Aviforum.

⁽¹⁾ dont 1 personne en formation continue à la carte

⁽²⁾ dont 2 candidate issu-e-s des autres écoles romandes

⁽³⁾ dont 2 personnes en formation continue à la carte

⁽⁴⁾ dont 7 candidates au brevet fédéral de paysanne

⁽⁵⁾ dont 1 candidate au brevet fédéral de paysanne et 3 personnes en formation continue à la carte

⁽⁶⁾ dont 22 candidat-e-s issu-e-s des autres écoles romandes et 1 personne en formation continue à la carte

⁽⁷⁾ module intégré dans les cours pour arboriculteurs patentés

⁽⁸⁾ dont 19 candidat-e-s issu-e-s des autres écoles romandes

⁽⁹⁾ dont 2 candidates au diplôme supérieur de paysanne

⁽¹⁰⁾ dont 1 candidate au diplôme supérieur de paysanne

⁽¹¹⁾ dont 6 candidat-e-s issu-e-s des autres écoles romandes

⁽¹²⁾ dont 2 candidates brevet fédéral de paysanne

⁽¹³⁾ dont 1 candidate au diplôme supérieur de paysanne

Pour l'année scolaire 2022-2023, les modules LW01 Grandes cultures, LW17 Fabrication fromagère, BF14 Economie familiale dans le ménage agricole, BF19 Petits fruits et BF22 Transformation artisanale des fruits ont également été proposés. Ils n'ont pas enregistré d'inscriptions, ou pas suffisamment pour être dispensés et ont été annulés.

Pour l'année scolaire 2021-2022, on a enregistré un nombre d'inscriptions record aux cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur avec 73 candidat-e-s, dont 33 en première année de formation, 7 candidats ont débuté la formation requise pour l'obtention de la maîtrise, rejoints par deux candidates au diplôme supérieur de paysanne. A la rentrée rentrée 2022 les inscriptions au brevet reviennent dans la moyenne des années précédentes. On a enregistré 63 candidat-e-s, dont 13 en première année. 5 candidats poursuivent la formation requise pour l'obtention de la maîtrise et 1 les accompagnent pour la préparation au diplôme supérieur de paysanne.

Tableau 13

Effectifs pour les cours du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

Formation	Nombre de candidat-e-s							
	Total		JU		JB		NE	
	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23
Brevet	73	63	39	30	20	23	14	10
Maîtrise	7	5	2	2	2		3	3
Totaux	80	68	41	32	22	23	17	13

Résultats obtenus

L'ECE Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la direction des examens de brevet et de maîtrise agricoles d'AGORA. L'organisation et la conduite des examens finaux de brevet et maîtrise sont assumés par cette dernière. Le tableau 14 donne un aperçu des résultats obtenus par les candidat-e-s de l'Arc Jurassien dans les examens modulaires et finaux du brevet et de la maîtrise agricoles.

29 candidat-e-s ont été admis-e-s aux examens finaux de brevet, 19 ont déposé l'étude d'exploitation dans les délais requis. 15 agriculteurs et agricultrices décrochent le brevet. A la maîtrise, 5 candidats ont été admis aux examens finaux et 3 ont rendu le business plan requis. Un lauréat a réussi les différentes épreuves et décroche cette année la maîtrise.

Tableau 14

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet et de la Maîtrise agricoles.

	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	% Réussite
Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	31		31	0	100%
Marketing	30		30	0	100%
Gestion du personnel	34	4.81	29	5	85%
Grandes cultures	10	4.80	8	2	80%
Grandes cultures bio	9	4.28	5	4	56%
Production fourragère et conservation des fourrages	20	4.46	14	6	70%
Soins aux onglons des bovins	22	4.90	21	1	95%
Elevage et garde de cheval	10	5.40	10	0	100%
Fabrication fromagère	4	4.88	4	0	100%
Verger haute tige	6	5.05	6	0	100%

	<i>Candidat-e-s</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Lauréat-e-s</i>	<i>Echecs</i>	<i>% Réussite</i>
Distillation	7	5.03	7	0	100%
Energie et matières premières renouvelables	12	5.25	11	1	92%
Techniques agricoles	7	5.15	7	0	100%
Smartfarming	22	5.00	20	2	91%
Economie politique et économie agricole	8	4.31	7	1	88%
Droit agricole et formes d'entreprises	8	4.63	6	2	75%
Assurances prévoyance fiscalité	8	4.94	7	1	88%
Examens finaux brevet agricole	19	4.41	15	4	79%
Examens finaux maîtrise agricole	3	4.23	1	2	33%

Les résultats des examens modulaires présentés dans le tableau 16 sont globalement satisfaisants.

Du côté des examens finaux du brevet, on note plus d'un tiers de retraits avant la remise du dossier d'exploitation. Le travail à consacrer à l'étude d'exploitation est certes conséquent. Il offre toutefois une occasion privilégiée pour le candidat d'analyser son entreprise, son organisation et ses résultats et de formuler des propositions d'amélioration. Il convient de bien planifier le travail à réaliser pour cette étude d'exploitation et de s'organiser en conséquence.

Du côté de la maîtrise, la réalisation de l'analyse stratégique de l'entreprise, le choix d'une stratégie pour l'avenir et la déclinaison de cette dernière sous la forme d'un business-plan requièrent du temps et un haut niveau de compétences. Les résultats obtenus en 2022, s'ils reposent sur un faible nombre de candidat-e-s méritent toutefois réflexion. Une planification fine du travail des candidats et un suivi adéquat de ces derniers devraient permettre d'améliorer la situation.

Il convient de saluer les efforts consentis par les lauréat-e-s et la qualité du travail fourni pour atteindre le niveau de compétences attendu tant au niveau du brevet que de la maîtrise.

Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique

La FRI, l'Ecole d'agriculture du Valais, Agrilogie (VD) et la Haute école des sciences agronomiques forestières et alimentaire (HAFL), en collaboration avec l'Institut agricole d'Obala au Cameroun et le Centre suisse de recherche scientifique à Abidjan en Côte-d'Ivoire, travaillent depuis l'été 2022 sur un projet commun de formation à l'entrepreneuriat agricole entre la Suisse et l'Afrique. Ce projet est soutenu par Movetia, l'agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité au sein du système éducatif.

L'acquisition et le développement de compétences entrepreneuriales chez les jeunes agriculteurs et futurs chefs d'entreprises agricoles constituent un enjeu important pour un développement rural durable. Le projet vise à :

- Concevoir et dispenser une formation à l'entrepreneuriat agricole inédite par l'immersion des futurs entrepreneurs suisses dans le contexte inconnu des systèmes agropastoraux de Côte-d'Ivoire et du Cameroun.
- Renforcer au sein des institutions et chez les formateurs impliqués la maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la conception et la dispense de formations en réseau international.
- Développer les compétences personnelles et sociales chez les jeunes en formation dans un nouvel environnement culturel et économique.
- Développer les compétences dans l'usage du numérique chez les personnes en formation participant au projet.
- Etablir et structurer un réseau d'échanges unique entre écoles d'agriculture en Suisse, au Cameroun et en Côte d'Ivoire.

Du 1^{er} au 11 novembre 2022, dans la 1^{ère} phase du projet, cinq formatrices et formateurs du Cameroun et cinq de leurs homologues de Côte d'Ivoire ont séjourné successivement dans les trois écoles d'agriculture suisses Agrilogie, l'Ecole d'agriculture du Valais et la FRI. Ils ont rencontré des chefs d'entreprises agricoles, des jeunes entrepreneurs en formation et leurs enseignant-e-s. Ils ont ainsi pu se faire une idée de l'entrepreneuriat agricole en Suisse et de la manière dont il est enseigné. Les enseignant-e-s suisses ont également pris connaissance de la situation de l'entrepreneuriat agricole et de son enseignement au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Les dénominateurs communs et les apports spécifiques de chaque pays ont ainsi pu être identifiés. Sur la base de ces éléments, dans le cadre d'un travail collaboratif, un module d'« Initiation à l'entrepreneuriat agricole » a été conçu. Le descriptif du module a été validé par les délégations des trois pays. Une esquisse de programme d'enseignement du module a été élaborée et les bases pour la suite du projet ont été posées. Les étapes suivantes se dérouleront en 2023 et 2024 :

- 1^{ère} session du module d'initiation à l'entrepreneuriat agricole, avec un stage réunissant des participant-e-s (personnes en formation et enseignant-e-s) des trois pays en Côte d'Ivoire : octobre – novembre 2023 ;
- 2^e session du module d'initiation à l'entrepreneuriat agricole, avec un stage réunissant des participant-e-s (personnes en formation et enseignant-e-s) des trois pays au Cameroun : avril – mai 2024 ;
- Consolidation des acquis, établissement et structuration du Réseau de formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique : novembre 2024.



Formation à l'entrepreneuriat agricole Suisse Afrique.

2.5.2 Brevet fédéral et Diplôme supérieur de paysanne

La formation de la paysanne proposée par la FRI, en collaboration avec le CPNE-TN, dans le cadre de l'ECE Arc jurassien permet d'accéder au brevet fédéral de paysanne ou offre des possibilités de formation continue à la carte. Après l'obtention du brevet fédéral de paysanne, les candidates intéressées peuvent poursuivre leur formation en vue de l'obtention du diplôme supérieur de paysanne (maîtrise).

Les candidates, à la base souvent d'origine non agricole, viennent chercher dans cette formation des connaissances et des compétences qui leur permettent de participer à la conduite de l'exploitation de leur conjoint ou partenaire. Dans certains cas, elles valorisent les compétences acquises dans des activités para-agricoles ou développent de nouvelles prestations sur l'exploitation. Certaines candidates acquièrent également cette formation pour bénéficier des droits équivalents à ceux du CFC d'agriculteur dans le cadre de la législation agricole (reprise d'exploitation, accès aux paiements directs et aux crédits d'investissements, etc.).

Tableau 15

Offre modulaire proposée en 2021-22 et 2022-23 dans la formation de la paysanne et effectifs enregistrés.

Modules	Périodes totales	2021-2022		2022-2023	
		Dispensé	Participant-e-s	Dispensé	Participant-e-s
BP01 Entretien du linge et de l'habitat	64			X	16
BP02 Gestion de l'habitat	40			X	11
BP03 Famille et société	40	X	24		
BP04 Jardinage	60				
BP05 Alimentation et préparation des repas	80	X	15		
BP07 Droit rural	48			X	9
BP08 Comptabilité agricole	40	X	16 ⁽¹⁾		
BP11 Introduction à l'élevage bovin	40	X	10		
BP13 Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	40			X	7 ⁽⁴⁾
BP16 Transformation du lait	40	X	7 ⁽²⁾		
BF04 Accueil à la ferme (base)	32	X			
BF04D Accueil à la ferme (vente directe)	24	X	14 ⁽³⁾		

⁽¹⁾ dont 1 personne en formation continue à la carte

⁽²⁾ dont 3 candidates issues d'autres écoles et 4 personnes en formation continue à la carte

⁽³⁾ dont 3 candidats au brevet fédéral d'agriculteur issus d'autres écoles

⁽⁴⁾ dont 1 personne en formation continue à la carte

Les modules BF04 Accueil à la ferme – Base et BF04d Accueil à la ferme – Vente directe ont également été proposés dans l'offre 2022-2023, mais n'ont pas enregistré suffisamment d'inscriptions et ont été annulés.

A la rentrée 2021, on a enregistré 39 candidates au brevet fédéral de paysanne, 2 candidates ont débuté les cours préparatoires au diplôme supérieur de paysanne et suivent les cours avec les candidats à la maîtrise fédérale d'agriculteur. En juillet 2022, 24 candidates se sont inscrites aux modules proposés dans le cadre du brevet fédéral de paysanne et 2 candidates se sont annoncées pour les modules requis pour l'accès au diplôme supérieur de paysanne. A noter que dans le cadre du brevet, dès 2022, l'offre de modules proposée jusque-là sur 3 ans a été remodelée et est désormais organisée sur des cycles de 2 ans, ceci afin de diminuer quelque peu les gros effectifs enregistrés par le passé dans certains modules.

Tableau 16

Effectifs dans les cours du Brevet et du Diplôme supérieur de la paysanne.

Formation	Nombre de candidat-e-s									
	Total		JU		JB		NE		Autres ⁽¹⁾	
	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	22-23	21-22	23-24
Brevet fédéral	39	24	13	14	2	1	9	5	15	4
Diplôme	2	2	2							
Totaux	41	26	15	14	2	1	9	5	15	4

(1) Candidat-e-s provenant de VD, FR, GE

Résultats obtenus

L'ECE-Arc Jurassien conduit les examens de modules sous la surveillance de la Direction romande des examens professionnels de paysanne. La conduite des examens finaux et l'attribution du brevet ou du diplôme sont assumées par cette dernière. Selon le tableau 17, on note de bons à très bons résultats dans les examens de modules. D'autre part, 9 candidates se sont présentées aux examens finaux, 7 obtiennent le brevet fédéral de paysanne.

Tableau 17

Résultats obtenus dans le cadre du Brevet fédéral et du Diplôme de paysanne.

Module	Candidat-e-s	Moyenne	Lauréat-e-s	Echecs	%Réussite
Alimentation et préparation des repas	15	4.95	13	2	87%
Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	7	4.71	6	1	86%
Transformation du lait	3	5.43	3	0	100%
Accueil à la ferme – Vente directe	13	5.58	13	0	100%
Examens finaux Brevet	9	4.58	7	2	78%

Concilier formation, vie familiale, activités sur l'exploitation et souvent travail à l'extérieur représente un investissement considérable. Les participantes aux cours de formation de la paysanne ont parfaitement relevé ce défi.



Brevet fédéral d'agriculteur/trice, brevet fédéral de paysanne, maîtrise fédérale d'agriculteur/trice : diplômé-e-s 2022

2.6 Formation continue en agriculture et en économie familiale

2.6.1 Un programme riche et varié ouvert à un large public

Le contexte dans lequel évolue l'agriculture présente de multiples aléas et rebondissements. Toutefois, les attentes des citoyens et des consommateurs face à l'agriculture restent élevées. Plus que jamais, la formation continue s'avère essentielle pour saisir les opportunités générées par cette évolution et se prémunir des risques qu'elle peut entraîner. Elaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles, le programme de formation continue 2022-2023 proposé par la FRI vise à accompagner les agriculteurs, les agricultrices et les acteurs du développement rural sur cette voie.

S'il répond d'abord aux besoins des agricultrices et des agriculteurs, le programme de formation continue de la FRI est également ouvert à toute personne non issue du monde agricole intéressée par les thématiques abordées. Les cours proposés en cuisine et alimentation, mise en valeur des produits, arboriculture, cultures maraîchères, ou encore apiculture, notamment, s'adressent ainsi à un large public.

Tableau 18

Thématiques et nombres de cours proposés dans le programme de formation continue 2022.

Thématiques	Offert	Dispensé	% dispensés	Cours non dispensés
Gestion d'entreprise et économie rurale	7	3	43%	Reprise d'exploitation hors du cadre familiale A-Twin Cash 2.0 : Banking A-Twin Cash 2.0 : Booking Marketing et agriculture
Agriculture biologique	4	4	100%	
Production végétale (sans bio)	9	6	67%	Pulvérisateurs – utilisation et risques de pollution Blé IP Suisse sans produits phytosanitaires Lutte contre les campagnols
Environnement	2	2	100%	
Cultures spéciales	5	4	80%	Introduction à la viticulture
Production animale (sans bio)	13	9	69%	Prévention et soins complémentaires : onglons et tarissement Santé et productivité du troupeau laitier Santé et élevage des bovins laitiers – Approfondissement Lait de fromagerie : potentiel et exigences
Equipement rural et constructions	5	2	40%	AgriTOP – Mise à jour Faire face aux défis et aux changements Arrimage et charges
Produits du terroir	2	2	100%	
Cuisine alimentation	18	15	89%	La carotte, du jardin à l'assiette Des incontournables de la St-Martin
Santé, bien-être, développement personnel	4	4	100%	
Activités créatives	8	8	100%	
Total	77	60	78%	

60 des 77 cours proposés ont été dispensés. Plus de 1000 personnes ont profité de cette offre, pour un total de 1'587 participations.

Tableau 19*Participation aux prestations de formation continue 2022.*

Domaine	Sujet	Participations	Nbre cours	Nbre sessions	Pers./ session	Pers./ cours
Ecof	Activités créatrices	102	8	16	6.4	12.8
	Cuisine alimentation	621	16	77	8.1	38.8
	Santé développement personnel	65	4	10	6.5	16.3
	Total / Moyenne Ecof	788	28	103	7.7	28.1
ENV	Environnement	19	2	2	9.5	9.5
Gestion	Agriculture biologique	16	1	1	16.0	16.0
	Gestion	112	2	2	56.0	56.0
	Droit et législation	10	1	1	10.0	10.0
	Equipement rural	23	2	4	5.8	11.5
	Total / Moyenne Gestion	161	6	8	20.1	26.8
PAN	Production animale	44	4	6	7.3	11.0
	Production laitière	8	1	1	8.0	8.0
	Production de viande	49	2	2	24.5	24.5
	Apiculture	70	2	2	35.0	35.0
	Total / Moyenne PAN	171	9	7	24.4	19.0
FAER	Produits du terroir	7	2	2	3.5	3.5
PVE	Cultures spéciales	28	4	4	7.0	7.0
	Agriculture biologique	39	3	3	13.0	13.0
	Grandes cultures	351	5	45	7.8	70.2
Total / moyenne Production végétale		441	13	53	8.3	33.9
Total / moyenne FRI		1'587	60	175	9.1	26.5

2.6.2 Gestion d'entreprise et économie rurale

Ces deux dernières années, l'actualité politique agricole a été marquée par trois initiatives populaires ainsi que par l'entrée en vigueur de la nouvelle politique agricole. Ces événements ont montré un clivage marqué au niveau de la population du pays et mis en évidence de fortes attentes face à l'agriculture. Pour un exploitant agricole, comprendre ces éléments du contexte et savoir comment les prendre en compte n'est pas toujours simple et peut représenter une source de stress et de démotivation. Aussi, afin de permettre aux agriculteurs de mieux comprendre le contexte international, les enjeux à prendre en compte et les tendances auxquelles s'attendre à moyen terme, il a été décidé d'organiser une conférence-débat sur le thème : « comprendre le fonctionnement des systèmes agroalimentaires, comment les rendre plus durables ? ». Cette conférence-débat avait également pour but de permettre une rencontre et des échanges entre le monde agricole et le « tout-public ». Organisée au début de mois de novembre, la conférence a réuni des intervenant-e-s de renom et un public d'une centaine de personnes. Les présentations ont été d'une grande qualité. De plus, nous avons eu la chance d'accueillir une délégation du Cameroun et de Côte d'Ivoire, ce qui a donné un relief particulièrement intéressant dans le débat.

Une autre thématique que nous avons jugé importante et souhaité mettre en avant, est le fait de pouvoir concilier harmonieusement son activité professionnelle agricole avec sa vie privée. Il s'agit en effet d'un enjeu majeur pour de nombreuses familles agricoles. D'une part, la question de la compréhension des aspects légaux et relatifs au statut des personnes est très importante. Un cours à ce sujet, « statut de la conjointe et prévoyance professionnelle : à quoi faut-il être attentif ? », a été proposé en collaboration avec AgriJura. Prévu initialement dans le courant de l'hiver, il a été repoussé et dispensé dans le courant du mois de juin. D'autre part, outre les aspects légaux, la question de la gestion du temps de travail est également essentielle. Cette thématique a donc été proposée avec l'idée de créer un groupe d'intérêt ayant pour objectif dans un premier temps de découvrir un outil permettant de mesurer son temps de travail, puis lors d'une seconde étape, de chercher à optimiser ce temps. Le nombre de participants intéressés étant trop faible, les demandes ont été traitées par du conseil individuel.

Enfin, à l'instar des années précédentes, un cours en lien avec le transfert d'exploitations et plusieurs cours liés à la saisie des données comptables ont été proposés. Cette année, ces cours ont rencontré peu de succès et ont dû être annulés.

2.6.3 Production végétale et environnement

Le domaine production végétale et environnement établit chaque année un programme de formation continue riche et varié ; celui-ci répond aux besoins de formation et d'information des agriculteurs.

La panoplie des cours proposés en production végétale s'adresse en priorité à tous les professionnels actifs dans les domaines des grandes cultures, des cultures spéciales, des herbages et de l'environnement. Il est important pour les conseillers de garantir un transfert des compétences auprès des agriculteurs en formation, afin qu'ils en tirent le meilleur profit dans la conduite de leur exploitation.

Les visites de cultures et d'herbages sont des moments privilégiés pour mettre à jour des connaissances liées à la technique et au partage d'expériences entre agriculteurs et conseillers. Elles permettent également de remettre les cultures dans un contexte agricole en évolution. C'est ainsi que les nouvelles mesures de politique agricole 22+ sont abordées lors de ces visites de cultures et seront renforcées par des actions plus spécifiques, voire individualisées en cas de besoin.

Afin de renforcer le contact avec les agriculteurs, le domaine production végétale poursuit la communication à travers les sept groupes WhatsApp mis en place en 2020 et touche environ 600 agriculteurs par ce biais.

Les autres cours proposés s'adressent à un public plus ciblé, notamment dans la conduite de vergers et de jardins, et portent sur la protection des plantes, les techniques innovantes ou encore la permaculture.

2.6.4 Production animale

Le programme de formation continue 2022 du domaine production animale contenait quelques cours qui avaient dû être repoussés depuis 2021 en raison des restrictions sanitaires.

Le cours « Gestion durable du parasitisme » a eu lieu dans le cadre de ces restrictions, en présentiel, et il a été possible d'inclure une personne par visio-conférence. Les enquêtes réalisées dans le cadre de l'étude sur le parasitisme des bovins et des chevaux mettent en lumière un nombre trop important de traitements antiparasitaires qui font augmenter les parasites résistants. Il existe des possibilités de prévention par la gestion des pâtures et il est urgent de les appliquer pour préserver l'efficacité des produits !

Le traditionnel cours « Actualisation en élevage allaitant » a pu à nouveau avoir lieu et il a été réjouissant de pouvoir réunir un nombreux public à cette occasion ! Nous essayons également de lancer de nouveaux groupes d'intérêt en production laitière. Il s'agit, en petits groupes, d'échanger sur des thématiques diverses entre professionnels et de partager ses points forts et ses points faibles afin de progresser ensemble.

Offre particulière en 2022, « Le suivi de son troupeau à l'aide de RedOnline » a été dispensé en salle informatique. Ce fut l'occasion de découvrir les nombreuses possibilités disponibles sur cette plateforme.

Un cours « CHTAX » proposé dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur a été ouvert en formation à la carte à d'autres participants. Deux personnes externes au brevet ont pu profiter de cette formation alliant théorie et pratique sur une exploitation.

Les « bons conseils sur les installations de séchoir en grange » ont rencontré un franc succès en décembre. Les participant-e-s ont eu l'occasion d'analyser les possibilités d'amélioration de leur installation avec des gains à réaliser en matière de vitesse de séchage.

2.6.5 Filière alimentaire et espace rural

Les synergies entre la formation continue et les cours préparatoires au brevet fédéral de paysanne ou d'agriculteur sont mises à profit dans le domaine filière alimentaire et espace rural pour réunir différents publics sur des thématiques communes (transformation laitière, vente directe). Les modules suivants de l'Ecole de chefs d'exploitation sont systématiquement ouverts en formation à la carte et enregistrent régulièrement des inscriptions : Marketing, Bases de l'accueil à la ferme, Vente directe.

La collaboration franco-suisse en matière de formation continue sur la thématique de la transformation du lait se poursuit. Pour la huitième année consécutive, un groupe suisse s'est rendu à l'ENILBIO de Poligny (F) pour un cours pratique de 3,5 jours en halle technologique. Ce type de cours permet des échanges enrichissants et de s'inspirer de pratiques et compétences françaises pour se différencier ensuite sur le marché suisse. Les recettes enseignées et l'équipement en halle technologique permettent d'acquérir rapidement les compétences de base et répondre à la question « Transformation laitière à la ferme : je confirme mon projet ? ».

2.6.6 Economie familiale et intendance

Avec la levée des mesures sanitaires, les cours ont à nouveau pu être dispensés en présentiel, sans restriction. Le programme 2022 a proposé six cours sur inscription en activités pratiques et créatrices, parfois dédoublés. Trois cours sur inscription dans le domaine santé bien-être & développement personnel et six cours de cuisine et mise en valeur des produits, souvent dédoublés voir triplés, figuraient également au programme. Seuls deux cours sur inscription ont dû être annulés faute d'inscriptions. Les groupes d'animation rurale en économie familiale se sont vu proposer dix thèmes, dont huit ont finalement été retenus.

La participation des cours en groupes d'animation rurale est régulière, mais tend à la baisse, le passe sanitaire obligatoire a retenu le public dans un premier temps. Le début de saison 22-23 s'avère timide avec un taux de participation irrégulier et nombre de désistements de dernière minute. La cuisine et la mise en valeur des produits restent les thématiques phares dans les groupes d'animation rurale, alors que les domaines créatifs et pratiques ou la santé suscitent peu d'intérêt. Des réflexions sont en cours dans ce domaine. La fréquentation des cours sur inscription prouve que les thèmes correspondent aux attentes du public. Ici, les cours santé et bien-être ont connu un joli succès cette année.

De manière générale, malgré les restrictions sanitaires en début d'année 2022, la campagne de formation continue 2021-2022 s'est bien terminée. La campagne 22-23 a débuté quelque peu timidement, mais s'est peu à peu dynamisée et évolue positivement. Nous poursuivons avec l'usage des NTIC sous différentes formes (évaluations directes par QR -code, formation sous forme de vidéo, quiz sur smartphone, etc...), ce qui permet aux participantes de progresser dans l'apprentissage et l'usage du numérique . Dans le domaine santé et bien-être, une nouvelle approche avec de nouveaux formateurs a relancé l'intérêt et s'est avérée positive. Enfin, l'épanouissement et le perfectionnement dans les domaines de la cuisine et des activités pratiques et créatrices restent les points forts de la formation continue en économie familiale.

2.7 Formation en agriculture biologique

Pour les 120 périodes de cours dispensées en classe séparée en 3e année d'apprentissage aux apprentis qui suivent le domaine spécifique agriculture biologique, la FRI collabore avec les autres écoles d'agriculture de Suisse romande. Tou-te-s les apprenti-e-s romand-e-s optant pour ces cours bio sont réuni-e-s au sein d'une classe itinérante et les cours sont dispensés durant 3 semaines de cours blocs. La FRI en collaboration avec CPNE-TN de Cernier assume la semaine introductive. Ce mode de faire favorise l'émulation entre les personnes en formation et les formateurs issus de différents horizons.

En 2021-22, les semaines blocs ont été organisées de la manière suivante :

- 25-29.10.2021, Courtemelon et Cernier : généralités, productions végétale et animale ;
- 07-11.03.2022, Grangeneuve : production animale ;
- 02-06.2022, Grange-Verney : production végétale.

Dans ce cadre, 8 apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du domaine spécifique en agriculture biologique, avec 31 collègues issus des autres cantons romands. A la rentrée 2022, si l'intérêt des apprenti-e-s romand-e-s pour le domaine spécifique agriculture biologique s'est quelque peu atténué, la participation des apprenti-e-s du Jura et du Jura bernois reste constante avec 8 inscriptions sur 19 pour l'ensemble de la classe romande.

Aux procédures de qualification 2022, 7 candidat-e-s au CFC, sur 28, ont opté pour le domaine spécifique agriculture biologique et 6 ont obtenu ce titre.

En formation supérieure, dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral d'agriculteur, l'Ecole de chefs d'exploitation Arc jurassien, en collaboration avec les écoles de chefs d'exploitation d'Agrilogie (VD) et de Grangeneuve (FR), propose tous les deux ans en alternance les modules LW03 Grandes cultures bio et LW04 Production fourragère et conservation des fourrages bio. En 2022, 9 candidat-e-s, 7 du Jura et du Jura bernois ont suivi les cours du module LW03 Grandes cultures bio.

Le nombre d'exploitations choisissant de produire en bio ou qui s'intéressent à ce mode de production tend également à croître. Afin de proposer un programme de cours attractif, la FRI collabore étroitement avec les autres institutions de vulgarisation et de conseil romandes pour la formation continue en agriculture biologique. Les cours sont aussi ouverts aux agriculteurs PER intéressés par les pratiques de l'agriculture biologique ou qui s'interrogent sur l'opportunité de convertir leur exploitation, mais qui n'ont pas encore tous les éléments pour franchir le pas ou renoncer. Dans ce cadre, les échanges d'expériences entre les participants sur les différentes pratiques apportent un net plus à la formation. Les cours suivants figuraient au programme en 2022 :

- Introduction à l'agriculture biologique (cours de base reconversion) ;
- Visites de cultures biologiques ;
- Atelier betteraves sucrières bio ;
- Journée suisse des grandes cultures bio.

Tous ces cours ont pu être dispensés et ont réuni au total une centaine de participant-e-s.

La production maraîchère bio et la permaculture intéressent un large public. Des cours ouverts à tout public sont organisés sur cette thématique et dispensés sur l'exploitation de formation en cultures spéciales.

2.8 Formation dans les domaines connexes à l'intendance et à l'agriculture

La FRI met ses compétences au service de différents partenaires de formation dans les domaines connexes à l'agriculture et à l'intendance.

Ainsi, l'EMI dispense les cours professionnels dans le domaine de l'intendance (60 périodes) aux apprenti-e-s Aide en Soins et Accompagnement (ASA) AFP, issus de la Division Santé Social Arts du Centre Jurassien d'Enseignement et de Formation (CEJEF). Pour les auxiliaires de santé actifs au sein de la Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile (FASD) l'EMI propose deux cours sur les activités d'intendance et l'aménagement du lieu de vie :

- Un cours de perfectionnement de 1 jour ;
- Un cours d'approfondissement de 3.5 jours.

Dans le cadre des cours préparatoires au brevet fédéral de concierge, organisés par le Centre de Formation Professionnelle Berne Francophone (CEFF), la FRI dispense les modules Protection de l'environnement (20 périodes), Environnement et jardinage (60 périodes) et Nettoyage (80 périodes).

En collaboration avec les Fédérations d'apiculture du Jura et du Jura bernois, la FRI propose des cours d'apiculture pour débutants. Les cours se déroulent sur deux ans : 17 séances en première année permettent d'acquérir les bases et 9 séances en deuxième année approfondissent les aspects pratiques et techniques.

Le CABI, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, propose un master en protection intégrée des cultures, fréquenté par un public international, issu prioritairement des pays de l'hémisphère sud. Depuis 2022, la formation a été digitalisée et dispensée en ligne. Dans ce cadre, la FRI a notamment réalisé des séquences vidéo sur les thématiques suivantes :

- Protection intégrée des cultures ;
- Production de semences et sélection variétale ;
- Agriculture biologique.

Tableau 20

Formations dispensées par la FRI dans les domaines connexes à l'agriculture et l'intendance au profit de différents partenaires de formation

Partenaire	Formation	Nombre participant-e-s	
		2021	2022
CEJEF Div. Santé Social Arts	Aide en Soins et Accompagnement AFP Cours professionnels domaine intendance	8	10
Fondation pour l'Aide et les Soins à Domicile	Formation continue Auxiliaire de santé Perfectionnement en intendance	20	16
CEFF Artisanat	Brevet fédéral de concierge Nettoyage, Environnement et jardinage, Protection de l'environnement	10	10
CABI et Université de Neuchâtel	Master en protection intégrée des cultures	-	43
Société d'apiculture du Jura et du Jura bernois	Cours d'apiculture pour débutants	69	70

2.9 Economie familiale & intendance

Les activités du domaine économie familiale et intendance s'articulent principalement autour de la formation professionnelle initiale et supérieure, ainsi que de la formation continue.

Durant l'année écoulée, une certaine normalité a été retrouvée, faisant suite à deux années fortement impactées par la pandémie de COVID-19. Il faut relever la participation à plusieurs mises en situation pratiques d'envergure, notamment dans le cadre des festivités du 125^{ème} de l'Ecole d'agriculture et d'intendance, ainsi que lors de la 1^{ère} Fête de la Damassine.

Les apprenti-e-s de l'EMI collaborent régulièrement avec les services hôteliers de la FRI et plus particulièrement avec celui de la conciergerie. Cela permet de mettre à profit les notions vues en école de métier dans un contexte professionnel, tout en confrontant les apprenti-e-s aux aléas liés aux usagers. La collaboration avec le restaurant s'installe également, parallèlement au développement du nombre de manifestations assurées.

Les diverses collaborations externes menées depuis plusieurs années ont été reconduites, tant du côté du CEJEF ou du CEFF artisanat. Ces collaborations permettent de toucher un public différent et de faire rayonner la FRI dans la région interjurassienne.

L'école des métiers de l'intendance maintient des liens étroits avec les écoles professionnelles des autres cantons romands, mais également avec l'OrTra intendance. La FRI est représentée au sein du comité de l'OrTra intendance interjurassienne et s'occupe des finances de l'association.

Plusieurs rencontres avec l'OrTra intendance suisse ont été organisées dans le cadre des travaux liés à l'introduction des nouvelles professions de Gestionnaire en hôtellerie-intendance CFC et d'Employé-e en

hôtellerie-intendance AFP. Ces deux professions remplaceront progressivement les formations actuelles dès la rentrée d'août 2024.



Courtemelon, diplômés 2022.

2.10 Commission de la formation professionnelle

La commission interjurassienne de la formation professionnelle agricole et intendance (la commission) assume la reconnaissance et la surveillance des places d'apprentissage, la validation et le suivi des contrats d'apprentissage pour les professions de l'agriculture, de l'intendance et du cheval dans le Jura et le Jura bernois. Elle organise également les procédures de qualification pour les filières CFC et AFP de l'intendance et l'agriculture et valide les résultats.

En 2022, la commission a siégé à quatre reprises : le 27 janvier, le 7 avril, le 27 juin et le 6 septembre. Elle a également rendu une décision en ligne en juin 2022.

Tout au long de l'année, la commission a suivi l'évolution de la réforme en cours et de la fusion des professions de Gestionnaire (CFC) et d'Employé-e (AFP) en hôtellerie et intendance. Cette évolution offre des perspectives de nouvelles places d'apprentissage dans les structures hôtelières de la région. Cela élargit les possibilités de formation et d'emploi et peut contribuer à améliorer l'image de la profession. Les enjeux portent sur le choix du lieu d'enseignement professionnel par les cantons et la poursuite des cours professionnels à la FRI pour le Jura et le Jura bernois. La commission souhaite garder une offre de formation régionale et maintenir les cours professionnels pour la nouvelle formation à la FRI.

La commission a également suivi l'évolution de la révision de la formation professionnelle initiale agricole, qui porte actuellement sur un modèle de formation de formation en 3 ans, avec orientations en 3e année et possibilité de suivre une deuxième orientation sur une année de formation supplémentaire (modèle 3 + 1).

La commission, en collaboration avec la FRI, poursuivi la mise en place du nouveau concept de formation des apprenti-e-s agriculteurs et agricultrices en vue de l'obtention du permis R1/R4, suite à l'entrée en vigueur de la directive CFST 6518. Certains maîtres d'apprentissage ne disposent pas des véhicules et/ou de la formation requises pour mener les courses d'apprentissage sur leur exploitation avec les apprentis. Il a été tenté de constituer un pool de maîtres d'apprentissage disposant des véhicules et formations adéquates qui pourraient mener ces courses d'apprentissage pour les apprenti-e-s issus d'autres exploitations. La démarche n'a pas connu le succès escompté. Une alternative pour organiser ces courses d'apprentissage sous l'égide de la FRI, dans les locaux et avec le matériel de l'école du bois du CEJEF se dessine.

Conformément à la Loi sur les forêts et son ordonnance d'application, depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les personnes qui effectuent des travaux forestiers pour des tiers doivent être au bénéfice d'une formation totalisant au minimum 10 jours. Cette exigence s'applique également aux apprentis et aux employés. Dans le cadre de l'apprentissage agricole, AgriAliForm, en collaboration avec les différents partenaires concernés (OFEV, Cantons, SPAA) a élaboré une procédure selon laquelle les apprenti-e-s peuvent effectuer des travaux forestiers sous la surveillance d'un maître d'apprentissage. La commission a informé les maîtres d'apprentissage de ces nouvelles dispositions. Elle a également invité la FRI à proposer la mise en place d'un concept de formation permettant aux apprenti-e-s qui le souhaiteraient d'acquérir la formation requise pour effectuer des travaux forestiers dès le début de l'apprentissage. Dès la rentrée 2022, les apprenti-e-s de 1^{ère} année qui le souhaitent, avec l'accord de leur maître d'apprentissage, peuvent suivre le module E28 dispensé dans le cadre des cours à option de 3^e année et qui répond à ces exigences.

Pour les entreprises formatrices en intendance, la commission a finalisé les démarches d'auto-déclaration de ces dernières quant à la mise-en-œuvre des mesures d'accompagnement des jeunes dans la réalisation de travaux dangereux, conformément aux annexes 2 des ordonnances de formation de gestionnaire et d'employée en intendance. Cela permettra aux entreprises formatrices de déroger à l'art. 4 de l'Ordonnance 5 relative à la Loi sur le travail et de confier des travaux réputés dangereux aux apprenti-e-s.

Les traditionnelles séances annuelles des maîtres d'apprentissage se sont déroulées le 25 août 2022 pour l'intendance et le 26 septembre 2022 pour l'agriculture. Ces séances permettent d'assurer le lien et une bonne collaboration entre la commission, les maîtres d'apprentissage et l'école professionnelle. Elles sont aussi l'occasion d'échanger et de diffuser diverses informations entre les partenaires à la formation professionnelle agricole et en intendance.

De fin octobre à début janvier, tou-te-s les apprenti-e-s de 1^{ère} et 2^e année en formation agricole, ainsi que les apprenti-e-s de 1^{ère} année et les stagiaires de 3^e année en intendance ont été visité-e-s sur leurs places d'apprentissage. On a également visité les apprenti-e-s professionnel-le-s du cheval de 1^{ère} année. 82 visites ont ainsi été réalisées par les membres de la commission (65 agriculture, 15 intendance, 2 professionnel du cheval). Ces visites sont appréciées par les apprenti-e-s et les maîtres d'apprentissage. Elles permettent d'avoir un contact avec la commission et un regard sur le déroulement des apprentissages. Dans la grande majorité des cas, aucun problème majeur n'est signalé. Lorsque des éléments doivent être améliorés, les mesures adéquates sont prises.

Les procédures de qualification 2022 ont pu se dérouler conformément aux ordonnances de formation et aux directives y relatives. Outre l'organisation des examens, la commission s'est rendue sur les lieux d'examens et pu constater la qualité du travail et le professionnalisme des expert-e-s. Après la validation des résultats, la commission a dû traiter un recours, qui a finalement été retiré.

La commission se soucie de la qualité du travail des experts. Une formation adéquate est un préalable important. La formation porte sur 1 jour de cours de base, suivi d'un jour de cours spécifique à la profession. En 2022, 1 cours de base pour les experts aux examens agricoles a été organisé et a été suivi par 11 expert-e-s du Jura et du Jura bernois.

Enfin, la commission a procédé en 2022 aux visites de reconnaissances et accordé le droit de former à 9 entreprises formatrices :

- 7 exploitations agricoles ;
- 1 centre équestre ;
- 1 institution dans le domaine de l'intendance, comme place de stage.

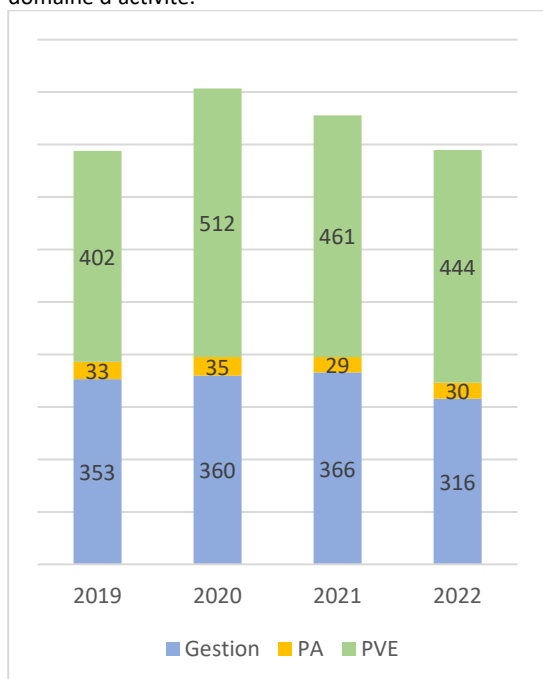
3. Conseils, expertises et développement

3.1 Introduction – synthèse des activités du département

« La vulgarisation des nouvelles règles et mesures relatives à la réduction des risques liés aux produits phytosanitaires et de perte d'éléments nutritifs, nous a fortement mobilisés ».

Le Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI a pour mission d'apporter des appuis, fournir des informations, mettre en place des projets et délivrer des expertises à l'agriculture de la région. En 2021, en gestion d'entreprise, en productions animales et végétales, 790 nouveaux mandats sont rentrés. La FRI est également active sur de nombreux projets collectifs dans le but de permettre à l'agriculture de la région de s'adapter à l'évolution des attentes de la société.

Graphique : Evolution du nombre de mandats rentrés par domaine d'activité.



LES FAITS MARQUANTS

En 2022, les conseillers de la FRI ont ouvert 790 nouveaux mandats différents (voir graphique), en dessous de la moyenne des années 2019-2021 qui s'établissait à 850 mandats. La baisse est principalement imputable au domaine

Gestion d'entreprise avec 50 mandats en moins que l'année précédente. Cette situation s'explique certainement par la forte hausse des coûts de construction qui tend à diminuer l'intérêt des exploitants à s'engager dans de nouveaux projets.

En 2022, Les conseillers de la FRI ont fourni un travail conséquent d'information et d'accompagnement sur les modifications de l'Ordonnance sur les paiements directs en lien avec la réduction des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires et la diminution de pertes d'éléments nutritifs.

Dans un contexte général instable, les actions du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI visent l'atteinte des objectifs suivants pour l'agriculture de notre région :

- + d'efficacité technique ;
- - de charge mentale liée à l'évolution du cadre légal ;
- + de durabilité des pratiques ;
- + de rémunération du travail ;
- + de qualité de vie.

LES DEFIS

Accompagner l'agriculture dans un monde avec des attentes en parties contradictoires (durabilité, marché, traditions) en faisant ressortir des perspectives motivantes pour les exploitations.

Alléger la charge mentale des exploitants liée à la complexité et aux changements de la politique agricole.

Modification de l'Ordonnance sur les paiements directs et mise en oeuvre

Le 13 avril 2022, le Conseil fédéral statuait sur le train d'ordonnances relatif à l'initiative parlementaire 19.475 « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides ». Il a ainsi exécuté le mandat du Parlement, qui souhaite réduire de moitié les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2027 et diminuer de 20 % les pertes d'éléments nutritifs d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, le Conseil fédéral a prévu des mesures contraignantes et volontaires, sous forme de contributions au système de production. La plupart de ces nouvelles mesures sont entrées en vigueur au 1er janvier 2023 et ont nécessité une inscription au recensement d'été, en août et septembre 2022. Le défi était donc important pour la Fondation rurale interjurassienne qui a pour mission d'accompagner les agriculteurs dans ces phases de changement. Notre action dans ce contexte peut être résumée ainsi :

- **Donner du sens.** Sans entrer dans un rôle de justification des mesures décidées par les autorités, il était nécessaire de rappeler que ces mesures servent à répondre aux attentes de la société et, que pour une bonne part, elles représentent la mise en œuvre d'engagements de la profession en lien avec les campagnes relatives aux initiatives refusées en 2021.
- **Expliquer les nouvelles règles et nouvelles mesures.** La FRI a animé, conjointement avec les instances étatiques et la défenses professionnelle, 4 séances dans le Jura et 2 séances dans le Jura bernois. En complément, la FRI a publié un site internet¹ afin de permettre à chacun de prendre connaissance des éléments le concernant, sans devoir s'approprier les nouvelles règles ou mesures ne le concernant pas.



0 Pourquoi et comment utiliser ce site ?



1 Quelles sont les principales modification de l'ordonnance sur les paiements directs ?



2 Quel sera l'impact de ces changements sur les paiements directs de mon exploitation ?



3 Où puis-je obtenir des informations plus détaillées sur les différentes mesures ?



4 Et maintenant, comment est-ce que je poursuis ?

- **Permettre aux exploitants de comprendre les impacts financiers pour leurs entreprises.** La FRI a développé un tableur Excel permettant en quelques minutes d'apprécier l'impact sur les paiements directs de son exploitation selon que l'exploitants adhère ou non aux nouvelles contributions au système de production. Ce tableur a été mis à disposition de Agridea qui l'a ensuite traduit pour le mettre à disposition de toutes les régions de Suisse.
- **Accompagner les exploitants dans le choix des mesures et les inscriptions correspondantes.** Les conseillères et conseillers de la FRI ont répondu à de nombreuses demandes téléphonique et de rendez-vous afin d'offrir les informations qui pouvaient encore manquer aux exploitants afin qu'ils puissent prendre les bonnes décisions d'inscription et procéder à ces dites inscriptions dans les délais.

¹ <https://sites.google.com/view/modifications-opd-2023/accueil>

Un engagement au service d'une mission

Le travail des collaborateurs du Dpt Conseils, expertises & développement de la FRI s'inscrit dans une mission, à savoir :

- Apporter les appuis administratifs, techniques et économiques nécessaires aux exploitant-e-s ;
- Fournir les informations utiles à la prise de décision par les exploitant-e-s ;
- Accompagner et faciliter le développement et la mise en place de projets générant une rémunération du travail et une qualité de vie satisfaisantes pour les familles paysannes ;
- Délivrer des expertises neutres facilitant le règlement de différends en lien avec l'agriculture.

En 2022, la poursuite des objectifs suivants pour l'agriculture de la région nous a particulièrement animée.



Dans ce contexte, nos actions ont particulièrement porté sur les activités suivantes :

Promotion de l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires | Accompagnement stratégique | Identification des potentiels d'économie d'énergie | Désherbage robotique | Conduite du projet Agriculture & pollinisateurs | Préservation, développement et mise en valeurs des vergers | Appui au développement de l'agriculture biologique | Aménagements de pâturages | Accompagnement de transferts d'exploitations | Coordination et soutien aux réseaux écologiques | Plans & bilans de fumure | Aide au recensement | Amélioration de la fertilité des sols | Conseil en biodiversité | Protection des troupeaux contre les grands prédateurs | Optimisations technico-économique de l'entreprise | Essais en production végétale | Conduite du projet SPAD (Production bovine durable) | Coaching technique | Accompagnements à la mise en place de collaborations | Appuis administratifs divers | Recherche de financements | Médiations | Conseil environnemental | Expertises techniques | Implantation de surfaces de qualités avec des espèces indigènes | Protection des sols | Calcul de plans d'alimentation des bovins | Plans d'épandage | Arbitrages | Soutient de la filière de la Damassine AOP | Appréciation de la faisabilité technique et économique de projets | Evaluation de pertes de récoltes | Conduite du projet Agroforesterie | Travail sur la réduction de l'utilisation d'antibiotiques | Expertises économiques | Prévention de l'érosion des sols | Promotion des auxiliaires du colza | Gestion du parasitisme des bovins & équidés

Notre défi principal : accompagner l'agriculture dans un monde avec des attentes contradictoires ?

Dans le système de marché dans lequel nous vivons, les entrepreneurs qui s'adaptent à l'évolution de la demande ont du succès, les autres s'exposent à des problèmes de rentabilité. Pour les exploitants agricoles, la situation n'est pas simple. Ils doivent faire face à des injonctions en partie contradictoires :

- Les attentes de la société pour une production de denrées plus durable ;
- Les attentes des consommateurs pour des produits "bon marché" ainsi que pour des denrées issues de la production animale ;
- La reconnaissance par les pairs pour des modèles de production qui ne sont en partie plus en adéquation avec les défis en matière de durabilité.

Dans ce contexte, l'accompagnement par la FRI des exploitants vers une évolution de leurs pratiques représente un défi considérable. Il s'agit en particulier de :

- Comprendre les craintes, besoins fondamentaux et la vocation nourricière des exploitants ;
- Connaître et savoir communiquer l'évolution des attentes de la société, et par conséquent la nécessité d'adaptation, tout en reconnaissant le travail réalisé jusqu'à présent ;
- Montrer des perspectives motivantes pour une agriculture en évolution répondant aux attentes des consommateurs et citoyens.

3.2 Production végétale & environnement (PVE)

« La recherche appliquée indispensable pour un conseil adapté en production végétale ! »

Le Domaine production végétale & environnement (PVE) gère et anime toutes les problématiques liées aux grandes cultures, aux cultures spéciales, le sol, les herbages, les aspects liés à la promotion de la biodiversité. Quinze collaborateurs y sont actifs et abordent les différents thèmes sur demande des clients en conseils individuels ou collectifs, par la gestion de projets, ainsi que par le biais de la formation de base ou continue.

LES FAITS MARQUANTS

Projet Micro-hyménoptères : après une intense campagne de recherche de financement, ce projet a abouti et enrichira le portefeuille d'activités du domaine PVE dans le but d'identifier des moyens de luttés intégrées et biologiques contre les principaux ravageurs du colza.

La quatrième année du projet **Terres vivantes** avec des visites de terrain réalisées avec les partenaires scientifiques et les agriculteurs. Chaque année, nous avons le plaisir d'accueillir des stagiaires en formation dans les sols.

Cinquième année dans le terrain du projet **Agriculture & Pollinisateurs** ; les analyses statistiques ont débouché sur des résultats intéressants et prometteurs.

Départ à la retraite de **Bernard Beuret** après 40 années d'activités au service de l'agriculture régionale et de la FRI dans le domaine de la production végétale et plus particulièrement dans la conduite de la Station de protection des plantes.

Réorganisation de certaines activités au sein du domaine, notamment par la nomination de Julien Berberat dans la conduite de la station de protection des plantes.

Avec le changement de personnel au sein du domaine PVE, il y aura lieu de redéfinir certaines activités et les cahiers des charges des collègues au sein du domaine pour répondre au mieux aux besoins de l'agriculture jurassienne.

LES DEFIS

Mise en application des nouvelles mesures de la politique agricole.

Le projet romand d'**Agroforesterie** est dans sa troisième année. Il permet de recueillir les données de terrain qui doivent être transférées dans la pratique, afin de donner goût à cette technique ancestrale prometteuse.

Le projet **Terres vivantes** vise à améliorer la qualité structurale des sols. Les observations et les résultats doivent permettre de transférer des techniques innovantes auprès des agriculteurs et de promouvoir ainsi une agriculture adaptée au site.

Le projet **Agriculture & Pollinisateurs** entrera dans sa 6^e année. Certains résultats déboucheront sur les premiers axes de conseils pour la pratique.

Dans le cadre de la mise sur pied du Centre de compétences **CEDD-Agro-Eco-Clim** avec UniNE, il y aura lieu de bien y insérer nos diverses activités en PVE, dans le dessein d'alimenter les réflexions universitaires intégrées dans nos pratiques.

Le projet **Micro-hyménoptères parasitoïdes liés au colza** doit permettre de contribuer à trouver des solutions au contrôle des ravageurs du colza, par l'identification de parasitoïdes et également par l'étude de l'influence de l'architecture paysagère sur le comportement des insectes.



Micro- hyménoptère prélevé dans une parcelle de colza et qui sera identifié en laboratoire ; des auxiliaires indispensables pour le maintien à long terme de la culture de colza.

Les tâches du domaine sont multiples, notamment dans la gestion de projets, le conseil, les expertises, la formation (de base, supérieure et continue) et se déploient dans les thématiques suivantes :

- Grandes cultures conventionnelles et biologiques ;
- Cultures herbagères et gestion de pâturages ;
- Cultures spéciales : arboriculture et cultures maraîchères ;
- Réseaux écologiques, projets paysagers et autres projets en lien avec la promotion de la biodiversité ;
- Gestion des sols, la protection des plantes et la fumure.

Une séance mensuelle appelée "café végétal", permet d'échanger sur les affaires courantes, de réguler les activités au sein du domaine et d'identifier des synergies sous la forme d'échanges entre les collègues sur les différents projets en cours.

Une autre séance « les échanges culturels » qui est plus technique, permet aux collaborateurs d'échanger sur les observations de terrain, de les mettre en lien avec les actualités et de définir un conseil et une communication concertés entre les conseillers et les agriculteurs.

3.2.1 Données météorologiques

L'année 2022 a été une année chaude (1.6°C au-dessus de la norme). Les températures mensuelles moyennes ont toutes été supérieures aux normes, sauf celles d'avril et septembre (très légèrement inférieures). Les précipitations annuelles sont plus faibles que la norme, c'est surtout la répartition de ces dernières qui pose un problème. Les mois d'avril et septembre ont été particulièrement arrosés ; pour l'année entière, ce sont environ 75 mm de pluie qui sont tombés en moins comparé à la norme (1991-2020).

L'hiver 2021-2022 n'a pas été rigoureux, la température n'est en effet jamais descendue sous la barre de -10 °C ; les jours les plus froids ont été le 27 janvier et le 6 mars (-7.3°C). Le mois de février a été caractérisé par des températures relativement douces, favorisant un démarrage précoce de la végétation.

Le mois de mars a été marqué par un retour des gelées nocturnes, ce qui a eu pour effet de stopper la végétation. Cependant, cet épisode de gel n'a pas péjoré la nouaison des arbres fruitiers. En plaine, il y a eu un dernier épisode de neige fin mars début avril. Du 21 juin au 30 juin, de violents orages avec de la grêle (en grande quantité) ont balayés plusieurs fois le canton. Quasiment toutes les régions ont subi des dégâts, cependant davantage marqués en Ajoie. Fin septembre, un nouvel épisode de grêle a touché certains secteurs (Ajoie et a suivi la chaîne du Mont-Terrible).

À partir du début de l'été, les conditions sont devenues vraiment chaudes et très sèches. Les premières précipitations significatives sont revenues à la mi-août. L'entier du territoire a souffert de cet épisode sec avec des vents desséchants.

Le mois d'octobre a été chaud, avec des températures supérieures aux normes (3.7°C de plus) La période a été très propice aux semis. Les cultures et herbages se sont développées sans interruption jusqu'à début décembre. A noté une période très froide entre le 11 et le 14 décembre, les températures sont descendues à -12.7°C.

Tableau 21

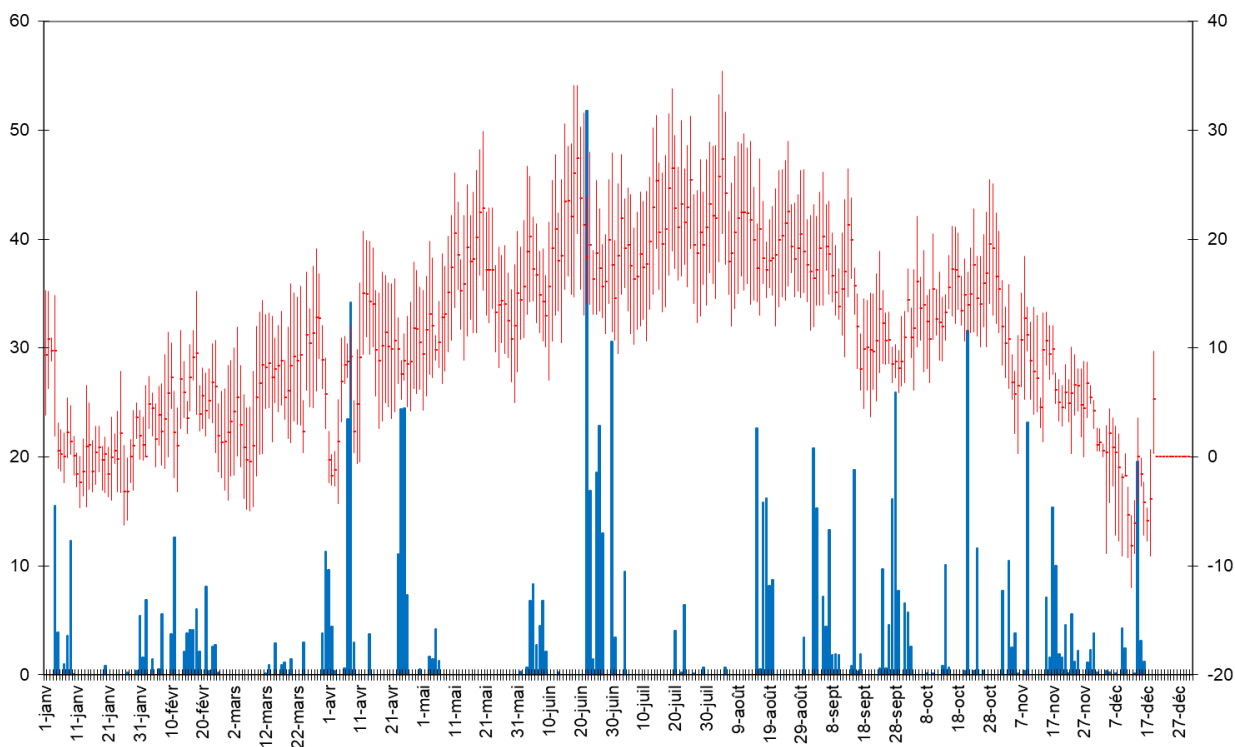
Comparaison des précipitations et des températures moyennes mensuelles enregistrées à Courtemelon en 2022 avec les valeurs moyennes de la période 1991-2020 mesurées à Delémont par MétéoSuisse.

Mois	Somme précipitations Moyenne 1981-2012 [mm] à Delémont	Somme précipitations Année 2022 [mm] à Courtemelon	Mois	Température de l'air Moyenne 1991-2020 [°C] à Delémont	Température de l'air Année 2022 [°C] à Courtemelon
Janvier	53	43.8	Janvier	0.9	1.2
Février	50	62.8	Février	1.9	4.8
Mars	52	27.8	Mars	5.4	6.1
Avril	65	104	Avril	9.1	9
Mai	93	33.6	Mai	13.2	15.5
Juin	91	95.4	Juin	16.9	19.1
Juillet	94	40.6	Juillet	18.7	20.7
Août	96	89.6	Août	18.2	20.1
Septembre	72	134.8	Septembre	14.1	14.0
Octobre	73	46	Octobre	10	13.7
Novembre	69	74.6	Novembre	4.8	7.3
Décembre	68	48.8	Décembre	1.7	2.6
Somme	876	801.8	Somme	9.6	11.2

Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Moyenne 1991-2020 à Delémont	Nbre de jours de pluie par année (>=1 mm) Année 2022 à Delémont
123.4	119

Figure 4

Observations météorologiques à Fahys en 2022.

**Légende :**

histogrammes : pluviométrie en mm (échelle de gauche ; se référer au texte)

lignes brisées : températures minimum, moyenne, maximum en °C (échelle de droite)

3.2.2 Essais cultureux

Essais en grandes cultures

Afin de pouvoir se baser sur des données de références correspondant à la réalité de l'Arc jurassien, la FRI met chaque année des essais en grandes cultures en place, avec la collaboration des Stations fédérales de recherche en agronomie, Swissgranum et des partenaires régionaux et ceci pour les cultures suivantes :

- Orge d'automne conduite en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Colza d'automne conduit en mode PER ;
- Colza d'automne conduit en mode biologique ;
- Blé d'automne conduit en mode PER (conventionnel et extenso) ;
- Blé panifiable d'automne conduit en mode biologique.

Les objectifs de ces essais sont :

- Etudier et observer le comportement variétal de ces cultures dans la réalité climatique de l'Arc jurassien ;
- Identifier, à partir des listes variétales éditées par Swissgranum, les variétés les mieux adaptées à notre région ;
- Comparer les principales variétés de ces différentes cultures, sur les plans technique et économique ;
- Acquérir des données de références à valoriser dans le cadre de nos conseils ;
- Partager ces informations avec les acteurs de la filière.

Commentaires généraux

En fonction des objectifs visés, ces essais remplissent pleinement leur rôle. La rigueur, avec laquelle ces essais sont conduits, permet aux conseillers de tous les domaines d'activité de la FRI, de disposer de solides données de références acquises par près de 371 heures de travail réalisé au sein du domaine.

Cet année tous les essais situés en Ajoie ont malheureusement été grêlés et n'ont donc pas été récoltés. La traditionnelle séance de présentation des résultats des essais a donc été annulée.

Seul l'essai blé conventionnel implanté dans la vallée de Delémont a pu être valorisé dans son intégralité et le rapport de l'essai est disponible sur le site Internet de la FRI : www.frij.ch (sous la rubrique [Conseil / Production végétale / Grandes cultures](#)).

3.2.3 Aménagement de pâturages

La FRI est active dans plusieurs projets en lien avec les pâturages boisés et/ou les pâturages d'estivage.

Les plans de gestion intégrée (PGI) des pâturages boisés représentent encore une part importante de notre travail. Le PGI du pâturage communal de Saignelégier a enfin pu être validé par les ayants droit au mois de décembre, après que nous avons pu faire appliquer une solution proposée de longue date, avec quelques modifications, pour régler l'utilisation du pâturage communal pour des manifestations telles que le Marché-Concours. Du côté des Breuleux, afin de calmer les oppositions incessantes de 3 ayants droit, le Service de l'économie rurale a proposé à la commune de faire intervenir une commission d'experts neutres pour juger de l'impartialité de nos travaux. La rédaction du PGI des Pommerats a été terminée à la fin de l'année ; le document doit encore être approuvée par les instances compétentes.

Des autorisations de fumure en estivage ont été délivrées par nos soins pour 9 pâturages d'estivage de la région.

En outre, La FRI a réalisé des calculs de SAU corrigée pour plusieurs pâturages boisés en SAU.

Comme chaque année la FRI a été mandatée pour quelques dossiers particuliers en lien avec la gestion des pâturages, comme des réalisations de plans, des partages de pâturages communaux, des calculs de coûts d'estivage et un suivi de problème d'érosion dans un pâturage en forte pente.

Les conseils téléphoniques individuels représentent toujours une part non négligeable de notre activité en lien avec les pâturages.

3.2.4 Dossiers PER et plans de fumure

En 2022, les conseillers actifs dans ce domaine ont effectué 340 dossiers PER. Ces documents sont calculés à l'aide du programme Agropolis.

Les recensements géo référencés (sur le territoire jurassien) ont à nouveau engendré une très grande masse de travail au printemps 2022.

Enfin, un appui important a été apporté aux agriculteurs de la région au moment des inscriptions aux paiements directs 2023 suite à la parution de la nouvelle ordonnance sur les paiements directs pour 2023.

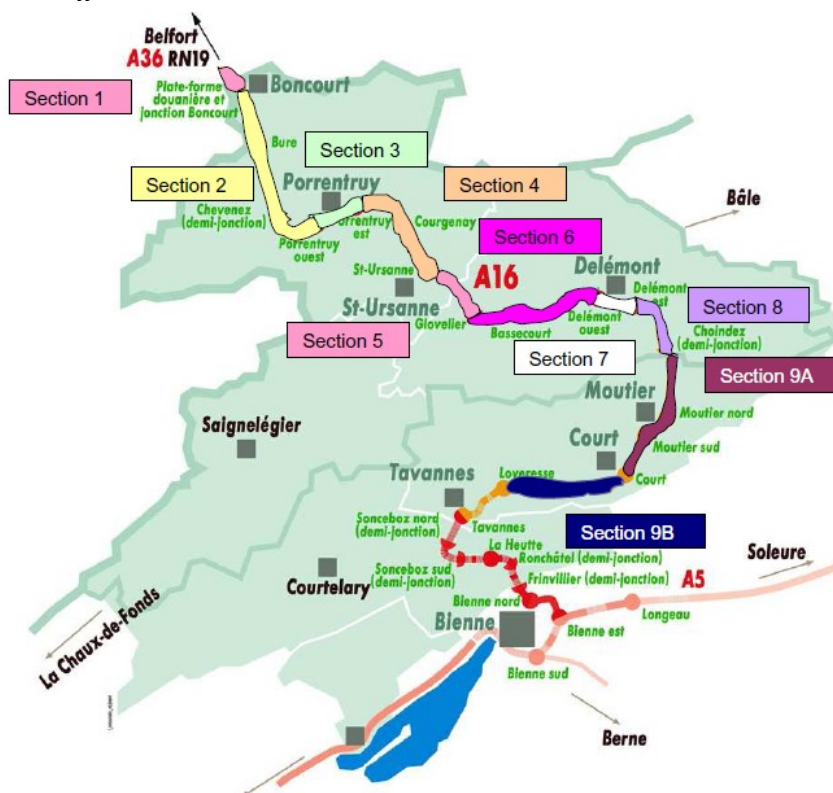
3.2.5 Mandat de protection des sols dans le cadre de la construction de l'A16

La FRI assume depuis 2000 des mandats de suivis de la protection des sols sur les chantiers entre Boncourt et Loveresse (sections 1 à 9 de l'A16), sur mandat du Service de l'infrastructure (SIN) pour le tracé situé au Jura et de l'Office des Ponts et Chaussées (OPC) pour le tracé situé sur le Jura bernois.

En 2022, la FRI a poursuivi ses activités dans le suivi de la protection des sols sur chantier dans le Jura Sud (Roche - Court (Section 9a), Court - Loveresse (Section 9b)), ainsi que dans le Jura Nord (Porrentruy Ouest - Boncourt (Section 2 et 3)). La figure 6 illustre les diverses sections du tracé de l'A16.

Figure 5

Tracé de l'A16 avec les différentes sections.



En 2022, les travaux de manutention des sols ont été réalisés dans de bonnes conditions pédoclimatiques. En résumé, les travaux ci-dessous ont été réalisés :

Sections 2 -3 : Boncourt – Jonction Porrentruy Est

En 2022, le restant de la zone de chantier encore ouverte de Combe Vattelin (environ 35'000 m²) a été restituée par étapes durant le printemps, selon les conditions météo. A ce jour, dans le secteur, toutes les zones ont été restituées. Reste encore le suivi des parcelles durant la période de convalescence. En parallèle, une zone de chantier dans le secteur de Bure a été remis en état. Environ 15'000 m² de surfaces agricoles ont été restituées à l'agriculture entre les mois d'août et d'octobre 2022 dans de très bonnes conditions pédoclimatiques. Ces surfaces feront également l'objet d'un suivi pendant la période de convalescence de 3 ans.

Section 9A : Demi-jonction de Choindez - Jonction de Court

En 2022, des travaux de correction ont été réalisés sur une parcelle située dans le secteur Moutier Nord. A certains endroits, des manques de matériaux terreux avaient été constatées. C'est pourquoi, des apports supplémentaires de terre végétale ont été réalisés durant le mois d'août 2022. Dans le secteur, des travaux de drainages sont encore à prévoir pour 2023.

Section 9B : Jonction de Court - Loveresse

En 2022, les activités sur cette section ont été moins importantes que les années passées. Les travaux réalisés par la FRI ont principalement été d'assumer le suivi des surfaces remises en état les années précédentes et pour lesquelles un suivi pédologique avait été effectué. Dans ce cadre, elle est le lien privilégié entre les exploitants et le maître d'œuvre.

A16, Expertises perte de récoltes

Des expertises de perte de récoltes liées à la construction de l'A16 entre Boncourt et Choindez ont également été réalisées par les conseillers de la FRI. Avec la finalisation des chantiers en lien avec l'autoroute, le volume de travail sur ce mandat diminue chaque année.

3.2.6 Divers mandats d'expertises

Expertises pertes de récoltes

En 2022, la FRI a réalisé de nombreux mandats d'expertises de pertes de récoltes pour diverses institutions et clients privés, dans les domaines suivants :

- Viabilisations et constructions ;
- Pose de conduites et de chambres ;
- Aménagements pour mesures de lutte contre les crues ;
- Cas d'assurances et litiges ;
- Construction de Biogaz.

Les conseillers ont bien entendu également dispensé un nombre important de conseils par téléphone, tant auprès des particuliers que des bureaux d'ingénieurs. La bonne collaboration avec les divers bureaux d'ingénieurs de la région a engendré un afflux régulier de mandats. Nous remercions nos bureaux partenaires pour la confiance accordée.

Concepts de protection des sols

Quelques concepts de protection des sols ont été réalisés, principalement en lien avec des chantiers linéaires (conduites d'eau potable, eaux usées, électricité).

Remaniements parcellaires

Dans le cadre du remaniement parcellaire de Bonfol, la FRI a été mandatée pour faire le suivi pédologique du remaniement. Également, elle a reçu le mandat pour le suivi de l'érosion sur les parcelles fraîchement remaniées du secteur de Bonfol.

3.2.7 Protection des ressources naturelles

Lutte contre l'érosion des sols agricoles

La gestion de l'érosion d'origine agricole est depuis le 1er janvier 2017 régie par l'Ordonnance sur les paiements directs.

La FRI peut être mandaté par des agriculteurs pour l'élaboration de plan de lutte contre l'érosion. L'année 2022, relativement sèche, n'a pas placé cette thématique au centre des préoccupations. Ainsi, seul un travail de veille a été réalisé par la FRI.

Terres vivantes

Ce projet est un programme de protection des ressources (LAgr Art 77 a & b).

Terres Vivantes ambitionne de limiter la vulnérabilité de la structure des sols en s'appuyant sur des observations de sols, la mise en œuvre de bonnes pratiques adaptées aux situations et le dialogue entre les différents partenaires, à savoir les agriculteurs, les scientifiques et les conseillers agricoles.

Le contrat a été signé entre l'OFAG, le canton du Jura, le canton de Berne et la FRI au début de l'année 2019. La durée est de 6 ans pour les mesures agricoles, suivies de 2 années supplémentaires pour le suivi scientifique assuré par hepia, Agroscope, UniNE et HAFL.

Terres Vivantes étant limité à 3'000 ha de terres assolées, ce sont finalement 86 agriculteurs du Jura et du Jura bernois qui participent pour 6 années de mesures agricoles (2019-2024).

Les agriculteurs renseignent un carnet des champs informatique ce qui permet la mise en œuvre d'un calcul des contributions innovant en fonction des bonnes pratiques saisies. Cette saisie permet également à l'accompagnement scientifique un meilleur monitoring du projet.

Les agriculteurs réalisent également des tests à la bêches VESS qui contribuent à une meilleure connaissance de la structure de leur sol dans l'objectif de mieux la protéger.

Agriculture et pollinisateurs

L'année 2022 est la 5ème année de mise en œuvre des mesures du projet Agriculture et Pollinisateurs. La mortalité hivernale 2021-2022 a été forte, avec 32 % à l'échelle du Canton du Jura pour l'hiver 2021-2022. Une perte aussi élevée n'avait pas été observée depuis 2011-2012. Habituellement les pertes varient entre 10 et 20 %. Les 463 ruchers considérés se répartissent approximativement en trois tiers : un tiers avec peu de pertes (moins de 10%), un tiers avec beaucoup de pertes (plus de 50%), et un tiers avec des pertes intermédiaires. La météo du début d'année a été bonne d'un point de vue apicole. A partir de la mi-juin cependant, les conditions climatiques ont fait que les colonies n'ont plus trouvé de ressources, jusqu'en septembre où les conditions poussantes ont été plus favorables.

Du point de vue du projet, l'année 2022 a été centrée sur le suivi scientifique des abeilles domestiques, et plus particulièrement sur la publication d'articles scientifiques, de vulgarisation et la rédaction de la thèse de Doctorat de Julie Hernandez. Cette dernière a pu soutenir sa thèse publiquement le 16 décembre 2022 à l'université de Neuchâtel. Plusieurs présentations sont en cours d'organisation dans le Jura, pour 2023.

Plus généralement, le départ en retraite de M. Gérald Buchwalder a eu lieu en novembre 2023. Les tâches apicoles sont reprises par M. Yann-David Varennes (projet ressource, recensement) et M. Victor Egger (cours apicoles, concours suisse des produits du terroir). La convention liant la fédération jurassienne d'apiculture et la FRI fait l'objet d'une révision pour 2023.

3.2.8 Station phytosanitaire cantonale

Le rapport complet de la Station phytosanitaire du canton du Jura peut être obtenu auprès de la station ou téléchargé sur le [site de la FRI](#). Nous relevons ci-dessous les faits les plus marquants de l'année sous revue.

- Surveillance des organismes de quarantaine dans le canton du Jura en collaboration avec le service phytosanitaire de la confédération et le service phytosanitaire d'Agroscope. Parmi la douzaine d'organismes que nous surveillons, la chrysomèle des racines du maïs et le feu bactérien sont les exemples les plus connus ;
- Elaboration des directives pour l'éradication des organismes de quarantaine ;
- Réseau d'observation du colza, en collaboration avec les services phytosanitaires romands ;
- Observation des cultures, stades de développement, mauvaises herbes, maladies et ravageurs ;
- Présentation des nouveautés phytosanitaires : réglementation, produits et techniques ;
- Rédaction du bulletin phytosanitaire, toutes les deux semaines ;
- Participations à la rédaction du conseil de saison dans l'Agri ;
- Traitement des demandes d'autorisations de traitement en PER ;
- Application du plan d'action phytosanitaire ;
- Prises de position sur les modifications de bases légales concernant les aspects phytosanitaires, au niveau cantonal et fédéral ;
- Expertise dans le domaine phytosanitaire ;
- Conseil individuel.

3.2.9 Lutte collective contre le campagnol

Le déclin des populations de campagnol, sur les secteurs suivis, poursuit sa lancée de l'année passée. Nous sommes à un niveau très bas de population. Il y a lieu de s'attendre à ce que les campagnols terrestres ne soient pas un facteur limitant de la production herbagère en 2023. Si les récoltes s'avèrent bonnes, il y aura lieu de conseiller la mise en place de stocks (de fourrage, ou de trésorerie) en prévision du prochain pic de pullulation.

Pour mémoire, la page dédiée aux campagnols sur le site de la FRI est mise à jour régulièrement, voir sous [\(Conseil > Productions végétales et environnement > Herbages et Pâturages > Lutte Campagnols\)](#).

3.2.10 Développement arboricole

Maladies et ravageurs des vergers

Le rapport phytosanitaire de la Station d'arboriculture est intégré dans celui de la Station phytosanitaire du canton du Jura.

VERGERS+

L'année 2022 a été consacrée à la poursuite du projet VERGERS+. Grâce aux soutiens du FONDS SUISSE POUR LE PAYSAGE.

Les plantations prévues par le projet ont été finalisées en fin 2019. Les 2000 arbres prévus par le projet ont tous trouvé preneurs. Nous avons néanmoins pu bénéficier d'un soutien particulier pour les plantations d'arbres de la part de l'association Chevêche Ajoie. Grâce à leur soutien, nous avons pu planter 75 arbres supplémentaires chez 9 bénéficiaires en 2022.

Projet INTERREG Pérenniser les vergers haute tige

Nous avons été sollicités par l'association française VERGERS VIVANTS pour mettre sur pied le projet INTERREG, dont le titre est « Pérenniser les Vergers Haute Tige ». Les objectifs principaux de ce projet sont, pour nous, de :

- Réaliser un bilan des actions entreprises dans le cadre de VERGERS+ depuis 10 ans ;
- Analyser la dynamique de la production et la transformation locale ;
- Réaliser une étude sur les potentialités économiques des produits issus des vergers haute tige.

Le projet a été soumis et validé par la Comité de programmation INTERREG le 23 novembre 2017. Il couvre la période 2018-2020.

Avec les évènements Covid-19, nous avons sollicité une prolongation du projet à fin septembre 2021. Cette prolongation nous a été accordée. En 2022, nous avons clôturé le projet.

AOP Damassine

La production de damassons rouges a été forte 2022. Plus de 100 tonnes de fruits ont été annoncées à l'interprofession.

La station participe activement au comité de l'interprofession. En 2022, Nous avons réalisé la dégustation certificative de 3 échantillons du millésime 2020 et 3 échantillons de 2021, pour un total de 376 litres à 100%vol. Tous ont été certifiés en AOP.

Jus de pomme

La production de jus a été moyenne en 2022.

Projet 77a Agroforesterie

Le projet 77a Agro4esterie s'adresse aux agriculteur-trice-s des cantons de Genève, Jura, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud, PER ou bio. En tout 120 exploitations sont recherchées dont 20 pour le territoire d'activité de la FRI.

L'agroforesterie moderne est un système de production durable, adapté à la mécanisation, qui intègre des éléments ligneux pluriannuels cultivés dans la SAU ou dans la région d'estivage. Elle permet de concilier la production agricole et la protection des ressources naturelles tout en réduisant l'impact environnemental de l'agriculture et en contribuant à l'atténuation des effets du changement climatique.

Ce projet se déroulera sur une période totale de 8 ans, de 2020 à 2027. Il vise à :

- Promouvoir la pratique de l'agroforesterie moderne et accompagner son adoption par une démarche participative ;
- Protéger les ressources naturelles et promouvoir la biodiversité ;
- Mettre en place pour chaque domaine participant un système de production géospécifique et durable sur la parcelle, résilient et économiquement intéressant pour le domaine, qui répond à des enjeux environnementaux spécifiques détectés sur la parcelle ;
- Augmenter les connaissances en agroforesterie dans le contexte suisse.

20 audits initiales ont été menées dont 18 dans le Jura et 2 dans le Jura bernois. Aussi, 14 projets ont été réalisés en 2022 dont 2 dans JB et 12 dans JU.

3.2.11 Réseaux écologiques

Année de transition au niveau des réseaux écologiques mis en œuvre par la Fondation rurale interjurassienne. Comme l'ensemble des agriculteurs de la région, nous sommes dans l'expectative d'une nouvelle politique agricole. La rumeur parle d'une fusion entre les projets réseaux écologiques et les projets qualité du paysage. L'avenir nous le dira.

Les synergies se poursuivent avec le CABI au sujet du projet Fleurs du Jura qui a pour but d'obtenir la qualité écologique dans les prairies extensives et prairies peu intensives en utilisant de la semence autochtone. La FRI et le Collectif Chevêche poursuivent leur collaboration autour de ce petit volatile emblématique des vergers. Le mandat lié au plan d'action lièvre arrive à son terme avec un succès modéré de mise en place de céréales clairsemées.

Tableau 22

Récapitulatif des différentes surfaces de promotion de la biodiversité des réseaux écologiques (en ares ou en arbres) pour l'année 2022

Légende : 921 : arbre fruitier haute-tige ; 922 : Noyer ; 923 Châtaignier ; 924 : arbre isolé ; 16 : diverses variantes selon réseau ; 555 : bande culturale extensive ; 556 : jachère florale ; 557 : jachère tournante ; 559 : ourlet ; 611 : prairie extensive ; 612 : prairie peu intensive ; 617 : pâturage extensif ; 618 : pâturage boisé ; 634 : prairie riveraine de cours d'eau ; 717 : Surface viticole avec biodiversité ; 851 : pré à litière ; 852 : haie, bosquet champêtre et berge boisée ; 858 : haie, bande herbeuse en pâturage extensif.

	Exploitations	921	924	922	923	717	16
Réseau Ajoie+	118	6'470	231	307	0	669	0
Réseau Baroche+	84	13'753	427	364	4	0	0
Réseau Vallée de la Sorne	75	2'647	437	70	0	100	0
Réseau F-Montagnes	204	182	5	2	0	2	2
Réseau Haut-Plateau	62	318	37	5	0	0	0
Réseau Haute-Ajoie	57	2'302	220	73	0	0	0
Réseau Vendline-Coeuvatte	72	4'098	374	260	0	0	0
Total	672	29'770	1'731	1'081	4	771	2

	555	556	557	559	611	612
Réseau Ajoie+	0	1'020	0	0	54'118	4'234
Réseau Baroche+	0	441	0	0	26'823	2'546
Réseau Vallée de la Sorne	79	370	0	70	17'396	3'229
Réseau F-Montagnes	2	0	0	0	19'576	25'926
Réseau Haut-Plateau	0	0	0	10	9'935	2'107
Réseau Haute-Ajoie	14	1'735	0	59	21'529	1'055
Réseau Vendline-Coeuvatte	702	1'163	0	235	18'751	1'867
Total	797	4'729	0	374	168'128	40'964

	617	618	634	851	852
Réseau Ajoie+	11'909	57	147	80	4'093
Réseau Baroche+	23'663	0	0	221	2'195
Réseau Vallée de la Sorne	9'937	1'248	22	193	2'747
Réseau F-Montagnes	14'048	34'304	0	126	3'698
Réseau Haut-Plateau	23'931	1'121	0	141	1'838
Réseau Haute-Ajoie	8'969	163	0	0	2'660
Réseau Vendline-Coeuvatte	5'255	51	34	470	1'630
Total	97'712	36'944	203	2'373	18'861

	858	Total
Réseau Ajoie+	67	83'402
Réseau Baroche+	0	70'437
Réseau Vallée de la Sorne	20	38'565
Réseau F-Montagnes	0	99'015
Réseau Haut-Plateau	0	39'443
Réseau Haute-Ajoie	26	38'805
Réseau Vendline-Coeuvatte	8	34'898
Total	121	404'444

3.2.12 Projets liés à la qualité du paysage

Les projets liés à la qualité du paysage encadrés par la FRI sont bien établis dans nos campagnes. La demande en conseil pour 2022 fut nulle, preuve que les agriculteurs souhaitant participer au programme sont déjà inscrits de longue date.

3.2.13 Etudes d'impact

Toujours à disposition pour établir des rapports d'enquête préliminaire et des rapports d'impact sur l'environnement pour des projets agricoles, la FRI n'a toutefois traité aucun dossier autour de cette thématique en 2022. Cette activité est toujours fortement corrélée au nombre de gros projets de construction en production porcine ou avicole.

En ce qui concerne les nuisances sonores et olfactives liées à l'agriculture, nous n'avons établi aucune expertise relative aux distances minimales à observer pour les installations d'élevage d'animaux.

3.3 Production animale (PAN)

« Investigations, partenariats et synergies face aux défis du changement climatique »

L'agriculture et en particulier l'élevage bovin, doit faire face à de nombreux défis. Le domaine s'est pleinement engagé dans la recherche de leviers qui permettent une meilleure durabilité des élevages. Face à ces énormes défis, le travail en partenariat et la recherche de synergies sont incontournables. L'objectif est de pouvoir accompagner au mieux les éleveuses et éleveurs, autant dans les difficultés du quotidien que dans les réflexions stratégiques qui s'imposent.

LES FAITS MARQUANTS

Le projet Interreg SPAD « Systèmes de Production Agricole Durables » est entré dans sa dernière phase. La troisième année a été consacrée à préparer les résultats obtenus pour les présenter et les discuter afin de mieux accompagner les exploitations bovines vers une plus grande durabilité. Des dérobées estivales résistantes à la sécheresse ont été testées une deuxième fois, en collaboration avec Agroscope. Le colloque de clôture « Elevages durables-aujourd'hui pour demain » aura lieu les 8 et 9 mars 2023 à Belfort.

Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux ». L'essai de pâture alternée bovins-chevaux a été réalisé durant la saison de pâture 2022. L'objectif était de vérifier de manière scientifique, mais en conditions pratiques, l'effet bénéfique de la pâture alternée entre bovins et chevaux sur la pression parasitaire. Les premiers résultats montrent une

nette diminution de la pression parasitaires chez les jeunes génisses. Chez les chevaux, l'effet est moins clair. Mais l'essai a mis en évidence la présence inquiétante de strongles résistants chez les chevaux. C'est pourquoi, de telles recherches doivent être poursuivies et il est urgent d'appliquer des méthodes alternatives aux vermifuges chimiques !

Protection des troupeaux contre les grands prédateurs. Un mandat d'identification des parcelles à risque et de mise en place de mesures de protection des troupeaux contre les grands prédateurs avait été confié à la FRI. Ces travaux ont été poursuivis en 2022 avec des visites et conseils sur le choix des mesures de protection, ainsi que dans leur mise en place : renforcement des clôtures, introduction de chiens de protection, ou autres mesures (âne, lama, lampes d'effarouchement). Ces actions sont coordonnées avec les instances cantonales et fédérales de la faune et de l'environnement.

LES DEFIS

Mettre en dialogue des milieux qui s'opposent diamétralement dans les solutions proposées, mais s'accordent sur les défis à relever ! Le système alimentaire doit être considéré dans son ensemble, de la fourche à la fourchette. Dans ce cadre, l'agriculture avec de l'élevage et des cultures diversifiées, contribue positivement à atténuer notre empreinte carbone.



Chevaux et génisses de l'essai de pâture alternée

3.3.1 Prestations en production animale

Suivis de troupeaux vaches laitières et autres plans d'alimentation

L'équipe de conseil PA a effectué, en 2022, une vingtaine de suivis de troupeaux avec mise en valeur graphique des données du contrôle laitier, conseil en alimentation et en matière de santé de la mamelle.

Les fourrages étaient de meilleure qualité en comparaison à 2021. Malgré le manque de précipitations depuis le début d'année, une bonne quantité de fourrage, mis à part quelques exceptions, a été récoltée précocement en 1ère coupe. La végétation a souffert des températures et du manque de précipitations durant les mois d'été. La région de montagne a été pour la première fois particulièrement touchée en 2022. Vers la fin août, la végétation a bien repris et la saison de pousse s'est terminée tardivement. Ce quasi 2ème printemps a pu compenser une partie des pertes estivales, mais il a été difficile de bien valoriser ce fourrage.

Prestations diverses et expertises

Les autres prestations de conseils délivrées en 2022 en production animale ont été les suivantes :

- Aide pour des dossiers BDTA ;
- Plan des volumes et croquis pour avant-projet de construction (20 dossiers réalisés) ;
- Conseils concernant la détention des animaux ;
- Conseil en matière de recensement ;
- Analyses coproscopiques avec conseils en matière de gestion des parasites des bovins et des chevaux ;
- Expertises diverses pour bovins et évaluation de la valeur d'animaux abattus d'urgence.

3.3.2 Projets particuliers en production animale

Projet Interreg "Systèmes de Protection Agricole Durable" (SPAD)

Avec le soutien du programme Interreg France-Suisse et de la Fondation Sur-la-Croix.

Le projet Interreg SPAD « Systèmes de Production Agricole Durables » consiste à augmenter la durabilité et adapter les systèmes de production bovine au changement climatique dans les départements français du Doubs, du Territoire de Belfort, de Haute-Saône et du Jura, ainsi qu'en Suisse dans le canton du Jura et au Jura bernois. Il a débuté en 2020 et se terminera en 2023.



Interreg
France - Suisse



La troisième année a été consacrée à mettre sous forme visuelle et rédactionnelle les résultats obtenus pour accompagner les exploitations bovines vers une plus grande durabilité, tout en associant les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

Une communication à plus large échelle de ces résultats a débuté en 2022 lors de plusieurs réunions transfrontalières.

Des dérobées estivales résistantes à des conditions sèches ont été testées pour la 2ème année consécutives, en collaboration avec Agroscope, après la récolte de l'orge à Fontenais, Grandfontaine et Courrendlin. Les procédés qui ont été testés sont les suivants : Avoine-Pois-Poisette (témoin) ; sorgho multicolore (Sudan x Bicolor) associé à du trèfle d'Alexandrie et du trèfle de Perse, sorgho-multicolore (Sudan x Sudan) ; OH-76 (avoine rude + trèfle Incarnat) ; moha ; millet perlé.

Une visite des essais a été organisée pour les agriculteurs avant la fauche de l'essai et les résultats seront communiqués en 2023.

Exemple de fiche restitution sur la durabilité



Visite des essais de dérobées résistantes à la sécheresse

Réunion d'agriculteurs



Le colloque « Elevages durables : aujourd'hui pour demain » qui aura lieu les 8 et 9 mars 2023 à Belfort clôturera le projet Interreg SPAD.

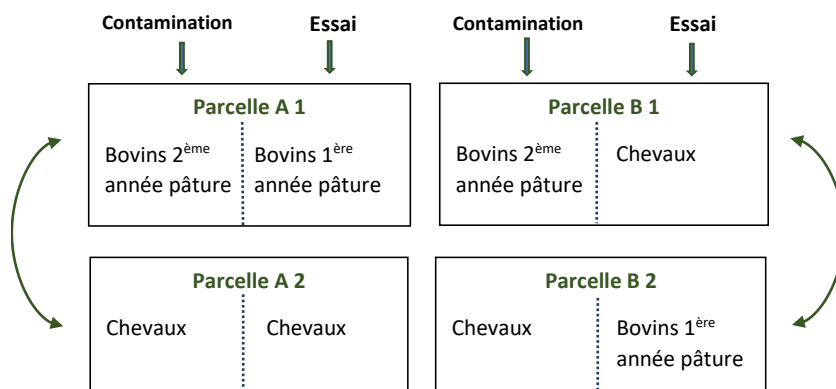
Projet « Gestion durable du parasitisme chez les bovins et les chevaux »

Avec le soutien de la Fondation Sur-la-Croix



L'essai de pâture alternée bovins-chevaux s'est déroulé durant toute la saison de pâture 2022. L'objectif est de vérifier de manière scientifique, mais dans les conditions de la pratique, l'effet bénéfique sur la pression parasitaire, d'une pâture alternée entre bovins et chevaux. L'essai a débuté en 2021 avec la recherche d'un élevage et d'un emplacement adéquat pour le réaliser.

Le plan d'essai est constitué de quatre parcelles qui sont, dans une première phase, pâturées par des bovins (2) et des chevaux (2). (voir schéma ci-dessous).



Ces parcelles sont donc pour moitié contaminées par des parasites des bovins et pour moitié par des parasites des chevaux. Chacune de ces espèces est l'hôte de parasites différents, c'est pour cela que la pâture alternée permet de diminuer la pression parasitaire. Dans un deuxième temps, l'essai proprement dit, les deux parcelles contaminées par les parasites des bovins ont été, l'une pâturée à nouveau par des génisses en première année de pâture et l'autre par les chevaux. De même, les deux parcelles contaminées par les parasites des chevaux ont été pâturées, l'une par des chevaux et l'autre par des génisses.

Tableau 23

Animaux et analyses

Animaux	Nb animaux essai	Type d'analyse	Nombre d'analyses
Génisses contaminatrices		Coproscopies	47
Génisses de l'essai	2 groupes de 7	Coproscopies	32
Chevaux (pouliches et élèves étalons)	7 pouliches et 8 étalons	Coproscopies	69
Autres analyses :	2 pesées des animaux de l'essai	Analyses de sang génisses (pepsinogènes)	Echantillons d'herbe pour la qualité et la culture de larves de parasites

En septembre, durant la phase d'essai, deux personnes du comité de la FSLC ont effectué une visite sur place. Cela a permis de faire connaissance avec la famille d'agriculteurs qui accueille l'essai et aussi de se rendre compte des nombreuses contraintes et défis liés à la conduite d'un tel essai « on farm ». Nous tenons à vivement remercier la famille d'agriculteurs qui a su relever ces nombreux défis et a persévéré en dépit de toutes ces contraintes.

Les premiers résultats sont disponibles et ils montrent une nette diminution de la pression parasitaire pour le groupe de génisses qui a pâturé après les chevaux. Pour les chevaux, les résultats ne sont pas si clairs et un suivi coprologique doit être poursuivi en 2023. Une des principales difficultés rencontrées chez les chevaux est la présence de parasites résistants. Ce constat renforce le besoin urgent de trouver d'autres méthodes de contrôle des parasites.

Mandat protection des troupeaux contre les grands prédateurs

Le conseiller chargé de ce mandat de protection a réalisé des visites et des conseils sur le choix des mesures de protection, ainsi que leur mise en place. Il a effectué les décomptes et les demandes de financement auprès de la Confédération et du Canton.

Tableau 24

Résumé et en chiffres des démarches et mesures de protection

Mesures / démarches entreprises	Nombre exploitations
Renforcement des clôtures terminée	30
Travaux de renforcement des clôtures débutent en 2023	7
Chiens de protection de troupeau en place ou démarches entamées pour en obtenir	8
Autres mesures de protection mises en place (âne, lampes, lama)	3
Arrêt de la détention de petits ruminants ou arrêt de l'utilisation des pâtures à risque	3
Les surfaces pâturées ne peuvent pas être protégées	1
Exploitant-e-s ne veulent ou ne peuvent rien faire	4
En réflexion sur les actions à déployer	9

Trois séances de la commission cantonale ont eu lieu. Le conseiller FRI a participé à la séance de la commission de la Faune, ainsi qu'à une rencontre avec le service de l'environnement (ENV) et l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV).

Projet vulgarisation : amélioration de la santé de la mamelle dans une approche « Une seule santé - One Health »

Après avoir obtenu un financement de la Fondation Sur-la-Croix (FSLC), le projet n'a pas pu obtenir l'apport financier demandé à l'OFAG comme « projet vulgarisation ». Toutefois, l'OFAG demandait de revoir certains points et nous accordait l'opportunité de déposer un nouveau projet. Il était demandé, en particulier, de co-construire le projet avec les partenaires déjà identifiés : Swiss TPH (Institut tropical et de santé publique), Agridea, FiBL, NTGS – RGS (plate-forme suisse sur la santé animale et santé des bovins) et HAFL.

En collaboration avec le Swiss TPH, des réunions transdisciplinaires de type « One Health – Une seule santé » ont été organisées en mars (à Courtemelon) et avril (au Hondrich). Les points clé et prioritaires qui ressortent de ces réunions sont les suivants :

- Meilleure coordination des compétences agronomiques et en santé animale ; rechercher les synergies et construire un réseau interdisciplinaire ;
- Organisation de groupes d'échanges à la ferme, entre pairs ;
- Actions pour réduire la consommation d'antibiotiques dans l'élevage des veaux ;
- Considérer le système alimentaire dans son ensemble et la vision de la société sur l'élevage ;
- Recherches à poursuivre : par exemple, dégradation des antibiotiques et autres biocides dans l'environnement, liens entre économie, santé et social dans le domaine de l'élevage ;
- Réduction de la consommation d'antibiotiques et bien-être animal ;
- Valeurs non monétaires à transformer en valeur ajoutée.

Le nouveau projet sera déposé à l'OFAG en 2023.

125ème anniversaire de l'école d'agriculture

Une journée portes ouvertes a eu lieu le 17 septembre 2022 à Courtemelon à l'occasion de ce 125ème anniversaire. Un parcours de visite a été mis sur pied. Il démarrait et se terminait par le stand des « anciens et anciennes » de l'école d'agriculture, passait par la ferme, un stand des chambres d'agriculture, une expo photos, ainsi que par une présentation des fameuses « Conférences » des élèves.

Dans ce cadre, le domaine production animale a présenté quelques résultats et enseignements tirés de ses projets et travaux en cours. Ces présentations ont été organisées en collaboration avec la ferme de Courtemelon. Nous remercions vivement la famille Boillat pour son travail et cette belle collaboration. Les thématiques présentées étaient les suivantes :

- La vache (les ruminants) n'est pas une tueuse de climat : un cycle biologique du carbone qui s'équilibre, contrairement au carbone fossile qui s'accumule dans l'atmosphère ;
- Contribution des ruminants à la sécurité alimentaire au travers des fourrages et sous-produits non consommables par les humains,
- Problématique des parasites des pâturages : recommandations pour limiter la résistance des strongles et gérer durablement la pression parasitaire chez les bovins et les chevaux,
- Prévenir les maladies par une meilleure gestion de l'alimentation : le suivi de la note d'état corporelle (BCS) et les observations alimentaires (Obsalim). Quatre vaches mises gracieusement à disposition par la famille Boillat permettaient de s'exercer ou tester ses connaissances.

Un mini-concours a permis aux enfants de pratiquer une activité pendant que les parents s'attardaient dans les discussions.

3.3.3 Relation externes et collaborations

Expositions de bétail laitier

La FRI collabore activement à l'organisation, aux inscriptions du bétail, ainsi qu'à la publication des résultats de plusieurs manifestations :

- Le Marché-Concours bovin à Delémont a eu lieu le 10 septembre : 78 animaux étaient présentés. La Championne Suprême est HARMONIE.
- Le Marché-Concours du Jura bernois a eu lieu le 7 octobre : 223 animaux ont été présentés. La Championne Jura bernois 2022 est Joly Jacot GALANTE.
- L'Arc Jurassien Expo a dû à nouveau être annulée en 2022.



Joly Jacot GALANTE Championne Jura bernois 2022, photo Lyne Staehli.



Championne suprême Harmonie, Delémont 2022, photo Bernadette Odiet.

Plateforme romande coordonnée par Agridea

- **Groupe inter cantonal production animale - Romandie et Tessin**

Deux rencontres de la plate-forme ont eu lieu en 2022 : en avril à Cernier, dans le canton de Neuchâtel et en octobre à la FRI-Loveresse au Jura bernois.

C'était l'occasion de rechercher les synergies entre les cantons et les régions en matière de formation continue, par exemple en ovins-caprins, ainsi que dans les thématiques traitées dans le cadre de projets, comme la santé animale. Les premiers résultats du projet SPAD (Systèmes de production agricole durables) ont été présentés.

- **Groupe intercantonal Construction**

Une séance a eu lieu en Valais avec visite d'une nouvelle construction pour bovins et caprins et d'une fromagerie.

Organisation du cours « Constructions » Agridea à Tänikon

- **Plateforme productions ovines et caprines suisses avec Agridea et le SSPR à Niederhönz**

Actualité en matière de protection des troupeaux à Köniz

Rencontre Agridea, OFEV, Prométerre et éleveurs du Jura Vaudois concernant la meute du Marchairuz

3.4 Gestion d'entreprise et économie rurale (GES)

2022 : une année marquée par des événements annonciateurs de changements !

Qu'il s'agisse de l'inflation et de l'explosion de certains coûts de construction, de l'entrée en vigueur des nouvelles mesures liées à la nouvelle politique agricole ou encore d'une nouvelle initiative populaire en lien avec l'agriculture (initiative sur l'élevage intensif), l'année 2022 aura été marquée par plusieurs événements remettant en question certaines habitudes, manières d'appréhender le futur proche, voire même certaines pratiques du monde agricole. Dans ce contexte, les collègues du domaine gestion se sont adaptés pour accompagner au mieux les familles paysannes.

LES FAITS MARQUANTS

Parmi les prestations délivrées par le domaine Gestion, l'accompagnement dans les questions en lien avec le **financement de projets** revêt une importance particulière. En 2022, le nombre de projets de construction, et de ce fait, les demandes de conseil y relatifs, a grandement diminué dans la région. Les causes ne sont pas toujours identifiées, mais il semble évident que l'augmentation massive des coûts de construction ainsi que le manque de disponibilité de certains matériaux n'y est pas étranger. Par rapport à l'année précédente, nous avons travaillé 700 heures de moins dans ce type de mandats, ce qui représente une diminution d'un tiers environ.

Autre fait marquant de 2022 : l'introduction des nouvelles mesures liées aux **paiements directs** entrant en vigueur au 01.01.2023. Communiquées dans le courant de l'été, ces nouveautés ont suscité de nombreuses questions et parfois un peu d'incertitude et de doutes chez les exploitants.

Enfin, dans l'optique d'aider les agriculteurs à mieux comprendre le contexte dans lequel ils évoluent et surtout dans lequel ils évolueront, une conférence débat a été organisée sur le thème « **Comprendre le fonctionnement des systèmes agroalimentaires, comment les**

rendre plus durables ? ». Cet aspect est développé dans la partie formation continue (cf. chapitre 2).

LES DEFIS

Les changements ont toujours fait partie intégrante de la vie des entreprises. Les événements de l'année 2022 donnent de bonnes raisons de penser que les besoins d'adaptation risquent de s'accélérer et de s'amplifier à moyen, voire court terme.

Tout d'abord, la question des coûts de production ne semble pas être un phénomène limité à 2022. En parallèle, l'augmentation des taux hypothécaires ne va pas arranger les résultats économiques des exploitations agricoles, ni simplifier les recherches de financement pour développer des projets.

Ensuite, les attentes des consommateurs et des citoyens, toujours attentifs à la qualité des prestations au sens large de l'agriculture, vont probablement rester très élevées. Les projets d'initiatives populaires en attente ne laissent que peu de doutes à ce sujet !

Enfin, en parallèle aux défis déjà évoqués, il faut ajouter les questions en lien avec le climat. A tous les échelons, les Etats se sont engagés à réduire leur impact sur l'environnement. Cela demandera des efforts conséquents de tous, le milieu agricole ne faisant bien sûr pas exception ! De plus, les agriculteurs sont les premiers concernés par les effets négatifs des changements climatiques, qu'ils peuvent déjà constater et dont ils subissent les pertes de manière directe.

Tous ces changements peuvent être vus comme des menaces. S'il est vrai qu'ils nécessiteront des efforts d'adaptation, il est important de rappeler qu'ils offrent également des opportunités ! Voilà qui représente à coup sûr un défi important pour le monde agricole. A nous d'aider et d'accompagner les agriculteurs dans cette voie



3.4.1 L'évolution des prestations du domaine Gestion en 2022...

2022 aura été marquée par une diminution significative des prestations délivrées par les collègues du domaine Gestion. Par rapport à la moyenne des heures facturées de ces 3 dernières années, cela représente une diminution d'environ 20%. Deux raisons principales expliquent cela : la première est à mettre en lien avec l'augmentation massive des coûts de construction. De nombreux projets ont été mis en attente ou simplement annulés. Par effet de cascade, les demandes de soutiens financiers et donc d'accompagnement de projet ont aussi vu leur nombre et leur ampleur fortement décroître. Sur l'ensemble de l'année, ce sont près de 700 heures de travail en moins qui ont été sollicitées auprès des collaborateurs. Malgré cela, les sollicitations en rapport avec le domaine du financement restent l'activité la plus importante pour les conseillers en gestion, représentant près de 30% du temps consacré aux prestations délivrées.

Le second secteur ayant subi une diminution importante des heures de travail est celui des expertises d'estimation de valeur de rendement. Entrée en vigueur en avril 2018, l'introduction du guide actuel avait engendré un travail conséquent de mises à jour de ces valeurs. Après 3 ans, un retour à la normale semble s'opérer. Par rapport à l'année précédente, une diminution d'environ 500 heures de travail a été constatée, ce qui représente environ 30%. Malgré cette diminution, les activités touchant aux questions juridiques (estimations de valeur de rendement, de prix licites, de fermages licites, etc.) occupent toujours une place importante (un peu plus de 20%) dans le temps de travail des collègues du domaine.

Les autres activités de conseil en lien avec le domaine Gestion ont été beaucoup moins marquées par des variations importantes en termes de volume de travail. L'accompagnement lors de transferts de patrimoine s'inscrit dans la continuité. Cela n'est pas tellement étonnant dans la mesure où cette prestation est sollicitée dans la quasi-totalité des cas par l'âge et le départ en retraite des exploitants. Cette activité représente également un volet important du travail des conseillers. Sur 2022, cela a correspondu à 20% du temps de travail total. Dans le domaine des collaborations inter ou intra entreprises, une légère baisse des demandes a également été constatée, mais dans un ordre de grandeur qui n'est pas comparable avec ce qui a été observé au niveau des demandes de soutiens financiers ou des expertises d'estimation de valeur de rendement. Par rapport au total, ce type de prestations représente environ 5 à 10% des activités.

Le reste du temps a été consacré à diverses prestations. Un volume relativement important a été réservé pour répondre à des renseignements d'ordre de général. Ces contacts téléphoniques, courriels ou courriers non facturés, rappellent que l'activité de conseil en Gestion ne représente pas uniquement un service destiné aux agriculteurs, mais qu'il remplit également une tâche de service public. En 2022, le nombre d'heures relatif à cette activité est resté stable par rapport aux années précédentes. Toutefois, étant donné que le total d'heures a fortement diminué, ce secteur a pris de l'importance pour atteindre près de 15% du temps des conseillers.

Evoquons encore les divers sujets qui n'ont pas été répartis dans une thématique particulière. A l'instar des conseils non facturés, le temps consacré est resté stable en valeur nominale par rapport aux années précédentes, mais il a pris de l'importance en pourcentage, avec un peu plus de 5% du temps total.

Enfin, pour terminer cette vue d'ensemble, il convient encore de parler de la question importante de l'orientation stratégique. Cette activité est centrale et touche à pratiquement tous les domaines. Pourtant, elle n'est que très rarement sollicitée. Pour cette raison, elle représente une part marginale des prestations délivrées (environ 1%). Cela ne signifie cependant pas qu'elle est laissée de côté. Indirectement, cette approche est abordée dans pratiquement tous les conseils dispensés.

... et à l'avenir ?

Naturellement, la forte diminution de la demande en conseil en gestion observée en 2022 nous interpelle et nous pousse à réfléchir à l'évolution à moyen terme. Tout d'abord, il est important de préciser que le fait de dispenser des conseils n'est pas un but en soi. In fine, le fait que les exploitants puissent s'en dispenser est même une bonne nouvelle ! Pour cette raison, on peut se réjouir de la diminution des demandes en lien avec les expertises de valeur de rendement. Le retour à la situation d'avant 2018 laisse penser que la nouveauté engendrée par l'introduction du guide de 2018 est passée.

L'analyse est différente en ce qui concerne les demandes liées au financement. Le fait que les constructions et investissements nécessaires pour offrir un outil de travail performant au monde agricole aient été réduites doit représenter un point de vigilance. Il est essentiel que les agriculteurs aient confiance en l'avenir et poursuivent leurs investissements pour rester à la pointe dans leurs domaines respectifs. Un retour à la normale est espéré pour 2023...

Enfin, il est prévisible que les questions en lien avec la protection de l'environnement gagnent en importance et que certaines notions s'imposent dans une échéance temps très rapide. Aujourd'hui, les questions de vente de certificats carbone, de calcul d'équivalents CO2 ou autres restent des notions abstraites pour la plupart d'entre nous. Elles pourraient toutefois devenir rapidement des questions centrales à prendre en considération pour optimiser la gestion des entreprises. Dans ce domaine, il est important que les conseillers soient proactifs et puissent le cas échéant apporter des réponses rapidement lorsque les interrogations des agriculteurs arriveront. Voilà peut-être le plus grand défi pour l'avenir proche des conseillers en gestion.

3.5 Agriculture biologique

« Davantage de produits Bio & régionaux en restauration collective. »

En 2022, le comité PROJAB s'est plus particulièrement intéressé à la restauration collective. L'objectif est de fixer dans le cahier des charges des cuisines, le pourcentage de produits régionaux et / ou bio entrant dans la composition des assiettes. En parallèle, un nouveau label de Bio Suisse permet de valoriser les restaurants travaillant avec des produits bio, selon des conditions prédéfinies. De façon générale, le développement de l'agriculture biologique se poursuit dans les cantons et Bio Suisse recherche toujours plus de surfaces cultivées.

LES FAITS MARQUANTS

Le comité de pilotage PROJAB est composé de représentants de la profession et des cantons du Jura et de Berne. En 2022, il s'est fixé pour objectif de mettre l'accent sur la provenance locale et bio des aliments proposés en restauration collective.

C'est dans ce contexte qu'au mois de mars 2022, une « semaine Bio » a été organisée à la DIVCOM de Delémont ainsi qu'au Restaurant de Courtemelon. L'opération, qui a rencontré un vif succès, a d'ailleurs fait l'objet d'un documentaire filmé et diffusé par la RTS le 19 octobre 2022. Afin de pérenniser la démarche, le comité de pilotage PROJAB a défini des pourcentages de produits régionaux conventionnels et / ou bio, ainsi qu'un pourcentage de produits bio régionaux ou suisses. Ceux-ci seront stipulés comme objectifs dans le cahier des charges des cuisines collectives.

Aussi, le comité admet que du moment que les produits sont issus de la région, ils sont de saison. Ces pourcentages concordent avec ceux du nouveau label de Bio Suisse, accessible dès 30% en valeur de marchandises bio achetées. Différentes autres initiatives sont en cours, dont une collaboration avec Fourchette

Verte qui a pu être mise en place avec un projet de « kit de jardinage » composé de semences bio pour les écoles.

LES DEFIS

En 2022, le seuil des 20% de producteurs bio a été dépassé au Jura, et pour le Jura bernois c'est

presque 19% de production bio. Les producteurs ne manqueront pas d'être sollicités. En effet, Migros est nouvellement preneur de licence Bourgeon sur l'ensemble de ses produits bio, avec une transition prévue par étape sur environ deux ans. De plus, dès 2027, Coop souhaite proposer tous ses pains bio avec le Bourgeon « suisse ». Cela génère une forte demande, notamment sur le marché des céréales panifiables. Actuellement, Bio Suisse recherche 15'000 ha de grandes cultures supplémentaires pour répondre à la demande du marché.

La FRI poursuit ses activités de formation, notamment en proposant les cours de reconversion à l'agriculture biologique, ainsi que le conseil individuel et la conduite d'essais variétaux de blé et de colza bio. Sur le terrain, des visites de cultures spéciales, en collaboration avec Biofarm et l'Agrocentre de Courtételle, nouvellement équipé d'installations de triage performantes pour répondre à ce marché grandissant, ouvrent de toutes nouvelles perspectives à haute valeur ajoutée aux agriculteurs bio jurassiens.

Concernant le projet OQuaDu « sucre bio » réalisé en collaboration avec Bio Suisse, le Fibl, Sucre Suisse et Coop, et pour lequel la FRI expérimente la plantation de betteraves sucrières : le succès est toujours au rendez-vous, plus de 120 ha ont été plantés à travers toutes la Suisse en 2022.

Du côté de la production animale, plusieurs projets concernant le changement climatique, la pression parasitaire ou encore la coordination entre compétences agronomiques et vétérinaires, ainsi que le fait de considérer le système alimentaire dans son ensemble, de la production à la consommation, ont été menés à

bien. Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au chapitre 3.3 du présent rapport.



Lin oléagineux observé lors de visite de culture.

3.6 Filière alimentaire et espace rural (FAER)

« *Modernisation des logos des marques régionales et reprise des manifestations ont rythmées les différents projets du Domaine* ».

Les deux nouvelles marques régionales sont utilisées dans l'univers de communication Terroir Juraregion. Il ne s'agit pas d'une marque, mais d'un environnement, un esprit partagé entre le Jura et le Jura bernois pour illustrer les points forts de la région. Les activités agritouristiques sont également mises en avant derrière ce message commun.

LES FAITS MARQUANTS

« Spécialité du Canton du Jura » et « Produit du terroir du Jura bernois » ont été remplacées par de nouvelles marques. Côté jurassien, « **Jura l'original** » a été étendu aux produits régionaux. Côté bernois, « **Grand Chasseral** » a été lancé par la Fondation du rayonnement du Jura bernois.

« **Ligne graphique « Terroir Juraregion** » : afin d'implémenter ces marques dans un univers mettant en avant les forces de la région, le déploiement de Terroir Juraregion a continué. Cette dernière est apposée sur les produits des producteurs qui souhaitent moderniser leurs emballages.

Au niveau du domaine, un nouveau responsable a pris ses fonctions. Olivier Lapaire remplace Lionel Gilliotte, qui est arrivé à l'âge de la retraite. Une belle équipe est actuellement en place.

PMO : Le plan de mise en œuvre a été élaboré. Ratifié par le conseil de Fondation de la FRI, il a également été accepté par la Commission intercantonale de gestions des marques (CIGM) et la Coordination interjurassienne de l'agritourisme (CIA).

Filières : une deuxième édition du Jurassic Pack, le calendrier de l'Avent des bières régionales a été réalisé : 1'000 unités, 32 revendeurs et 17

brasseurs. 1 exemplaire a également fait son entrée au Musée jurassien d'art et d'histoire !

Les préparatifs pour le 10^e Concours Suisse des produits du terroir ont été lancés. Au niveau **International**, en collaboration avec l'ONUUDI, les échanges ont permis la mise en place d'un Concours en Egypte qui devrait organiser son premier concours selon le modèle Suisse. Le Cameroun devrait emboîter le pas en début d'année 2023.

En parallèle à ces activités, de **nombreux projets** permettent le développement territorial du Jura et du Jura bernois. Citons pour 2022 :

- **PDR Marguerite** : projet d'envergure pour l'agritourisme. Les oppositions sur le Jura bernois ont été levées et un nouveau réseau équestre pourra être inauguré.
- **PDR Créalait** : l'association a continué la mise en place de ses activités. Les efforts pour l'ouverture d'un point de vente à Develier n'ont pas abouti (refus du permis de construire).
- **PDR « Produire et Manger local »** : la phase de documentation est à bout-touchant, le projet sera déposé à la fin janvier pour un traitement par les différents services administratifs.
- **Gaspillage alimentaire** : en collaboration avec la Fondation O2, des pistes d'actions ont été soumises au Gouvernement pour un soutien financier.

LES DEFIS

Assurer le déploiement des deux nouvelles marques et l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes derrière ces démarches collectives.



Terroir Juraregion et les deux nouvelles marques régionales (réalisée par l'agence Annick & Yannick)

3.6.1 Gestion des marques pour le Jura et Jura bernois

3.6.1.1 Séances CIGM (commission interjurassienne pour la gestion des marques)

En 2022, la région interjurassienne, par le domaine FAER et ses nombreux partenaires, a reçu le tout premier prix « Cercles régionaux suisses » qui lui a été décerné conjointement par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Il a été créé pour mettre à l'honneur une région performante de la Suisse. Selon un jury d'experts externes, cette région a remarquablement su mettre en place des chaînes de valeur régionales à l'aide de fonds des politiques agricole, régionale et touristique. Une production locale de fromage optimisée, une commercialisation en ligne de produits régionaux ou des formules d'hébergement touristiques sortant de l'ordinaire... Divers projets innovants en faveur de l'agrotourisme et d'une alimentation durable ont été réalisés ces dernières années dans la région du Jura et du Jura bernois. Le prix « Cercle Régional » a été décerné à cette région pour récompenser ses efforts remarquables. La région du Jura a su convaincre. Les dix régions nominées par l'OFAG et le SECO ont déjà accompli un travail exemplaire. C'est sur la base de critères bien précis que le prix « Cercle Régional » a été attribué à la région du Jura, qui s'étend sur deux cantons. La construction dans les Franches-Montagnes d'une fromagerie au Noirmont, a, par exemple, permis d'augmenter de façon ciblée les capacités de transformation de spécialités fromagères jurassiennes. De même, des porteurs de projets d'activités autour des chevaux de la race des Franches-Montagnes ont investi dans des allées d'équitation, des formules d'hébergement et des espaces de vente de produits régionaux. Un réseau de chemins de randonnées dessert des fermes bio et permet aux touristes d'entrer en contact avec des familles paysannes, renforçant ainsi les échanges culturels et la vente de produits de la ferme. En outre, les touristes et les locaux ont pu cette année découvrir, au travers de multiples activités et formules, la cuisine, la culture et la nature jurassiennes lors de la première édition du festival « JuBénales » du Jura bernois. Ces projets soutenus par l'OFAG et le SECO montrent bien les différentes interactions dans la chaîne de valeur. Ils génèrent des emplois, accroissent la valeur ajoutée, toutes filières confondues, et créent à long terme une plus-value en consolidant l'agrotourisme (Source : www.admin.ch).



La Commission interjurassienne pour la gestion des marques (CIGM) est composée de 16 membres représentant les interprofessions de la Tête de Moine, de la Saucisse d'Ajoie IGP et de la Damassine AOP, ainsi que des Paysannes du Jura et du Jura bernois, de la Fédération romande des consommateurs, des Chambres du Jura et du Jura bernois, des Producteurs du Jura et du Jura bernois, de l'Office de l'agriculture et de la nature, du Service de l'économie rural et des Parcs Chasseral et du Doubs.

La Commission s'est réunie à 4 reprises en présentiel.

- Dans le cadre de ces différentes séances, la CIGM est informée de l'avancer des différents projets, notamment le gaspillage alimentaire, Marguerite, PDR Jura bernois, Créalait, PRPG, Ecole à la ferme, E-commerce, les Jubénales etc...
- Elle prend également position sur des demandes de dérogations exceptionnelles.
- Elle soumet des propositions pour renforcer la visibilité de nos producteurs régionaux, des plans d'action etc...

3.6.1.2 Certification

Chaque producteur ou artisan de nos 2 régions « Jura bernois » et « Jura » ont la possibilité de faire labelliser leurs produits, qu'ils soient transformés ou non. Certaines conditions sont imposées, selon des directives bien spécifiques. La condition principale pour un produit non transformé (ex : viande fraîche,

œufs etc...) que celui-ci doit provenir à 100% de la région et pour un produit transformé (ex : saucisse, pain, fromage etc...) il doit être composé de minimum 80% de matière première de la région.

La FRI gère le secrétariat de ces deux marques. Elle a également mandat de gestion de la certification auprès du Parc Naturel Régional Chasseral ainsi que du Parc régional naturel du Doubs, des deux interprofessions Damassine AOP et Saucisse d'Ajoie IGP, ainsi que de différentes filières. Un Organisme Intercantonal de Certification (OIC) est mandaté, qui a pour tâche de vérifier et de contrôler la provenance, ainsi que la qualité des produits proposés par les différents artisans et agriculteurs, de la région, souhaitant une labellisation.

Si aucune non-conformité n'est constatée, un certificat est délivré par l'OIC, attestant que les exigences fixées ont été respectées pour une durée de 2 pour le label Parc et 4 ans pour la marque Jura ou Jura bernois.

Labels Jura et Jura Bernois ont vécu leur dernière année : ils seront remplacés dès 2022.



Les nouveaux labels Jura et Jura Bernois dès fin 2022.



Tableau 25

Etat de certification au 31.12. 2022.

Producteurs	Nombre Agriculteurs	Nombre Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	19	19	38
Spécialité du Canton du Jura	47	97	144
Total général	66	116	182

Marque / produits	Produits Agriculteurs	Produits Artisans	Total
Produits du terroir du Jura bernois	138	169	307
Spécialité du Canton du Jura	215	2388	453
Total général	353	407	760

3.6.2 Les projets

3.6.2.1 E-commerce

A la suite du dépôt en août 2021, des précisions complémentaires ont été amenées au Service de l'Economie et de l'Emploi du Canton du Jura. Ces compléments font également suite à un appui du programme de coaching Platinn, mis à disposition par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Les précisions portent sur un descriptif plus complet des outils existants, un schéma récapitulatif la vision des porteurs de projets, ainsi qu'un tableau d'indicateurs. La convention devrait ainsi être signée en début d'année 2023 et ainsi lancer la mise en place du projet.

Pour rappel, le projet vise un développement du E-Commerce pour les produits alimentaires régionaux. Ce domaine jouit d'une forte émulation et compte de nombreux acteurs. Avec les représentants de l'AC-JU, de l'APPR et de la restauration (Jura Tourisme), le projet a une visée plus large que le E-commerce. Intitulé « Bien-vivre au Jura », les objectifs définis dans le présent rapport visent un déploiement complémentaire aux ventes physiques. Il n'est plus nécessaire de développer des plateformes ou des sites internet (c'est fait !), mais le défi réside dans une coordination efficiente entre les acteurs et leurs initiatives privées déployées sur le territoire.

La FRI suit également le déploiement de l'outil E-Direkt, proposé par l'entreprise Apcom. Elle a également pris position, favorablement avec conditions, au déploiement romand de cette solution. Les montants conséquents (correspondant à un accompagnement sur 3 ans, tel que demandé par la Conférence des chefs de services de l'agriculture – CCSAR) ont retenu quelques cantons. Probablement que la mise en place ne se fera pas de manière coordonnée à l'échelle de la Suisse romande, mais uniquement par quelques cantons ou régions.

3.6.2.2 PDR Jura bernois : « Produire & Manger local »

En 2020, l'OFAG avait donné son feu vert pour une étude préliminaire sur la thématique de la consommation locale et la diversification alimentaire dans le Jura bernois. En collaboration avec la Chambre d'agriculture du Jura bernois, le Parc régional Chasseral, la FRI a déposé les documents de l'étude préliminaire du PDR « Produire & Manger local » le 27 mai 2021. Si le canton de Berne était favorable à la poursuite du projet, il recommande néanmoins, dans sa prise de position, de scinder la phase de documentation en deux étapes distinctes, ceci pour mieux orienter ce projet d'une envergure inégale sur le territoire.

Sur les 26 projets individuels déposés durant la phase préliminaire, il n'en reste plus que 15 à la fin de la phase documentaire. Les porteurs de projet individuels se sont réunis en une association, le 22 février 2022.

Résumé des jalons importants de 2022 :

- 22 février 2022 : création de l'Association « Produire et manger local » ;
- 3 mai 2022 : dépôt de l'étape 1 de la phase de documentation ;
- 28 juin 2022 : prise de position du canton de Berne ;
- 11 novembre 2022 : envoi et finalisation du budget pour l'étape 2 de la phase de documentation ;
- 5 décembre 2022 : notification de l'octroi des contributions pour l'étape 2 de la phase de documentation ;
- Décembre 2022 et janvier 2023 : envoi des business plan complets et documents de la phase de documentation.

Pour rappel, le PDR est né de la volonté de toute une région de promouvoir la production et la consommation locale de produits régionaux. Il poursuit les objectifs suivants :

- Augmenter l'autosuffisance du territoire du Jura bernois et maintenir une activité agricole forte dans la région ;
- Permettre une consommation quotidienne de produits régionaux en améliorant leur accessibilité et en diversifiant les productions ;
- Déployer une communication commune clairement identifiable et cohérente avec celles des autres institutions de promotion de la région.

Mesures collectives portées par l'Association « Produire et manger local »

Nom	Description
La marque territoriale Grand Chasseral comme vecteur promotionnel du PDR Produire et manger local	Charte d'engagement Plateforme virtuelle commune Kit communicationnel de base Campagnes d'information et sensibilisation
Solutions logistiques communes : deux descriptifs de projets : <ul style="list-style-type: none"> - Centrale de distribution du Jura bernois - Self du terroir - Cabanons et mobilier en bois du Jura bernois 	Installation d'une centrale de distribution du Jura bernois en partenariat avec la place de marché D/Clic Terroirs Création d'un prototype de mobilier de vente de produits du Jura bernois et installation en divers lieux du territoire
Diversification des productions avec l'accent sur trois filières prioritaires : céréales, fruits et viande	Divers sous projets par filière
Intégration durable des projets de construction	Utilisation et optimisation de l'outil « Vision 2030 » d'Agridea Création d'une fiche de recommandation pour la construction des bâtiments Création d'un guide spécifique au Jura bernois

3.6.2.3 Les JuBénales, saveurs et savoir-faire du Jura bernois

Ce projet, au bénéfice d'un financement NPR, la première édition des JuBénales a eu lieu le week-end du 25 et 26 juin 2022.

La traçabilité des produits, la consommation locale ainsi que le savoir-faire des producteurs sont autant de thématiques qui intéressent les consommateurs et qui permettent de rapprocher l'agriculture des considérations de tout un chacun. Dans un monde sur-connecté, la réappropriation de son terroir devient un besoin essentiel.



Pour cette première édition, trois itinéraires ont été spécialement conçus pour mettre en avant la région et ses spécificités culinaires : la Tournée gourmande des métairies, un parcours équestre ainsi qu'une randonnée viticole au bord du lac de Bière. En marge de ces parcours, des animations sont venues compléter ce programme.

Animations

Bellelay, Berceau de la Tête de Moine AOP : une visite du musée suivie d'une balade au sentier Libell'lay et d'un repas à l'hôtel de l'Ours.

Abbatiale de Bellelay : des visites guidées ont permis de faire voyager les visiteurs dans le temps à la rencontre des moines Prémontrés.

Visite au **Musée Longines** : une ouverture inédite du musée a permis aux visiteurs de découvrir cet haut-lieu de l'industrie et de la précision.

Métairie de Nidau : un lieu dédié aux familles avec des animations pour les enfants.

Fromagerie des Reussilles : la Fromagerie en fête pour l'anniversaire de l'un de ses fromagers. La Fromagerie a ouvert ses portes de manière inédite avec une explication sur la fabrication du fameux Gruyère AOP produit sur place depuis plus de 34 ans. Pour l'occasion, l'équipe de la fromagerie aidée par les agriculteurs de la région ont concocté de fameuses croûtes au fromage frites !

Bilan des réservations

Pour réserver leur itinéraire, les visiteurs devaient se rendre sur Jura bernois Tourisme où une page spéciale était dédiée à la manifestation : [Les JuBénales | Grand Chasseral Tourisme \(CH\) | Fête, festival \(j3l.ch\)](#)

Ci-dessous se trouve un bilan des activités avec le détail du nombre de réservation. Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à tous les participants, ce qui a permis de mettre en exergue les points forts ainsi que les points à améliorer de chaque itinéraire et de tirer des conclusions pour l'organisation de la 2ème édition.

Itinéraire	Réservations	Points forts	Points à améliorer
Tournée gourmande des métairies	41	Excellente ambiance Bon parcours tant au niveau de la difficulté que de la durée Cantons représentés : JU, BE, NE, VD Nuitées dans la région	Organiser un module accueil pour les prestataires Faire des portions plus petites
Parcours équestre	21	Facilité du processus de réservation Le guide est un véritable « plus » Belle randonnée et la mise à disposition de la carte équestre, un avantage Cantons représentés : JU, BE, NE	Mieux indiqué le point de départ Pas de possibilité de louer des chevaux sur place
Randonnée viticole au bord du Lac de Biene	13	Visite guidée de la vieille ville est intéressante et apporte un complément à la prestation Bon rapport qualité / prix Qualité de la réception des prestataires Cantons représentés : JU, BE, NE	Proposer un panier repas plus équilibré avec des légumes Améliorer la carte et les informations transmises aux visiteurs

Cette manifestation a suscité un réel engouement de la part des médias qui se sont saisis de l'occasion pour faire parler du Jura bernois sur une note festive. L'idée d'une manifestation collaborative sur le territoire a séduit.

De plus, le comité d'organisation des JuBénales a été contacté par l'entreprise ELLIE MEDIA afin de discuter de la manifestation lors d'un podcast de Regiosuisse. En effet, le Centre du réseau de développement régional regiosuisse travaille actuellement à un nouveau format pour la transmission attractive d'informations et d'arrière-plans sur la NPR sous la forme d'un podcast. Il s'appelle "Region am Mikrofon" / "région au micro". Pour l'épisode en français, les JuBénales ont été sélectionnées pour en faire un portrait.

La deuxième édition des JuBénales est actuellement en préparation. Elle capitalisera sur les points forts de la première édition tout en essayant d'améliorer certains points mis en exergue par les prestataires et visiteurs.

3.6.2.4 Pays Romand – Pays Gourmand (PRPG)

Le projet Pays Romand Pays Gourmand est un projet pérenne co-financé par l'Office fédéral de l'agriculture et mené à bien en collaboration avec les 5 autres marques régionales romandes des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud, Fribourg et Genève. Les activités reposent sur des actions de communication communes, des manifestations et tout autre outil permettant un soutien des producteurs locaux dans leurs activités quotidiennes.

Une garantie de provenance est associée à toutes les marques régionales suisses depuis 2018 : « regio.garantie ». Facilement compris dans toutes les langues, ce terme mis à disposition par l'Office fédéral de l'agriculture, permet au citoyen suisse d'identifier rapidement un produit régional labellisé. Chaque région conserve son règlement et son indépendance, en s'appuyant sur le socle des lignes directrices nationales.

L'année 2022 aura été marquée par l'inauguration des deux nouvelles marques régionales.

En 2022, les marques régionales « Spécialité du canton du Jura » et « Jura bernois – produits du terroir » ont toutes les deux fait peau neuve.

Dans le canton du Jura, le label Jura l'Original, déjà utilisé dans les secteurs du sport, de la culture, la formation et la santé, s'applique désormais également aux produits du terroir. Afin de promouvoir cette nouvelle appellation de manière officielle, une conférence de presse a été organisée lors de la Foire du Jura. Des événements ont également eu lieu dans les points de vente partenaires : des échantillons de Gruyère AOP, Saucisse d'Ajoie IGP et de bricelets labellisés, ornés d'un autocollant Jura l'Original, ont été distribués aux clients, et ces derniers ont également pu participer à une « chasse au terroir » à l'intérieur des points de vente concernés.



regio•garantie



regio•garantie

novembre, et des animations dans les points de vente sont prévues pour 2023 pour informer les consommateurs de produits régionaux.

En ce qui concerne le Jura bernois, c'est une toute nouvelle marque qui a été développée. Au-delà des produits du terroir, la marque Grand Chasseral, qui remplace « Jura bernois – produits du terroir », a pour objectif de créer une harmonie au sein de la région, avec les secteurs de l'industrie, du tourisme et de l'agriculture. Une conférence de presse a également eu lieu en

Au niveau régional, pour organiser la communication des marques cantonales « Jura l'original » et « Grand Chasseral », nous utilisons l'univers de communication « Terroir Juraregion ». Il ne s'agit pas d'une marque, mais d'un environnement, un esprit partagé entre le Jura et le Jura bernois pour illustrer les points forts de la région, dont les produits régionaux et les activités agritouristiques. La marque régionale continue son rôle de certification et de garantie d'une provenance régionale forte et vient amener ainsi du crédit à Terroir Juraregion qui fédère les deux marques du Jura et du Jura bernois.

3.6.2.5 Association des Producteurs de Produits Régionaux (APPR)

L'«Association des producteurs de produits régionaux labélisés » APPR compte dorénavant 70 membres (65 en 2021, 62 en 2020, 53 en 2019). Elle a pour but de réunir les acteurs impliqués dans la production de produits labélisés, disposer d'une plate-forme d'échanges, promouvoir et défendre les intérêts des producteurs, représenter les producteurs au niveau économique et politique, proposer des prix préférentiels lors de manifestations, encourager les échanges entre producteurs du Jura et Jura bernois, promouvoir les produits régionaux et mettre en place des publicités collectives.

Si le PDR Créalait reste un projet phare de l'APPR, d'autres objectifs sont poursuivis notamment être un relais visuel pour les producteurs et les produits. Actuellement, 5 véhicules sont dotés du logo Terroir Juraregion, ce qui permet une bonne visibilité pour les consommateurs. Un plan d'actions pour 2023 a été présenté à l'Assemblée générale du 21 septembre 2022 comportant 5 volets :

- Volet 1 : Restauration et produits ;
- Volet 2 : Communication ;
- Volet 3 : Offres groupées pour mutualiser les coûts ;
- Volet 4 : Club des Amis du Terroir ;
- Volet 5 : Coordination.

Ce plan d'actions permet d'orienter les différentes activités de l'APPR. Les réflexions sur le Club des amis du Terroir permettront à terme d'entamer les discussions avec les différentes entreprises de la région afin d'optimiser la consommation de produits locaux et de lutter contre le gaspillage alimentaire au sein de leur entreprise. L'APPR collabore avec la CCIJ pour le développement de ce club.

L'APPR soutient également différentes actions durant l'année qui servent à la promotion de ses membres. En 2022, un soutien a été apporté à la 1ère édition de la Fête de la Damassine ainsi qu'une participation aux frais d'inscription au Marché de Noël de Delémont.

Les membres du comité APPR 2021-2022 sont :

- **Romain Bürki, Delémont, président ;**
- **Philippe Domon, Alle ;**
- **Ronald Sommer, Monible, Vice-président ;**
- **Stéphane Oester, Grandval ;**
- **Nicolas Lovy, Courtételle ;**
- **Hélène Ruch, Moutier**
- **Veronica Matti, Courtemelon (secrétaire et caissière, voix consultative, FRI).**

La [page internet de l'APPR](#) est toujours d'actualité et l'APPR figure également sur un feuillet de présentation des marques régionales qui a été réalisé en 2022.

3.6.2.6 Blog dansmonquartier.ch

L'année 2022 a été riche en articles pour le blog « dansmonterroir ». Notre bloggeuse, Lysiane Matthey, a sillonné la région pour faire découvrir des recettes inédites et pépites culinaires à nos lecteurs. Une collaboration dans le cadre de la brochure « Terroir à savourer » a permis d'augmenter le nombre de lecteurs sur le blog.

Voici quelques exemples de recettes alléchantes « Carotte jaune, l'arme secrète des grands chefs », « Le fastoche aux baies », « Saucisse au marc » ou encore de récits de rencontres fabuleuses comme celle avec Sabine Ennesser, présidente du comité d'organisation de la Fête de la Damassine AOP.

3.6.2.7 Soutien aux filières

Les producteurs de la **filière jus de pomme** se sont réunis en début d'année afin de faire le point, prévoir l'évolution de la filière et identifier les besoins. Cette séance a suivi la visite de la Cidrierie Blanche Pierre. L'année précédente ayant été peu propice à la production de jus de pomme, il n'était pas nécessaire de prévoir une nouvelle commande groupée d'outres ni de cartons. En outre, le président, Eric Lachat de la Coopérative Pressafruits à Corban, a décidé de se retirer de la filière. La filière a élu le nouveau président : Florant Tschann du Pressoir et Société d'arboriculture de Glovelier.

D'autre part, même si les brasseurs ne partagent pas de recette commune, ils partagent un ingrédient commun : **le malt local fourni par la Coopérative Malticulture**. Le calendrier de l'Avent « Jurassic Pack » a vu le jour pour la deuxième année consécutive en 2022. Fort de son succès en 2021, nous avons mis les bouchées doubles (même triples !) afin de réaliser 1'000 exemplaires, pour que chaque amateur de bières de la région puisse se le procurer. Ce ne sont pas moins de 17 brasseries qui se sont réunies, sous l'impulsion de la Fondation Rurale Interjurassienne, pour créer un calendrier de l'Avent 100% terroir. Durant tout le mois de décembre, il permet de découvrir 24 bières diverses et variées, labellisées Jura l'original et Grand Chasseral. Bien qu'elles soient toutes composées de malt jurassien, fourni par la Coopérative Malticulture, et de houblon suisse, elles sont loin de se ressembler : blonde, blanche, ambrée, brune, noire, IPA, aromatisée, il y en a pour tous les goûts !



Pour que ce calendrier voie le jour, il a tout d'abord fallu sélectionner les bières, provenant des 17 brasseries participantes, qu'il allait contenir. Une dégustation a alors été organisée, avec un jury composé d'experts, de professionnels de la branche et de consommateurs de bières. Chaque bière s'est vu attribuer une note, et celles ayant obtenu les meilleures ont été retenues. Lors du festival Artisa'Malt, le 1er octobre 2022, la meilleure bière de cette sélection a également été élue (La Vouivre, Brasserie Blackwood à Porrentruy) !

Photo : calendrier de l'avent des bières Jura et Jura bernois.

Les 24 bières ont ensuite été placées à la main dans des cartons faits sur mesure. Pour cela, les membres de la Coopérative Malticulture, composée de producteurs de céréales, brasseurs et consommateurs, se sont mobilisés pour donner un coup de main. Tout un flux logistique a été mis en place : réceptionner, séparer, organiser, plier, assembler, constituer, conditionner, palettiser, filmer et transporter 1'000 cartons jusqu'aux 32 « Bonnes Adresses » !

Le millième calendrier a été remis au Musée jurassien d'art et d'histoire. Par cet acte symbolique, ils font entrer au musée le premier lot de bières régionales. C'est une chance pour le musée, qui se doit de collecter le présent pour accompagner le passé de ses précieux fonds, notamment les traces de dinosaures exposées dans la section consacrée au Jurassique.



Loïc Eggenschwiler, Olivier Lapaire, Nicolas Barré.

Une collaboration a également été mise en place avec QBeer, le site de Qoqa.ch dédié aux amateurs de houblon. 9'600 bouteilles ont ainsi été vendues le 1er août 2022, réparties par 4 brasseries volontaires pour cette collaboration. Il s'agissait de la Brasserie BlackPig, Tonnebière, Blackwood et BLZ Compagny.

3.6.2.8 Soutien aux points de vente

Notre réseau de points de vente partenaires s'est bien agrandi !

Les commerçants qui signent la charte de la Bonne Adresse, s'engagent à soutenir les producteurs de la région en proposant dans leurs établissements les délicieux produits labellisés « Jura l'original » et « Grand Chasseral », confectionnés dans le Jura et le Jura bernois.

Cette année, ce ne sont pas moins de 9 points de vente qui se sont ajoutés à cette liste des 29 magasins qui s'étaient déjà engagés pour les produits régionaux les années précédentes :

- **Chez Corinne et Francine, Orvin ;**
- **Assidulait Sàrl, Les Breuleux ;**
- **Festi-Shop Vrac, Tavannes ;**
- **Association Broquet-Leuenberger, Movelier ;**
- **Gîte rural, Courcelon ;**
- **Aux Couleurs du Terroir, Montfaucon ;**
- **Au Jardin de Cérés, Porrentruy ;**
- **La Vinoterie, St-Imier ;**
- **Epicerie Autrement, Tramelan.**

3.6.2.9 Restauration

En 2022, la FRI n'a pas réalisé de grandes démarches avec les restaurants. Ce secteur a souffert de la crise COVID et n'a pas encore totalement retrouvé son rythme de croisière. Des chartes existent et sont présentées aux restaurateurs en cas d'intérêt. Elles visent à encourager les restaurants à utiliser des produits du terroir labélisés dans leur établissement. En échange, ils bénéficient d'une visibilité et d'une mise en avant dans les activités de la FRI.

Par contre, la restauration collective revient sur le devant de la scène. Une attention particulière avait déjà été portée à ce secteur, notamment avec le projet LPR « du champ à l'assiette » (2013-2015). Sensible aux produits bio et régionaux (mise en place d'une semaine bio par BioJura, émission RTS « une seule planète », motion Monnin ou Riesen, etc), le public de ces établissements réclame ces produits. Des discussions sont entreprises pour évaluer les meilleurs modèles d'affaires.

3.6.2.10 Manifestation

Les manifestations ont à nouveau pu avoir lieu cette année. Pour le Jura bernois, voici un compte-rendu des 3 manifestations auxquelles nous avons pris part :

La 5^e **Fête de la Tête de Moine AOP** s'est déroulée le premier week-end de mai après 2 années d'absence. 13'000 visiteurs de toute la Suisse ont fait le déplacement. Ce sont 38 exposants qui ont participé au



marché des fromages et des produits régionaux organisé par la Fondation Rurale Interjurassienne. La FRI a également organisé le concours de dégustation de Tête de Moine à la suite duquel une **Girolle d'or** a été remis pour la meilleure **Tête de Moine Classique** à la fromagerie Amstutz et à la fromagerie des Franches-Montagnes pour la meilleure **Tête de Moine Réserve**.

Village marchand et festival du goût à Bellelay : la 5^e fête de la Tête de Moine a attiré 13'000 visiteurs les 5 et 6 mai 2022 à Bellelay.



Remise des Girolles d'or Classique et Réserve, selon les votes du public et remise des prix du Concours international des plateaux de fromages, Bellelay 30 avril 2022.

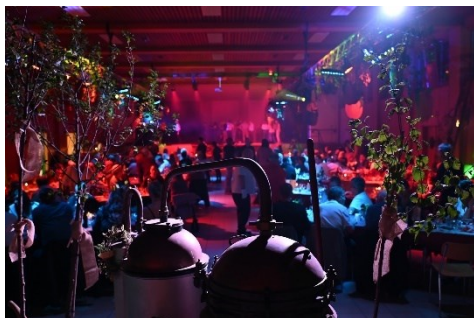
Les 25 ans du **Marché paysan de Loveresse** ont été fêtés cette année, après deux éditions annulées à cause de la situation sanitaire. Une vingtaine d'exposants s'est réunie pour proposer aux visiteurs un marché riche et varié de produits régionaux et d'artisanat local. Diverses animations ont ravi les visiteurs, jeunes et moins jeunes : fabrication de choucroute, championnat interjurassien de petits tracteurs, grimage sur visage, spectacles « Lombric Circus » de la troupe de théâtre « Le Jardin qui rêve » sur l'importance des vers de terre dans nos sols. Le Marché paysan de Loveresse s'inscrit dans la tradition des marchés paysans et représente un véritable petit bijou traditionnel.

Dans le Jura, nous avons également été présents lors de 3 manifestations :

Le 125^e **Marché Concours de Saignelégier** s'est déroulé le 12-13-14 août 2022 à Saignelégier. La collaboration entre la FRI et Jura tourisme pour la tenue du stand perdure et, cette année, le Parc régional du Doubs est venu étoffer encore un peu plus les liens entre les diverses institutions œuvrant pour le terroir dans la région. Le stand intégrait un point de vente de produits du terroir tenu par le magasin d'alimentation « La Mouette » à Glovelier. Divers producteurs sont venus animer le stand en proposant des dégustations et la société d'apiculture a exposé une ruche vivante sous cloche au public.

La 1^{ère} **Fête de la Damassine AOP** s'est tenue le dernier week-end de septembre. La manifestation s'est déroulée sur deux sites :

Ô **Vergers d'Ajoie à Porrentruy** a rassemblé des animations qui ont ravi les amateurs de cette eau-de-vie particulière : bar à dégustation, des démonstrations de distillations, visite du musée des fruits et de la distillation. Le tout dans un cadre idyllique, entouré de vergers, et paré de damassons en bois, décorés par les écoles primaires du canton.



Au **Gîte de la Bergerie à Courchavon**, les activités étaient plutôt orientées familles, avec un marché de produits régionaux, des contes pour enfants, des balades à poneys, des balades en char attelé et un « château » gonflable. Des randonnées organisées ont permis aux visiteurs les plus téméraires de relier les deux sites. Environ 4'000 visiteurs ont pris part à ces diverses activités malgré une météo plutôt maussade. Et le soir venu, c'est une soirée dédiée à la Damassine AOP qui a ravi les papilles des convives, avec un menu concocté pour l'occasion, l'annonce de la meilleure Damassine AOP et des meilleurs produits dérivés, et une animation terroir de MC Roger.

Les gagnants du concours sont les suivant :

Meilleure Damassine AOP :

- Damassine AOP Porrentruy, millésime 2018, produite par Damassine Fleury-Perret Sàrl

Meilleur produit dérivé :

- Parfait glacé à la Damassine AOP, Ferme de la Bergerie

Meilleur produit à base du fruit du damasson rouge :

- Sorbet aux damassons, Aux Gourmandises de la Ferme

La **Foire du Jura 2022** a fait un plein succès cette année. C'est lors de cet événement que la nouvelle marque régionale jurassienne « Jura l'original » a été dévoilée au public.

Sous la tente d'AgriJura, la FRI tient un stand de vente de produits du terroir. La boucherie Schnegg à Tavannes proposait des menus terroirs dans la pinte attenante au magasin.

Un espace « animations » était également à disposition des producteurs au bénéfice des deux marques régionales pour une démonstration et/ou dégustation de leur production. L'espace de vulgarisation agricole dédié aux enfants a été spécialement mis en place par les prestataires « Ecole à la ferme ».



En ce qui concerne les manifestations à l'extérieur du territoire :

Le 22e Salon suisse des Goûts & Terroirs à Bulle a bien eu lieu avec une participation des marques régionales « Jura l'original » et « Grand Chasseral ». 5 producteurs labellisés se partagent le stand et un espace est consacré à la convivialité, avec une zone de dégustation.

- **La Famille Nagel ;**
- **La Boucherie Stéphane Chappuis ;**
- **Le Clos des Cantons ;**
- **Ciprès Sàrl ;**
- **Le Gîte rural de Courcelon.**

Une distribution de 600 biscômes « Médailles 2023 » confectionnés par la Boulangerie Daetwyler a constitué une action de promotion pour la 10ème édition du Concours suisse des produits du terroir 2023. Destinée aux producteurs de produits régionaux, cette action de communication a permis de faire connaître le concours suisse et d'effectuer plus d'une cinquantaine de pré-inscriptions.

Les marques régionales romandes, réunies sous l'égide Pays romand – Pays gourmand, étaient présentes lors du **Tour de Romandie**, avec des repas préparés par l'équipe de Blaise Corminboeuf, de la Boucherie du Palais, Carouge.

Le **Marché d'Allschwil** a accueilli plusieurs producteurs jurassiens, qui ont représenté notre terroir à la perfection dans la région de Bâle. Une collaboration avec le PDR Créalait a été mise sur pied afin de faire la promotion des fromages jurassiens. La Fromagerie des Franches-Montagnes a notamment proposé des raclettes.

Les marques régionales ont également été représentées lors de la **Fête des fêtes à Ballenberg** lors des week-ends du 24 et 25 septembre et 1 et 2 octobre. La Saint-Martin y était à la fête et les producteurs du

Jura et du Jura bernois étaient présents pour tenir un magasin des produits du terroir, un petit marché, ainsi qu'un restaurant.



Ballenberg, octobre 2022 « Fête des fêtes »: Christophe Meyer et les producteurs JU à Ballenberg. La Fête des fêtes a rassemblé 15 traditions suisses et 20'000 visiteurs, comme ici la découverte du menu de Saint-Martin (JU) ou la Bénichon (FR). Ces 2 week-ends au centre de la Suisse ont permis une communication permettant ensuite de faire venir les visiteurs vers la « vraie Saint-Martin ».

3.6.2.11 Saucisse d'Ajoie IGP

La 4e journée de la Saucisse d'Ajoie IGP a tenu toutes ses promesses. La journée du 28 mai s'est déroulée à la satisfaction des bouchers, c'est ce qui a été relevé lors de l'assemblée générale de l'interprofession. Pour marquer le coup de la cinquième édition, une formule sur une semaine est étudiée. Elle devrait également avoir lieu durant le mois de mai, au sein des différentes boucheries ajoilottes.

Le comté de l'interprofession Saucisse d'Ajoie IGP s'est également retrouvé afin de traiter les affaires courantes. Il a notamment été demandé de prendre position sur la stratégie de l'association AOP-IGP et de mettre à jour le cahier des charges. Sur ce dernier point, l'OIC a relevé des points de détails qui devront être mis à jour afin de coller strictement à la pratique.

Afin de favoriser l'approvisionnement en porcs régionaux, une demande à l'OFAG a été adressée dans le cadre de l'ordonnance sur la qualité et la durabilité (OQuaDu). Les démarches débutées en 2021 ont été reprises et chaque boucher de la région relancé. Une dizaine de bouchers s'est montrée volontaires pour tester l'application d'une charte d'engagement. Cette charte précise les conditions d'élevage, l'abattage et la transformation des porcs. Un prélèvement sur les ventes est convenu afin de financer les activités de promotion. Une nécessité tant les prix de la viande de porcs sont tombés après l'été.

Cette demande a été refusée en première lecture. Les porteurs de projets vont se réunir en début d'année 2023 pour évaluer la suite à donner. La nécessité d'intervenir sur ce marché demeure, tant cette viande fait partie des traditions agricoles locales.

3.6.2.12 La Minute des terroirs

Cette émission radiophonique de 1min 30 est diffusée 3 fois par semaine, durant toute l'année, sur les radios RFJ et RJB. L'accent a été donné à la promotion des produits labélisés et aux agriculteurs actifs dans ce domaine. Ce sont 16 producteurs interviewés pour 52 semaines de radio en 2022.

SAUCISSE d'Ajoie

4^e JOURNÉE DE LA SAUCISSE D'AJOIE IGP

28 MAI 2022

BOUCHERIES PARTICIPANTES

PHILIPPE DOMON / ALLE
ALAIN GATHERAT / BONCOURT
JOSY STADELMANN / CORNOL
DANIEL FLEURY / COURTEMAÏCHE
STÉPHANE CHAPPUIS / COURGENAY
YANNICK VALLAT / BURE
ROLAND MAILLARD / COURGENAY

TERROIR JURAREGION

L'ATY-PIG LA BLONDE



Emission radio « La Minute des terroirs » : 48 émissions par an, 3 fois par semaine sur les radios RFI et RJB. Le but est de mettre en valeur les agriculteurs, producteurs et partenaires travaillant avec des produits labélisés dans le Jura bernois et le Jura.

3.6.2.13 Da Beste der Rgion (DBR)

La communication, en allemand, au sujet des produits labélisés est réalisée via „Das Beste der Region“. Cette plateforme a le visuel “ regio.garantie”, de sorte que tous les produits des terroirs de Suisse sont dorénavant aisément reconnaissables, avec le même visuel coordonné.

**DAS BESTE
DER REGION**
regio•garantie

3.6.2.13 Ecole à la ferme

Prestataires

Les prestations de l'école à la ferme en 2022 ont quelque peu diminué en rapport avec 2021, ceci peut s'expliquer par le retour à la normale après les années COVID. Une nouvelle prestataire a rejoint l'équipe des prestataires actuels. Il s'agit de Tanjy Douvé de la Ferme du Petit Val à Courchapoix.

Une séance des prestataires a été organisée en avril 2022 pour faire le bilan de l'année 2021. Les prestataires souhaitaient se retrouver en présentiel, échanger et partager un verre de l'amitié.

Ensuite l'année a été remplie de plusieurs évènements dans lesquels les prestataires se sont impliqués. Notamment :

Les journées HEP ont eu lieu le 4 mars et le 11 mai 2022 chez Christelle Balmer à Courcelon

- Participation aux Jubénales les 25 et 26 juin 2022, avec la présence d'une prestataire qui proposait des balades en poney ;
- La journée des enseignants francophones qui s'est déroulée à Tramelan en mai 2022 ;
- La Fête de la Damassine durant laquelle les prestataires ont été présents avec un stand commun avec le groupe agritourisme. Ils ont proposé des animations ludiques pour les enfants ;
- Présence le dimanche 23 octobre d'Ecole à la ferme au comptoir Delémontain – Foire du Jura.



Activités de l'association romande EAF

La journée de formation s'est déroulée dans le Jura bernois chez Fabien et Doris Roth, Ferme des Places à Sonvilier. Le cours sur les premiers secours a été dispensé à une quarantaine de participants à cette occasion, tous des prestataires l'école à la ferme venus de la Suisse romande.

Journée de formation le 2 novembre à la ferme des Place chez Doris et Fabien Roth, Sonvilier.

Offre «Un jour à la ferme » avec le Parc Chasseral

L'offre un jour à la ferme en collaboration avec le Parc Chasseral a rencontré un succès mitigé avec 3 classes qui ont participé durant l'année écoulée.

2022 en quelques chiffres (chiffres provisoires 2022)

- 696 élèves ont participé à des activités Ecole à la ferme dans la région interjurassienne ;
- 16 journées complètes dans le Jura ;
- 24 demi-journées dans le Jura et le Jura bernois ;

Soutien financier

La recherche de fonds lancée en juillet a permis de récolter un montant d'environ CHF 21'000. Le Canton du Jura par son service de l'enseignement a augmenté son soutien et verse dorénavant CHF 5000.- à l'association. Le programme Ecole à la ferme a un lien direct avec le PER (Plan d'Etude Romand).

3.6.2.14 Marguerite

Le projet de développement régional Marguerite (PDR 2016-2021) sera prolongé jusqu'à fin 2023 pour finaliser la réalisation des réseaux équestres. Il prévoit des investissements à hauteur d'environ 7 millions de francs. Soutenu par la Confédération, le Canton du Jura et le Canton de Berne, il a pour but d'insuffler un essor et une dynamique au tourisme et notamment à l'agritourisme, à la promotion des produits du terroir et à la mise en valeur du cheval Franches-Montagnes.

Pour rappel, Marguerite s'articule autour des axes et mesures suivantes :

Mesures individuelles

Les investisseurs du projet Marguerite ont réalisé diverses structures telles que des chambres d'hôtes, appartements de vacances, locaux de transformation, musée, salle d'accueil, etc.

- **Métairie du Bois Raiguel, Courtelary ;**
- **Tourisme équestre, Courtedoux ;**
- **Juravacances, Epauvillers ;**
- **Ô Vergers d'Ajoie, Porrentruy.**
- **Gîte rural, Courcelon ;**

Un dernier projet reste à concrétiser. Les discussions se poursuivent.

Mesures collectives

Axe parcours équestres

- Le parcours équestre du Clos du Doubs « **Au pas du cheval** » a été inauguré en avril 2018.
- Le parcours équestre « **Ajoie-Ouest** » a été inauguré le dimanche 30 juin 2019.
- Le tracé du parcours « **Ajoie-Est** » qui intègre le parcours « **Triage des Chênes** » développé par la société Escale Bonfol a été finalisé en 2020 et inauguré le 3 octobre 2021 (l'inauguration avait été repoussée en raison de la situation sanitaire)
- Le tracé du parcours « **Haut-Plateau / Haute-Sorne** » a été inauguré en septembre 2022.
- Le balisage du réseau équestre **Chasseral** a été terminé en septembre 2022.
- Le développement des autres réseaux équestres dans le Jura bernois reste compliqué. L'association Marguerite a dû faire face à de nombreuses oppositions également en 2022 qu'elle a pu faire lever grâce à de riches échanges. Les permis de construire nécessaires au balisage des réseaux sont en train d'être émis par la préfecture de Courtelary.
- L'association existante AREF (Association Réseau Equestre des Franches-Montagnes) a évolué en AREJ (**Association Réseau Equestre Jura et environs**). Elle reprend sous sa responsabilité l'ensemble des réseaux équestres jurassiens.

- L'association existante AREC (Association du Réseau Equestre de Chasseral) a évolué en AREC-JB (**Association du Réseau Equestre de Chasseral et du Jura bernois**). Elle reprendra sous sa responsabilité l'ensemble des réseaux équestres jurassiens bernois. Des recherches de financement sont en cours afin de professionnaliser l'association.

Axe communication

Les activités et supports suivants ont été déployés :

- Réalisation de la carte équestre Chasseral ;
- Réalisation de la carte équestre Haut-Plateau / Haute-Sorne ;
- Vidéo promotionnelle du réseau équestre Chasseral ;
- Vidéo promotionnelle du réseau équestre Haut-Plateau / Haute-Sorne ;
- Développement du site Internet www.arej.ch.

3.6.2.15 PDR Créalait

Le canton du Jura ne transforme que 28% de son lait, alors que le Jura bernois est champion avec 55%, précédé de Fribourg avec 70%. Or les marchés sont demandeurs et la consommation de produits laitiers transformés est croissante. En créant l'association Créalait, nous avons uni les efforts des personnes intéressées à mieux vendre les produits laitiers et de terroir. Le projet a débuté en 2021, pour la « Phase de réalisation 2021-2026 ». Ses buts sont : **Approvisionner la population avec des produits locaux et mieux rémunérer les agriculteurs en intégrant et en développant le savoir-faire de toute la filière. Un projet que le Gouvernement JU et l'OFAG ont décidé de soutenir, le 4 décembre 2020, avec des investissements totaux de 11,2 millions de francs. Ce projet s'étale sur 6 ans et sur le canton du Jura.**

Le projet de développement régional (PDR) « Créalait » entrera en 3ème année de la phase de réalisation. Le projet verra la réalisation de 16 mesures individuelles (nouvelle Fromagerie de Develier / Logistique Fromajoie / Construction de 3 fromageries fermières / Investissements chez 10 producteurs de lait) et de 5 mesures collectives (Identité visuelle & communication produits / Offres touristiques sur sites / Coordination PDR & vie de l'association Créalait / Magasins de producteurs / Commercial multicartes). La première tâche est de développer les synergies entre les domaines de compétence. Nous axerons l'effort sur l'augmentation de la notoriété, la disponibilité et la compétitivité de nos produits.

Actuellement nous nous concentrons sur la mise en place d'un magasin ou halle de producteurs, qui ne doit pas concurrencer les structures déjà en place, mais plutôt les compléter. Suivra logiquement une phase de développement du marché, avec son corollaire d'augmentation des quantités transformées. Une fois cette étape franchie, un impact positif au niveau du nombre de producteurs concernés se fera sentir.

Les mesures suivantes sont prévues, dans le but de transformer 2,344 millions de kilos de lait supplémentaires par an d'ici la fin du projet en 2026. Voici les réalisations pour la seule année 2022

Mesures individuelles réalisées en 2022 :

IND A : Fromagerie de Develier, Gruyère AOP

- **Plans détaillés et dépôt de permis** par la société coopérative de fromagerie de Develier.





IND B : Locaux logistique Fromajoie SA

- Fromajoie SA : Les étiquettes produit ont été développées. Fromajoie a été intégrée à l'ensemble des processus des membres de l'association. Des plans d'implantation d'une nouvelle structure logistique avec nouvelles chambres froides ont été réalisés.



IND C : Fromageries fermières

- Inauguration de la fromagerie fermière de la Réchesse à Soubey, Famille Martin Marchand, juin 2022, dans le cadre des « Portes ouvertes à la ferme », y compris émission radio RFJ RJB en direct.



IND D : Conversion de fermes laitières en lait de fromagerie

- 1 producteur a investi afin de se reconvertir en lait de fromagerie.
- Liste d'attentes constituées avec 12 personnes intéressées.

Mesures collectives réalisées en 2022 :

COL 1 : Identité visuelle – Communication – Promotion (produits)

- **Nouvelles étiquettes Terroir Jura Région** avec acquisition d'une machine d'emballage. Cette machine a été mis à disposition de Michel Daetwyler, puis graines d'Agro Centre Courtételle.



- **Déploiement de la ligne graphique Terroir Jura region et mise en valeur des producteurs (affiches pour le marché de Noël de Delémont):**



COL2 : Offres touristiques sur sites (services)

- **Expositions de courges « Tout un fromage » au Noirmont et à Porrentruy.**



- **Ateliers du goût « C'est vous le jury », Le Noirmont Fromagerie des Franches-Montagnes.**



- **Nouveaux sacs à fondue avec Jura Découverte Nature** : partenariat avec son directeur Jonas Erzer (à gauche sur la photo), ici lors d'une émission promotionnelle à la Fromagerie des Franches-Montagnes (Sabrina Nicoulin FDFM).



COL 3 : Coordination PDR

- Comité : 5 assemblées en 2022
- Bureau : 9 réunions en 2022.
- FRI : 1'309 h de travail en 2022.

COL 4 : Magasin de producteurs

AGRO Centre

FÊTE DES MOISSONS

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022
COURTÉTELLE - AGROCENTRE

PORTES OUVERTES:
VISITE DES INSTALLATIONS

GRAINES RÉGIONALES
SOUS TOUTES LEURS FORMES
À DÉCOUVRIR AVEC LES 5 SENS

ANIMATIONS ET FOODTRUCK

Un événement Créalait, projet de développement régional soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture et le canton du Jura

- **Espace Terroir au Mini-Marché de Delémont** : nouvelle vitrine avec visuels Terroir Jurarégion. Le magasin est géré par Romain Bürki, mais l'équipement a été financé avec l'aide du PDR Créalait. Les installations donnent entière satisfaction et permettent un chiffre d'affaires important vers les producteurs intéressés à livrer. Ces derniers sont rassemblés au sein d'une association indépendante APPR (association des producteurs de produits régionaux labellisés, président Romain Bürki, photo). Les équipements de vente acquis avec le soutien du projet PDR Créalait ont été identifiés à l'aide de l'étiquette officielle suivante.

- **Magasin Kilomètre zéro, Agro Centre à Courtételle** : inauguration et émission radio en direct lors d'une journée portes-ouvertes : Fête des Moissons. Les travaux réalisés ont permis de redessiner le magasin et le mettre en lien avec la nouvelle machine de triage de 30 graines locales, vendues en vrac et bientôt en sachets.

Affiche de la fête des moissons

- **Halle de producteurs (projet en cours)** : suite au refus de l'octroi du permis de construire pour le site « Batimat Develier », à l'impossibilité de louer un site au cœur de la ville de Delémont selon budget, le projet est réorienté sur le site « Agro Centre Courtételle ». L'Épicerie Km zéro pourrait ainsi connaître un nouvel agrandissement. Les investissements bénéficieraient également aux coopérateurs de l'Agro Centre dans leurs activités quotidiennes (déchargement, stockage, etc.).

- **Le P'tit Mag Mervelier:** une reconstruction complète du magasin a été réalisée et inaugurée en 2022. Sa gérante indépendante Emilie Unternehr a rejoint l'association Créalait, bénéficiant ainsi de précieuses collaborations et d'un soutien financier collectif. Les équipements acquis sont reconnaissables à leur identification visuelle « Créalait » :



LE P'TIT MAG
· votre épicerie à Mervelier ·



- Mise au concours d'un poste de vente en vue de soutenir l'ouverture du magasin de producteurs à Develier. Comme le projet est tombé à l'eau, les démarches ont été arrêtés.
- Un candidat a tout de même été engagé pour une mission temporaire. Cette personne a exploité le stand Terroir durant les 10 jours de la Foire du Jura 2022 et parfaitement profilé les produits de l'association Créalait.

3.6.3 Les projets en discussions

3.6.3.1 Transformation des produits du terroir à Porrentruy

L'étude préliminaire de l'esquisse de projet déposée auprès de l'OFAG en 2021 n'a pas abouti. Malgré les tentatives de la part de la Fondation Rurale Interjurassienne de mettre en lien des producteurs locaux pour travailler sur le projet, il n'a pas été possible de former un groupe fort pour développer ce dernier. Bien que les besoins de mutualisation soient une réalité pour les petits producteurs de produits locaux, peu d'entre eux vivent de leur production et n'ont donc pas les moyens de s'impliquer dans la réalisation d'un tel projet. Cependant, les démarches ont permis à certains acteurs, notamment les producteurs de céréales de plancher sur l'éventuelle mise en commun des ressources en matériel pour la production de petites quantités de farine et le pressage d'huile à froid. A ce stade, nous ne connaissons pas l'avancée des démarches du groupe de travail en question.

Le rapport de l'étude préliminaire a été envoyé à l'OFAG en juin 2022 expliquant le non-aboutissement du projet. L'étude préliminaire a été payée par l'OFAG en fonction des heures de travail qui lui ont été consacrées.

3.6.3.2 Gaspillage alimentaire

À la suite de l'étude préliminaire réalisée en 2021, le projet anti-gaspillage a été retravaillé et affiné.

D'une part, les mesures ont été séparées en 2 axes principaux : renforcement des connaissances et compétences de la population, et soutien aux acteurs et initiatives locales, et d'autre part, des ateliers ont été organisés avec les acteurs actifs dans le domaine du gaspillage alimentaire.

Le premier axe comprend différentes mesures et sous-mesures qui permettent de sensibiliser changer les habitudes du tout public, des entreprises et des restaurateurs, avec la création d'ateliers, de cours, et autres animations lors d'événements. Les écoliers seront également amenés à aborder ce sujet lors des

cours d'éducation nutritionnelle, diverses actions au sein des écoles ou encore lors d'activités extra-scolaires, en lien par exemple avec École à la Ferme.

Le deuxième axe prévoit d'une part d'étudier les possibilités et soutenir la création d'une banque alimentaire jurassienne. Et d'autre part de promouvoir les produits régionaux, les filières locales, les circuits courts et de proximité, de même que la valorisation de différents sous-produits issus de la transformation d'aliments.

Des ateliers ont été réalisés avec des acteurs qui luttent déjà contre le gaspillage alimentaire dans le canton du Jura : associations de distributions des invendus aux démunis, association d'accueil des migrants, points de vente caritatifs, restaurants qui réutilisent des invendus. Les échanges ont permis de mettre en exergue différents points, comme un intérêt commun pour la mutualisation de ressources humaines et logistiques.

Les producteurs de produits régionaux labellisés ont également été contactés et interrogés sur leurs pratiques en termes de gaspillage alimentaire. Ces informations serviront de base pour la mise en place des mesures au sein des branches de production et transformation.

Le rapport présentant ces mesures a été transmis au Canton à la fin de l'année 2022. Une réponse est attendue en début d'année 2023 et les mesures sélectionnées seront alors mises en œuvre sur les trois prochaines années.

3.6.3.3 PDR Cheval FM

Un atelier de réflexion s'est tenu au mois de janvier au Centre Loisirs des Franches-Montagnes à Saignelégier. Organisé par le Service de l'Economie rural (ECR), la Fédération Jurassienne d'Élevage Chevalin (FJEC) et la FRI, il a réuni les syndicats d'élevage chevalin du Jura et du Jura bernois ainsi que les principaux partenaires (offices cantonaux, parcs naturels régionaux, chambres d'agriculture, etc.).

Après diverses présentations, des ateliers de réflexions ont mis en exergue une vingtaine de pistes d'intervention pour améliorer la pérennité de l'unique race chevaline suisse.

Ces réflexions ont ensuite été reprises par le Groupe Cheval, qui a statué sur chacune d'entre elles. Aucune d'entre elles n'a relevé un dysfonctionnement des pratiques actuelles. Les mesures relevées étaient soit des approfondissements de mesures existantes ou des nouvelles mesures innovantes.

Une liste de ces mesures innovantes a été dressée et transmise à l'OFAG pour un soutien dans le cadre du programme de développement régional (PDR). Une réponse est attendue pour le mois de mars 2023.

Il s'agit notamment de favoriser l'apprentissage des jeunes éleveurs (y compris la formation par les pairs), la digitalisation des réseaux équestres et le e-commerce des vignettes, la mise en place de camps scolaires permettant une découverte de l'élevage chevalin et la mise en place d'un centre d'interprétation du cheval Franches-Montagnes. Cette dernière mesure est menée avec l'association Identité Franches-Montagnes (IFM). D'autres mesures seront également identifiées lors du lancement du projet PDR.

3.6.4 International

3.6.4.1 E-CMT international

La FRI continue son **partenariat avec l'ONU** pour la mise en place de concours nationaux de produits du terroir à l'international. Le Concours est considéré comme un outil clé de soutien à la production agricole indigène.

Entre 2020 et 2021, la FRI a développé la plateforme e-CMT à l'international en incluant la traduction, ainsi que tous les supports et tutoriels explicatifs en anglais. Chaque nouveau pays désireux de développer le Concours chez lui, se voit ainsi offrir une plateforme à son nom, avec les fonctionnalités de base propres au Concours et adaptables à ses besoins.

Le [site internet du réseau international des concours nationaux](#) a été mis à jour en juin 2022 avec l'ajout de l'Egypte qui, après la Tunisie et le Maroc, a organisé son propre concours des produits régionaux.

Les réunions du réseau international des concours nationaux sont l'occasion pour les différents pays membres d'échanger et de capitaliser sur les expériences de chacun. Le Cameroun a participé à la 5ème réunion du réseau et a pu présenter sa vision et les différentes échéances de l'organisation de son premier concours national des produits du terroir. Le Cameroun est le premier pays d'Afrique subsaharienne à organiser son concours national des produits du terroir.

Résumé du nombre d'éditions des concours nationaux actuels :

- Suisse : 10 éditions
- Maroc : 4 éditions
- Tunisie : 3 éditions
- Egypte : 1 édition
- Cameroun : 1 édition.

La FRI a été invitée à présenter le processus de labélisation des marques régionales ainsi que la méthodologie FRI-ONUDI des concours nationaux à une délégation de 30 personnes venant de pays ayant des projets de coopération IG (Iran, Tunisie, Géorgie, Colombie, Myanmar, Albanie et Afrique du Sud). L'accent de la présentation a été mis sur les effets positifs que les concours nationaux engendrent dans le pays organisateur, comment ils deviennent un moteur de changements économiques, en réussissant à :

1. Renforcer la valeur et la consommation des produits du terroir ;
2. Lutter contre la pauvreté en milieu rural ;
3. Faire découvrir ou redécouvrir les produits aux populations locales, qui privilégient certains produits d'importation ;
4. Moderniser et normaliser les savoir-faire locaux afin d'éviter une reprise d'un mode de production étranger ;
5. Encourager l'amélioration de la qualité et la valeur ajoutée dans le respect des écosystèmes ;
6. Créer des synergies professionnelles ;
7. Améliorer l'accessibilité aux marchés ;
8. Encourager l'accès à l'entrepreneuriat des femmes.

La **certification « Concours »** est actuellement disponible et les audits pourront commencer dès 2023.



Le site internet www.concours-terroir.org rassemble les partenaires internationaux collaborant à la mise en place de concours dans leurs pays.

4. Fiduciaire FRI

« 2022, un exercice mouvementé pour le département ».

L'année écoulée fut particulièrement chargée pour la fiduciaire. Une phrase qui semble se répéter ces dernières années dans nos rapports. La cyberattaque qui a touché le logiciel de comptabilité Winbiz a fortement accentué la charge de travail. Malgré des périodes de grand stress, la qualité des prestations a été garantie. Toute l'équipe fiduciaire s'est investie pour répondre aux attentes de notre clientèle et respecter les délais impartis. C'est un point auquel nous accordons une attention toute particulière. Notre département fiduciaire a donc su répondre de manière efficace aux défis rencontrés, ceci grâce à la grande résilience de ses collaborateurs.

LES FAITS MARQUANTS

La cyberattaque subie par Winbiz, logiciel comptable utilisé par notre fiduciaire, nous a rappelé que nous restons vulnérables aux actes criminels dans le domaine informatique.

Du jour au lendemain, nous nous sommes retrouvés sans outil de travail. S'en est suivie une période compliquée de gestion de crise et faire face à de tels événements n'est jamais évident. Néanmoins, la fiduciaire a su réagir en maintenant la communication avec tous les partenaires et en les informant du mieux possible de l'évolution de la situation. Le contact entretenu avec le Service des contributions a aussi permis d'obtenir des délais supplémentaires pour le dépôt des déclarations d'impôt 2021.

Cet événement a malheureusement provoqué le report de certaines tâches dont nous ressentons encore les effets aujourd'hui dans le traitement des bouclements 2022.

Le départ d'une collaboratrice, durant l'été 2022, a aussi mis à contribution notre capacité d'adaptation. Un processus de recrutement

demande du temps pour être mené à bien. À la suite de cet exercice, une nouvelle collaboratrice a été engagée dès octobre afin de reprendre le portefeuille de bouclements à établir et en assurer le suivi.

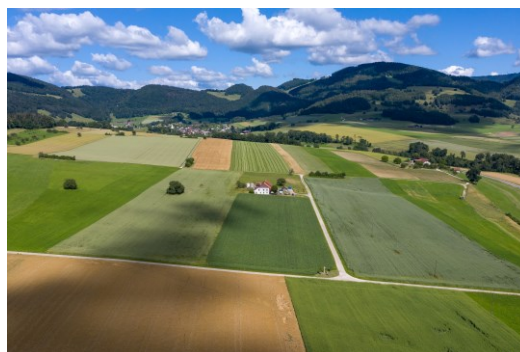
Suite également au départ à la retraite du comptable de la FRI, il a été opté pour une réorganisation de la gestion des finances de l'entreprise. La gestion des finances a été intégrée au département fiduciaire et cela se traduit également sur le terrain avec le déménagement dans les locaux de la fiduciaire d'une collaboratrice active pour la facturation.

De plus, il a été nécessaire de mettre au concours un poste d'assistante finance. La collaboratrice engagée a démarré son activité le 1^{er} février 2023.

LES DEFIS

La réorganisation du secteur « Finances » étant à présent assimilée, il s'agit dorénavant de gérer ce volet de manière efficiente et efficace en plus du volet purement fiduciaire, sans que cela ne vienne péjorer la qualité des prestations fournies. C'est primordial, afin de garantir un conseil adapté et personnalisé. Nous souhaitons être un partenaire à l'écoute, sur lequel les agricultrices et agriculteurs peuvent s'appuyer.

D'autre part, les licences WinbizAgro ne seront plus proposées par le fournisseur dès 2024, un important défi sera donc d'opter pour de nouveaux logiciels métier adaptés à nos besoins et le plus sécurisés possibles.



Situation idéale pour une comptabilité analytique et l'analyse des marges brutes comparables des cultures.

4.1 Mission

La Fiduciaire FRI réalise en toute indépendance et confidentialité des boucllements comptables et toutes prestations de fiduciaire. Elle bénéficie du statut de département et d'un statut particulier en étant imposée fiscalement et assujettie à la TVA. Elle ne bénéficie d'aucune subvention et doit donc s'autofinancer, notamment afin de respecter les contraintes du marché dans lequel elle est active.

Bien entendu, des synergies sont maintenues avec le domaine d'activité « Gestion d'entreprise et économie rurale » et les liens sont étroitement développés afin de proposer les meilleurs conseils possible et de fournir des solutions adaptées à chaque client.

Orienté vers la gestion d'entreprise, le département « Fiduciaire FRI » facilite la lecture des résultats comptables par des mises en valeur tenant compte des références d'exploitations du même type. Ces éléments permettent une meilleure compréhension de la situation financière et ils aident l'entrepreneur dans ses prises de décisions. Les outils et informations mis à disposition doivent améliorer la confiance des exploitants dans le pilotage de leur entreprise.

La pérennité des entreprises est au centre des attentions et l'optimisation de la situation monétaire, de même que l'optimisation de la charge fiscale, est réalisée en tenant compte des besoins financiers des exploitations pendant toute la durée d'activité et même au-delà, avec la remise d'exploitation. Les aspects liés à la prévoyance sont donc également traités.

Fiduciaire FRI recherche également à faciliter les tâches de ses clients. Elle les conseille afin d'optimiser les tâches administratives et les travaux de comptabilité. Elle propose des logiciels de comptabilité adaptés aux besoins des clients et elle dispense, en collaboration avec la Fiduciaire SEGECA, des cours de



formation continue relatifs à l'utilisation des programmes comptables.

En résumé, le but de la Fiduciaire FRI est d'être une institution reconnue pour la qualité de ses prestations et de fournir des documents et conseils qui facilitent le pilotage des entreprises de ses clients. Ces derniers peuvent ainsi être sereins dans la gestion de leur exploitation et en assurent la pérennité. Ainsi, leur qualité de vie s'en trouve également améliorée.

4.2 Collaborateurs

L'équipe de la Fiduciaire FRI est constituée de 10 personnes qualifiées et expérimentées représentant 5.5 emplois plein temps (EPT). La bonne qualité du lieu de travail et l'excellente ambiance qui règne au sein du département lui permet de faire face à toutes situations. Cet élément est relevé par les collaborateurs lors des entretiens annuels. L'échange et le partage du savoir entre les collaborateurs sont des éléments importants auxquels la fiduciaire voue une attention particulière afin de permettre aux collaborateurs d'évoluer au mieux dans l'environnement de la comptabilité et de la fiscalité.



La composition de l'équipe au 31.12.2022 est la suivante :

- 4 comptables (3.3 EPT) ;
- 2 ingénieurs agronomes (0.1 EPT) ;
- 3 secrétaires comptables / assistant-e-s (1.9 EPT) ;
- 1 opératrice de saisie (0.2 EPT).

Les EPT comptables sont passés de 3.5 à 3.3 en 2022 en raison du départ d'une collaboratrice remplacée par une comptable à un taux réduit en comparaison de la situation précédente.

Les travaux effectués par l'ensemble des collaborateurs du département totalisent 10'921 heures (10'687 en 2021). Ces chiffres relèvent l'implication demandée aux collaborateurs pour faire face aux situations mouvementées et aux périodes de surcharge de travail. Ce qui marque une capacité d'adaptation dans le fonctionnement de l'organisation.

Globalement, les absences pour cause de maladies et accidents sont restées stables en comparaison de l'année précédente.

A noter également la fin du congé maternité d'une collaboratrice de janvier à mars qui a demandé une organisation et une flexibilité accrue de la part des collaborateurs car il a été choisi de ne pas remplacer la collaboratrice absente.

Le 75.17% de l'imputation des heures, soit 8'210 heures, est attribué au projet n°4000 propre à l'activité fiduciaire. Le solde est imputé à divers éléments (formation continue, vacances, etc.). La répartition des heures 2022 au projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

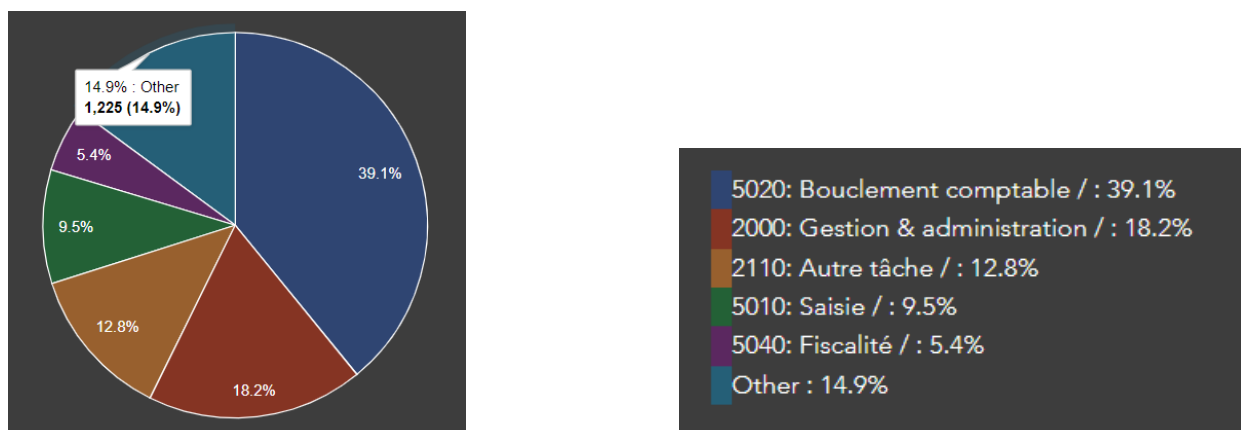
Tableau 26

La répartition des heures 2022 du projet 4000 est principalement réalisée comme suit :

5020	Boucllement comptable	3'209 heures / 39.1%
2000	Gestion & administration	1'494 heures / 18.2%
2110	Autres tâches	1'052 heures / 12.8%
5010	Saisie comptabilisé	783 heures / 9.5%
5040	Fiscalité	446 heures / 5.4%
	Reste des heures imputées	1'226 heures / 14.9%

Figure 6

Diagramme représentatif issu du programme de gestion du temps « Timelead » :



4.3 Tenue de comptabilités

Comme indiqué dans le chapitre sur la mission de la Fiduciaire FRI, cette dernière est en mesure de réaliser tous types de mandats fiduciaires (comptabilité, fiscalité, conseil, etc.).

Les mandats fiduciaires traités en 2022 sont au nombre de 352 (346 en 2021).

Les mandats 2022 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2022</u>
• Mandats pour des exploitations agricoles :	268
• Mandats sans exploitation mais lié à l'agriculture :	10
• Mandats sans liens avec l'agriculture :	15
• Mandats pour travaux de fiscalité agricole et non agricole :	59
Totaux :	<u>352</u>

Sur l'ensemble des mandats de la fiduciaire. Les comptabilités agricoles représentent le 76% des dossiers, soit 268. Néanmoins, il faut également relever que la majorité des mandats de fiscalité sont liés à l'agriculture.

Selon les statistiques cantonales 2020, le nombre des exploitations agricoles jurassiennes était de 1009. Ainsi, en matière de comptabilités agricoles, la part de marché de la fiduciaire FRI représente environ 27%.

Les types de mandats 2022 de la Fiduciaire FRI sont répartis comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
• Comptabilités financières, saisies par le client :	91	85
• Comptabilités financières, saisies par la fiduciaire :	98	100
• Comptabilités analytiques, saisies par le client :	90	85
• Comptabilités analytiques, saisies par la fiduciaire :	28	27
• Aides au bouclage et/ou fiscalité uniquement :	45	49
Totaux :	<u>352</u>	<u>346</u>

A noter que certains clients qui tenaient la saisie des données eux-mêmes, nous ont demandé d'effectuer cette tâche pour l'exercice 2022 en raison d'une surcharge de travail et de manque de temps. Néanmoins, la proportion de mandats saisis par les clients reste stable car d'autres clients choisissent la solution de saisir les données eux-mêmes et les éventuels nouveaux clients sont également incités à comptabiliser leurs données.

La stratégie de la fiduciaire vise à augmenter le nombre de comptabilités analytiques dans le but de fournir des indications précieuses dans l'interprétation des données comptables. Cet outil de décision permet à l'exploitation de faire des choix stratégiques importants pour son entreprise.

La promotion de l'utilisation des logiciels par les clients est également réalisée. Ceci afin d'optimiser les tâches des entrepreneurs, ainsi que les coûts du bouclage. Au vu des informations ci-dessus, environ 51% des comptabilités sont saisies par le client lui-même.

Les mises en valeur des documents d'enquête de satisfaction mettent également en évidence que les clients sont très satisfaits des prestations proposées avec une note globale de 3.85 points sur un maximum de 4 points possibles. Ces résultats donnent du crédit à la stratégie menée par le département fiduciaire et incite notre organisation à poursuivre sur cette voie.

4.4 Outils informatiques

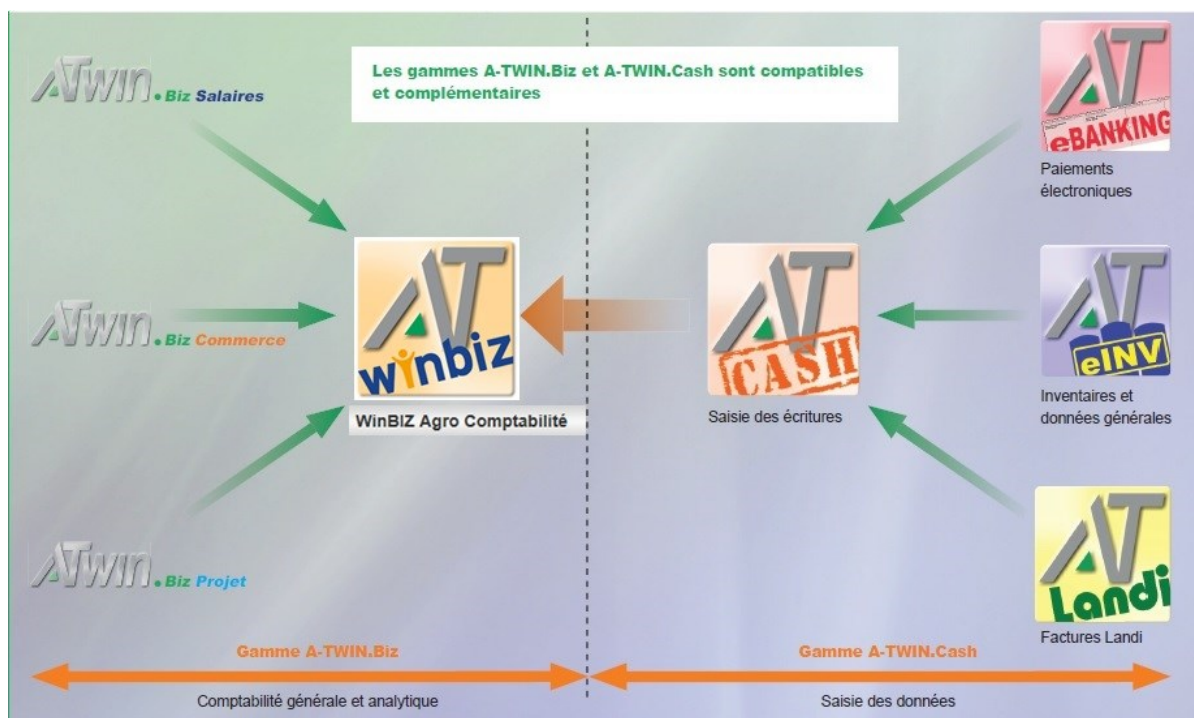
La Fiduciaire FRI étant membre et actionnaire d'Agro-Twin AG, elle utilise le logiciel Winbiz.Agro pour la réalisation des boucléments comptables.

La Fiduciaire propose également à ses clients de travailler avec les outils de la gamme Atwin.Cash. Ces outils sont pratiques et, par leur facilité d'utilisation, sont également adaptés aux personnes qui n'ont que peu de connaissances en comptabilité.

En outre, Atwin.Landi donne la possibilité d'importer et de comptabiliser directement les factures Landi. Par conséquent, cette automatisation facilite grandement le travail de saisie et de ventilation des factures qui peut parfois être fastidieux. Il en ressort un gain de temps et donc un avantage financier pour le client.

Atwin e-banking est, lui, un module qui permet de réaliser les paiements par e-banking et de les comptabiliser directement. Ce procédé permet d'optimiser les processus. En effet, par le biais de ce module, le client prépare l'ordre de paiement et la comptabilisation en même temps. Ensuite, il ne reste plus qu'à valider l'ordre de paiement et confirmer la comptabilisation des écritures.

Ces outils permettent donc d'optimiser les tâches de saisie des données comptables, ce qui représente un gain de temps considérable et donc un avantage financier pour le client.



De plus, dans le but d'apporter les meilleures solutions, notre environnement informatique permet de travailler avec un Terminal Server spécifique nommé « Agro-Cloud ». Cette plateforme nous permet de travailler de manière optimale et confidentielle avec des outils informatiques modernes.

Par ailleurs, tous nos clients qui saisissent leur comptabilité sur un logiciel informatique ont également la possibilité de travailler avec cette plateforme aux avantages multiples :

- Suppression des difficultés liées à l'envoi ou la recharge des données ;
- Stockage sécurisé. Plus de risque de perte de données ;
- Dernière version des logiciels à disposition. Plus besoin de faire de mise à jour ;
- L'accès est disponible en tout temps, 24h/24h et 7/7 jours.

Au 31.12.2022, la Fiduciaire compte 125 utilisateurs de l'Agro-Cloud. Soit 69% des clients comptabilisant eux-mêmes les données comptables. Ces chiffres ont bien augmenté depuis la mise en place de cet outil, reflétant ainsi la promotion réalisée pour cet outil facilitant le travail aussi bien du client que du comptable.

Au niveau des logiciels, 2022 a permis de constater que la sécurité informatique était un volet toujours plus sensible auquel il faut vouer une importance toute particulière. La cyberattaque subie par nos partenaires Infopro et Winbiz en novembre 2022, a démontré tout l'enjeu de ce sujet et les difficultés qu'engendrent un tel événement. Une réflexion constante est menée dans un cadre d'amélioration continue de la gestion de tels événements. Une stratégie efficace en ce domaine est impérative afin de répondre à une éventuelle cyberattaque bloquant l'accès aux logiciels comptables.

4.5 Statistiques

Dans l'optique de maintenir un observatoire de la situation financière de l'agriculture régionale, le département « Fiduciaire FRI » participe à la récolte de données statistiques en fournissant des données comptables de manière anonyme.

L'institut LINK est mandaté par Agroscope pour la récolte des données et l'établissement de statistiques. Notre fiduciaire contribue donc à fournir les éléments nécessaires. En 2022, nous avons pu transmettre les données de 25 dossiers.

En outre, la FRI peut également établir des statistiques régionales sur la base des comptabilités établies et livrées au « Datapool » d'Agro-Twin. De plus, ce centre de données permet l'établissement des comptabilités analytiques et fournit des éléments de comparaison entre exploitations, apportant ainsi des informations essentielles aux agriculteurs pour un pilotage optimal de leur entreprise.

5. Secteurs de production et gestion des sites

5.1 Exploitation de formation en cultures spéciales

L'exploitation de formation en cultures spéciales a poursuivi ses efforts de développement dans les différents domaines de l'exploitation, à savoir : la culture maraîchère, l'arboriculture Bio et la formation.

La vente de fleurs et de plants du mois de mai a été la dernière de Jean-Claude Thossy qui a pris sa retraite suite à celle-ci. Pour ce marché nous avons renforcé production Bio d'aromatiques, de fleurs sauvages, de plants de légumes, de petits fruits et de certaines vivaces. Pour les plantes ornementales horticoles (non-bio), que nous ne les produisons plus, nous effectuons de la revente.

La production de légumes sur le site de Courtemelon a, malgré la sécheresse, bien fonctionné. En arboriculture, la saison 2022 a été moyenne à cause de la grêle qui a fait passablement de dégâts. Nous n'avons pressé quelques centaines de litres de jus et vendu les beaux fruits. La gestion et le suivi des cultures en bio est de mieux en mieux maîtrisée.

Le marché de légumes (fin avril à début décembre) ouvre ses portes tous les jeudis après-midi à la satisfaction de la clientèle. Ceux-ci sont très satisfaits de ce marché BIO, local et de saison. Nous livrons également nos légumes à plusieurs magasins de la région. La collaboration avec le restaurant de la FRI c'est renforcée.

Un apprenti maraîcher, Arthur Bolle, en deuxième voie de formation, a débuté sa formation en 2e année chez nous en août.

Marie Schindelholz, apprentie maraîchère a terminé sa formation chez nous et obtenu son CFC.

5.2 Secteur hôtelier

La situation vécue en 2020 et en 2021 en relation avec le COVID s'est normalisée durant cette année. Certaines manifestations qui avaient été repoussées ont pu avoir lieu ou d'autres ont été annulées. La fin de l'année a été marquée par quelques difficultés au niveau de l'équipe de cuisine. Toutefois, nous avons pu assurer les repas pour les élèves et le personnel, ainsi que les mandats confiés.

Notre restauration doit faire l'objet d'un consensus, tout en remplissant une fonction éducative : l'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire de nos jeunes adultes. Avec la promotion du bio, des labels et un approvisionnement local, il y a une réelle volonté d'améliorer la qualité. C'est pourquoi nous adhérons au label « Fourchette verte », label qui promeut une alimentation équilibrée.

Outre cette fonction essentielle de restauration, notre secteur hôtelier participe activement à la formation de nos apprenti-e-s gestionnaires en intendance, par des mises en situation pratiques sous forme de tâches pratiques liées aux activités du restaurant. Une collaboration s'instaure également par l'intégration d'apprenties en formation à l'Ecole des métiers de l'intendance dans le cadre d'activités productives ou de manifestations diverses.



Nous ouvrons notre secteur hôtelier à la promotion des produits du terroir, dans le cadre d'apéritifs, pour de grands groupes ou à la réception d'hôtes qui séjournent plusieurs jours sur le site pour diverses formations.

Logo « Restaurant de Courtemelon ».

5.3 Gestion des sites et des locaux de Courtemelon et de Loveresse

5.3.1 Courtemelon

La République et Canton du Jura est propriétaire des locaux et met en location 6'339 m² de locaux à la FRI, surface qui lui est nécessaire pour mener à bien les mandats confiés par les Cantons et nos clients. Une convention régit les modalités de mise à disposition des locaux.

Outre quelques travaux d'entretien courant, l'ancienne chaudière a été changée après plus de 30 années d'activité, par une nouvelle installation fonctionnant au bois déchiqueté permettant de répondre aux normes actuelles.

Les locaux et les installations sont mis gratuitement à disposition des utilisateurs de la RCJU pour les manifestations et autres activités. Il s'agit en particulier des cours organisés par les services de l'Etat jurassien.

La FRI met également les locaux à disposition, gratuitement, aux organisations agricoles qui en font la demande.

5.3.2 Loveresse

Les locaux du site de Loveresse sont loués à la FRI et à d'autres utilisateurs (Fiduciaire SEGECA, OrTra santé-social Berne francophone, Oh purée – alimentation à texture adaptée, CAJB, écoles de Loveresse, Valbirse et Reconvilier).

Le bâtiment a fait l'objet de nombreux travaux de réfection à l'image du toit qui a été complètement changé, ce qui a nécessité quatre ans de travaux.

Un contrat de gestion est signé avec le canton de Berne pour la gérance des locaux. Ce mandat consiste essentiellement à la promotion, l'administration et à l'entretien des locaux mis à la disposition par l'Office cantonal des immeubles et des constructions (OIC).

Les extérieurs sont entretenus par l'équipe de l'exploitation en cultures spéciales de la FRI.

5.4 Agriviva

L'Association suisse Agriviva (anciennement Horizon Ferme) dont le siège est à Winterthur, agit depuis plus de 75 ans dans tous les cantons suisses. Agriviva collabore avec 15 antennes de placement réparties sur l'ensemble de la Suisse. Les antennes de placement sont rattachées aux organisations agricoles ou aux administrations cantonales. Cette organisation décentralisée permet d'être proche des familles paysannes.

L'organisation offre aux jeunes entre 14 et 25 ans la possibilité de découvrir la vie quotidienne à la ferme. Pour cela les familles paysannes Agriviva propose des stages de découvertes entre 2 à 8 semaines dans différents domaines du monde agricole, qui leur est souvent inconnu. Chaque année, plus de 1'000 jeunes retroussent leurs manches et mettent la main à la pâte dans une ferme en Suisse, que ce soit dans le ménage, au jardin, à l'étable ou aux champs. Les futurs consommateurs deviennent des acheteurs éclairés qui connaissent le contexte de la production alimentaire. Agriviva favorise ainsi le développement personnel et élargit l'horizon de ces jeunes. Pour les jeunes de plus de 16 ans, un stage est possible dans une région linguistique autre que celle de leur langue maternelle (moyennant des connaissances suffisantes pour un vocabulaire de tous les jours).

Durant l'année 2022, 1082 jeunes ont été placés au total dans toute la Suisse. Pour le Jura et Jura bernois, il s'agit de 60 placements.

Agriviva dispose de son propre site internet, www.agriviva.ch par lequel les jeunes stagiaires peuvent s'inscrire dans la famille de leur choix afin d'effectuer un stage de 2 à 8 semaines. Sur ce même site les familles d'accueil peuvent s'inscrire pour offrir un stage à la ferme aux jeunes. Agriviva est toujours à la

recherche de nouvelles familles d'accueil et de jeunes stagiaires intéressés. Il existe également un profil Facebook, où il est possible de trouver des informations sur l'organisation et des reportages de stagiaires Agriviva.



5.5 Médiathèque – Centre de documentation

Mise en réseau RERO (Réseau romand des bibliothèques) en 2010, le Centre de documentation FRI met à disposition des collaborateurs, ainsi que des élèves près de 2'000 ouvrages qui sont régulièrement mis à jour.

6. Finances

Il s'agit d'un extrait des états financiers. Le rapport détaillé est disponible sur demande.

6.1 Etats financiers (en CHF)

Actif (en CHF)	31.12.2022	31.12.2021
Trésorerie	1'009'556	872'697
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2'049'933	1'358'518
Autres créances à court terme	271'543	256'178
Stocks et prestations de services non facturées	406'666	351'940
Actifs de régularisation	196'638	160'553
Total de l'actif circulant	3'934'335	2'999'885
Immobilisations financières	30'202	30'002
Immobilisations corporelles	125'097	203'465
Total de l'actif Immobilisé	155'299	233'467
Total ACTIF	4'089'634	3'233'352
Passif (en CHF)	31.12.2022	31.12.2021
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	547'028	483'590
Dettes à court terme portant intérêt	4'148	5'350
Autres dettes à court terme	280'778	347'541
Passif de régularisation	2'024'143	1'171'486
Total des capitaux étrangers à court terme	2'856'096	2'007'966
Total des capitaux étrangers à long terme	0	0
Total des capitaux étrangers	2'856'096	2'007'966
Capital de dotation	370'000	370'000
Réserves facultatives issues du bénéfice	855'386	841'514
Résultat de l'exercice	8'152	13'872
Total capitaux propres	1'233'538	1'225'386
Total du passif	4'089'634	3'233'352

Compte de résultat (en CHF)	2022	2021
Produits nets des prestations de services	3'495'748	3'552'557
Autres produits d'exploitation	7'053'954	7'122'108
Variation des stocks de produits finis et semis finis et variation des prestations de services non facturées	55'826	-56'230
Total des produits d'exploitation	10'605'528	10'618.435
Charges de matériel, marchandises et prestations	-1'277'251	-1'259'032
Charges de personnel	-7'057'552	-7'153'366
Autres charges d'exploitation	-2'142'825	-2'122'982
Total des charges d'exploitation	-10'477'627	-10'535'380
Résultat d'exploitation brut (EBITDA)	127'900	83'055
Corrections de valeurs sur actif mobilisé	1'000	78'875
Amortissements et corrections de valeurs sur actif immobilisé	-122'349	-140'648
Total des amortissements et corrections de valeurs	-121'349	-61'773
Résultat d'exploitation net (EBIT)	6'551	21'282
Résultat financier	6'282	-3'104
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-778	0
Résultat avant impôts	12'055	18'178
Impôts directs	-3'903	-4'306
Résultat de l'exercice	8'152	13'872

7. Annexes

Tableau 27

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements, trié de manière croissante par n° de projet (1 équivalent plein-temps correspond à 1'800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			729		97	827
1010	AQ-Formation			59		6	64
1100	CFC agricole	9	40	5 341	1 933	804	8 122
1110	CFC Agr spéc agr bio			20	70	21	110
1120	CIE CFC agricole			97	25	23	145
1150	AFP agropraticien			402	55	56	513
1160	CIE AFP agropraticien					1	1
1200	CFC GEF-GEI			6 066	215	277	6 558
1210	CIE CFC GEI			215			215
1250	AFP EEI			2 490	55	1	2 546
1260	CIE AFP EEI			126			126
1300	AFP ASA			106			106
1400	Commission formation professionnelle			294		251	544
1410	Examens CFC agricole			404	52	48	505
1420	Examens AFP agropraticiens			27		18	45
1430	Examens CFC GEI			233		28	261
1440	Examens AFP EEI			108		12	119
1500	Brevet et maîtrise agricoles			675	618	566	1 859
1510	Commission de maîtrise agricole			181	5		186
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne			907	13	175	1 095
1560	Commission Formation paysanne			129			129
1600	Brevet fédéral de concierge			1	14	78	93
1700	Formation continue prestée	1		1 508	1 166	681	3 355
1710	Formation continue prestée - formateurs			35		2	37
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			473			473
1712	Accompagnement stagiaires externes			32			32
1721	Agro-FRI				8		8
1730	Formation continue cheval			8			8
1731	Formation continue prestée - Apiculture				5	26	31
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			11			11
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			107			107
1750	Conférence internationale		1				1
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			11	8		19
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			61	8	18	87
1772	GASL 2020				2	10	11
1773	ForumODT				60	8	68
1950	Exploitation cultures spéciales			10	32	5 685	5 727

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
2000	Conseil				998		998
2100	Conseils en production animale				1 421		1 421
2110	Parasites des bovins				186		186
2135	Apiculture				822	583	1 405
2140	Production laitière durable					3	3
2141	Une Santé VL				121		121
2151	Interreg SPAD				1 489		1 489
2160	Mesure de protection des troupeaux				244		244
2200	Coordination DA PVE			362			362
2205	Conseils en production végétale				3 098	25	3 123
2210	Aménagement pâturages				556		556
2220	Essais grandes cultures			5	277		282
2230	Erosion des sols				30		30
2240	Réseaux écologiques JU				648		648
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				41	5	46
2251	Terres Vivantes				1 546	25	1 571
2252	Agroforesterie				166		166
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				187		187
2285	Expertises en production végétale				427		427
2289	Désherbage avec robotique				133		133
2292	Conseils en environnement				624		624
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				782		782
2310	VERGERS +				64		64
2320	Concours interJU des eaux de vie				50	6	56
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				66		66
2400	Station phytosanitaire			21	3 742		3 762
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			19	7 312	24	7 355
2610	Mise en valeur des données comptable				20		20
2630	Développement régional				17		17
2640	Conseil énergétique				28		28
2650	Bien dans ses bottes				9		9
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				612		612
2900	Coordination CEDD				146		146
2910	Auxiliaires colza				20		20
3300	Concours suisse : Concours		31	6		39	76
3310	Concours suisse : Marché	4		4	55		63
3320	Concours suisse : Communication		9			175	184
3330	Soirée de Gala - Concours		6				6
3410	Certifications					309	309
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		389			35	424
3441	Saucisse d'Ajoie IGP		109	4		6	119
3442	Damassine AOP					14	14
3455	PDR Jura bernois		466		21		487
3456	Les JuBénales		324			11	334
3460	Gaspillage alimentaire		183				183
3480	Viande de cheval du Jura		131		26		158
3481	e-Commerce		122			3	124
3490	Fillière Laitière- CREALAIT		776			445	1 220

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
3525	Communication globale JU		1 299		7	164	1 470
3530	Foires et manifestations Supra JU		18				18
3545	Projets régionaux JU		832			218	1 050
3620	Communication globale JB		616			15	631
3630	Foires et manifestations Supra JB		195				195
3640	Projets régionaux JB		192				192
3700	Agritourisme - Tourisme rural		286			6	292
3710	Ecole à la Ferme		106	3		10	119
3800	DBR					132	132
3920	Concours Internationaux		38				38
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	8 210			167	27	8 404
7000	Gestion administration FRI	278				9 532	9 810
7020	Formation continue collaborateurs	67	117	344	453	71	1 050
7021	Formation initiale					2 218	2 218
7050	Agriviva					149	149
7060	Informatique					398	398
7100	Relations publiques - médias - communication		1	24	54	372	450
7110	Terrien interjurassien					133	133
7120	Centre de documentation					0	0
7200	Secteur hôtelier			209		5 859	6 068
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			9		3 823	3 832
8010	Entretien , aménagement, par expl hort					1 651	1 651
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			4		759	763
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1 483	1 483
Total		8'563	6'287	21'874	31'003	37'619	105'345

Tableau 28

Analyse du temps de travail consacré aux projets selon les départements et trié de manière décroissante (1 équivalent plein-temps correspond à 1800 h de travail).

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
7000	Gestion administration FRI	278				9 532	9 810
4000	Comptabilité - Tenue, valorisation, promotion	8 210			167	27	8 404
1100	CFC agricole	4	40	5 341	1 933	804	8 122
2600	Conseils en gestion d'entreprise, économie rurale			19	7 312	24	7 355
1200	CFC GEF-GEI			6 066	215	277	6 558
7200	Secteur hôtelier			209		5 859	6 068
1950	Exploitation cultures spéciales			10	32	5 685	5 727
8000	Courtemelon: entretien , aménagement, gestion			9		3 823	3 832
2400	Station phytosanitaire			21	3 742		3 762
1700	Formation continue prestée			1 508	1 166	681	3 355
2205	Conseils en production végétale				3 098	25	3 123
1250	AFP EEI			2 490	55	1	2 546
7021	Formation initiale					2 218	2 218
1500	Brevet et maîtrise agricoles			675	618	566	1 859
8010	Entretien , aménagement, par expl hort					1 651	1 651
2251	Terres Vivantes				1 546	25	1 571
2151	Interreg SPAD				1 489		1 489
8110	Loveresse: Contrat de gérance					1 483	1 483
3525	Communication globale JU		1 299		7	164	1 470
2100	Conseils en production animale				1 421		1 421
2135	Apiculture				822	583	1 405
3490	Fillière Laitière- CREALAIT		776			445	1 220
1550	Brevet et diplôme supérieur de paysanne			907	13	175	1 095
7020	Formation continue collaborateurs	67	117	344	453	71	1 050
3545	Projets régionaux JU		832			218	1 050
2000	Conseil				998		998
1000	Dpt Formation - Gestion Développement			729		97	827
2300	Conseils, essais et développement arboricoles				782		782
8100	Loveresse: entretien , aménagement, gestion			4		759	763
2240	Réseaux écologiques JU				648		648
3620	Communication globale JB		616			15	631
2292	Conseils en environnement				624		624
2700	Conseils et coordination en agriculture biologique				612		612
2210	Aménagement pâturages				556		556
1400	Commission formation professionnelle			294		251	544
1150	AFP agropraticien			402	55	56	513
1410	Examens CFC agricole			404	52	48	505
3455	PDR Jura bernois		466		21		487
1711	Formation continue prestée - Mandat IFFP			473			473

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
7100	Relations publiques - médias – communication		1	24	54	372	450
2285	Expertises en production végétale				427		427
3430	Conseils en produits du terroir et tourisme rural		389			35	424
7060	Informatique					398	398
2200	Coordination DA PVE			362			362
3456	Les JuBénales		324			11	334
3410	Certifications					309	309
3700	Agritourisme - Tourisme rural		286			6	292
2220	Essais grandes cultures			5	277		282
1430	Examens CFC GEI			233		28	261
2160	Mesure de protection des troupeaux				244		244
1210	CIE CFC GEI			215			215
3630	Foires et manifestations Supra JB		195				195
3640	Projets régionaux JB		192				192
2280	Protection des sols sur chantier (A16)				187		187
1510	Commission de maîtrise agricole			181	5		186
2110	Parasites des bovins				186		186
3320	Concours suisse : Communication		9			175	184
3460	Gaspillage alimentaire		183				183
2252	Agroforesterie				166		166
3480	Viande de cheval du Jura		131		26		158
7050	Agriviva					149	149
2900	Coordination CEDD				146		146
1120	CIE CFC agricole			97	25	23	145
7110	Terrien interjurassien					133	133
2289	Désherbage avec robotique				133		133
3800	DBR					132	132
1560	Commission Formation paysanne			129			129
1260	CIE AFP EEI			126			126
3481	e-Commerce		122			3	124
2141	Une Santé VL				121		121
1440	Examens AFP EEI			108		12	119
3710	Ecole à la Ferme		106	3		10	119
3441	Saucisse d'Ajoie IGP		109	4		6	119
1110	CFC Agr spéc agr bio			20	70	21	110
1741	Formation continue prestée FAS_Spitex			107			107
1300	AFP ASA			106			106
1600	Brevet fédéral de concierge			1	14	78	93
1771	Formation continue prestée - Echange IAO			61	8	18	87
3300	Concours suisse : Concours		31	6		39	76
1773	ForumODT				60	8	68
2330	Interreg Pérenniser les vergers HT				66		66
1010	AQ-Formation			59		6	64
2310	VERGERS +				64		64
3310	Concours suisse : Marché	4		4	55		63
2320	Concours interJU des eaux de vie				50	6	56
2242	Réseaux et qualité du paysage JB				41	5	46
1420	Examens AFP agropraticiens			27		18	45

PROJET	DESCRIPTION	DEPARTEMENTS					
		Fiduciaire	FAER	Formation	Conseil	Admin	Total
3920	Concours Internationaux		38				38
1710	Formation continue prestée - formateurs			35		2	37
1712	Accompagnement stagiaires externes			32			32
1731	Formation continue prestée - Apiculture				5	26	31
2230	Erosion des sols				30		30
2640	Conseil énergétique				28		28
2910	Auxiliaires colza				20		20
2610	Mise en valeur des données comptable				20		20
1770	Formation continue prestée - Mandat CABI			11	8		19
3530	Foires et manifestations Supra JU		18				18
2630	Développement régional				17		17
3442	Damassine AOP					14	14
1772	GASL 2020				2	10	11
1740	Formation continue prestée - Avenir formation			11			11
2650	Bien dans ses bottes				9		9
1730	Formation continue cheval			8			8
1721	Agro-FRI				7.85		7.85
3330	Soirée de Gala - Concours		6.25				6.25
2140	Production laitière durable					3	3
1160	CIE AFP agropraticien					1.25	1.25
1750	Conférence internationale		1				1
7120	Centre de documentation					0.25	0.25
Total		8'563	8'563	21'874	31'003	37'619	105'345

Figure 7

Analyse des activités de la FRI en 2022 en heures par Département pour les 40 projets nécessitant le plus de travail.

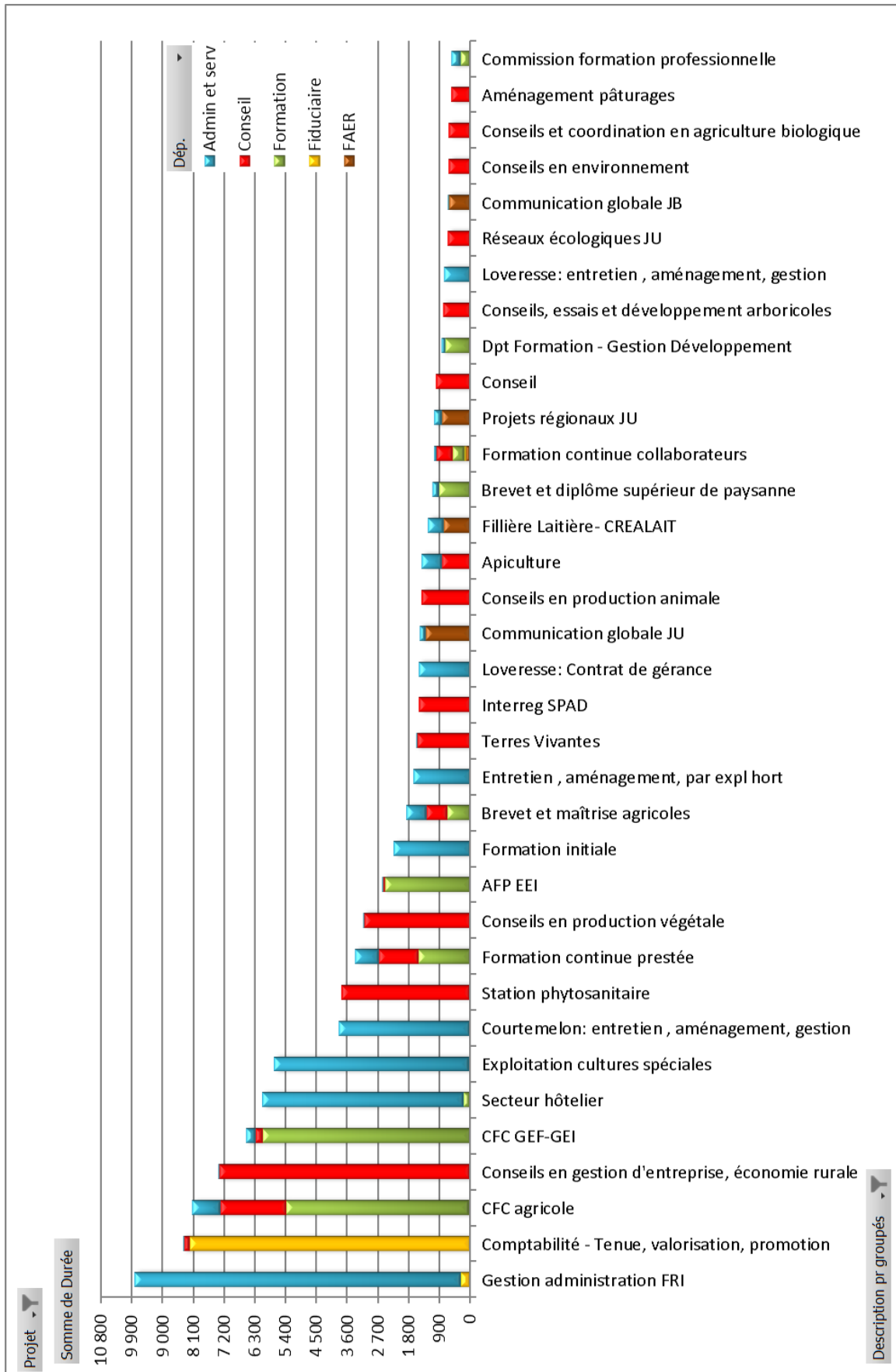


Tableau 29*Conseil de Fondation au 31 décembre 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité	Fonction	Représentation
Monsieur	Tschanz	Christian	La Cibourg BE	Président	Canton BE
Monsieur	Pape	Nicolas	Pleigne JU	Vice-président	CJA - JU profession
Monsieur	Monin	François	Delémont JU		CJA - JU profession
Monsieur	Habegger	Walter	Crémine BE		Canton BE
Madame	Riesen	Maurane	Sonceboz BE		Canton BE
Monsieur	Kohli	Martin	Perrefitte BE		CAJB - JB profession
Madame	Lachat	Sabine	Roche-d'Or JU		Canton JU
Monsieur	Leuenberger	Bernard	Court BE		CAJB - JB profession
Monsieur	Balmer	Daniel	Nods BE		Canton BE
Monsieur	Erard	Didier	St-Brais JU		Canton JU
Monsieur	Schlüchter	Claude	Delémont JU		Canton JU
Monsieur	Blaser	Thierry	Courtedoux JU		CJA – JU profession
Monsieur	Lachat	Jean-Paul	Courtételle JU		JU Canton (voix consultative)
Monsieur	Michael	Gysi	Berne BE		BE Canton (voix consultative)
Madame	Grossniklaus	Tessa	Loveresse	Secr. générale	CAJB (voix consultative)
Monsieur	Girardin	Olivier	Courtételle JU	Directeur	Direction FRI (voix consultative)
Madame	Bourquin	Sylvie	Courtételle JU	Secrétaire	

Tableau 30*Lauréat-e-s AFP Employé-e en intendance 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Fleury	Raphaël	2732 Reconvilier
Madame	Neubathie	Gina	2852 Courtételle
Madame	Fisehayé	Lily	2900 Porrentruy
Monsieur	Gagnebin	Julien	2336 Les Bois
Madame	Racordon	Meline	2606 Corgémont
Madame	Nasciment	Kércia Regina	2912 Réclère

Tableau 31*Lauréat-e-s CFC Gestionnaire en intendance (GEI) 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Adda	Régine Sonia	2800 Delémont
Madame	Amstutz	Janine	2717 Rebévelier
Madame	Bardyn	Cécile	2902 Fontenais
Madame	Grossenbach	Amélie	2732 Loveresse
Madame	Hulmann	Anaïs	2883 Montmelon
Madame	Lema Toba	Mélanie	2800 Delémont
Madame	Somma	Lorena	2830 Courrendlin
Madame	Willemin	Clémentine	2828 Montsevelier
Madame	Zekraoui	Ines	2800 Delémont

Tableau 32*Lauréats AFP Agropraticien 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Charmillot	Jérémie	2824 Vicques
Monsieur	Chételat	Rayan	2828 Montsevelier
Monsieur	Joliat	Rayane	2853 Courfaivre
Monsieur	Kobel	Evan	2946 Miécourt
Monsieur	Pape	Eliot	2952 Cornol
Monsieur	Rainhard	Damien	2333 La Ferrière
Monsieur	Jufer	Pierre-André	2743 Eschert

Tableau 33*Lauréats Diplôme de paysanne 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Pas de candidat en 2022			

Tableau 34*Lauréats CFC Agriculteur 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Bandelier	Léa	2735 Bévilard
Madame	Baume	Jonathan	2952 Cornol
Monsieur	Brahier	Cédric	2363 Les Enfers
Madame	Bucher	Chantal	2805 Soyhières
Monsieur	Burger	Etienne	2534 Les Prés-d'Orvin
Monsieur	Burger	Mathieu	2534 Les Prés-d'Orvin
Monsieur	Burki	Christophe	2943 Vendlincourt
Monsieur	Glardon	Maxime	2518 Nods
Monsieur	Glauser	Johan	2916 Fahy
Monsieur	Muller	Nicolas	2906 Chevenez
Monsieur	Ouvray	Félicien	2906 Chevenez
Monsieur	Tatti	Benjamin	2889 Ocourt
Monsieur	Wenger	Sacha	2829 Vermes
Monsieur	Wüthrich	Colin	2830 Courrendlin
Monsieur	Ackermann	Damien	2350 Saignelégier
Monsieur	Bottelli	Justin	2900 Porrentruy
Monsieur	Brahier	Stanislas	27188 Lajoux
Monsieur	Fleury	David	2823 Courcelon
Madame	Gerber	Jérémie	2718 Lajoux
Monsieur	Glück	Gaëtan	2832 Rebeuvelier
Madame	Hirschi	Gaëlle	2802 Develier
Monsieur	Marchand	Thomas	2882 St-Ursanne
Monsieur	Oppliger	Kilian	2345 Le Cerneux-Veusil
Madame	Sunier	Meryl	2518 Nods
Monsieur	Tschilar	Florian	2333 La Ferrière
Monsieur	Veya	Tanguy	2364 St-Brais

Tableau 35*Lauréat Maîtrise fédérale agricole 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Rollier	Loïc	2518 Nods

Tableau 36*Lauréats Brevet fédéral agricole 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Monsieur	Bieri	Kévin	2803 Bourrignon
Monsieur	Bircher	Timothée	2340 le Noirmont
Monsieur	Dreyer	Florian	2113 Boveresse
Monsieur	Dulla	Lukas-Olivier	2720 Tramelan
Madame	Heiniger	Johann	2943 Vendlincourt
Monsieur	Hennet	Rémi	2610 St-Imier
Monsieur	Moser	Andy	2944 Bonfol
Monsieur	Pellaton	Mathieu	2105 Travers
Monsieur	Rohrbach	Valentin	2944 Bonfol
Madame	Schenk	Stefanie	2616 Renan
Monsieur	Schwab	Colin	2316 Les Ponts-de-Martel
Monsieur	Stauffer	Laurent	2058 La Pâquier
Monsieur	Theubet	Moïse	2916 Fahx
Madame	Von Gunten	Justine	2056 Dombresson
Madame	Winkler	Pauline	2902 Fontenais

Tableau 37*Lauréats Brevet fédéral de paysanne 2022.*

Titre	Nom	Prénom	Localité
Madame	Beuret	Sandrine	2360 Le Bémont
Madame	Furlan	Cécilia	2863 Undervelier
Madame	Gobat	Céline	2740 Moutier
Madame	Monnerat	Marjorie	2905 Courtedoux
Madame	Vermeille	Cindy	2360 Le Bémont
Madame	Darbellay	Laetitia	2103 Noiraigue
Madame	Lecomte	Candice	2022 Bevaix

8. Remerciements à nos fidèles partenaires

Classés par ordre alphabétique

AGORA

Agri

AgriAliForm

AgriAliMedia

Agridea

Agrilogie

Agrisano suisse

Agroscope

Aide suisse aux montagnards

Association des fabricants de Tête de Moine AOP

Association Stratégie Qualité Suisse

Association Suisse des AOP-IGP

Avenir formation

BIO Jura

BIO Suisse

Canal Alpha

Canton de Vaud par le SAVI

Car Postal Suisse SA, MOBIJu

Centre de formation professionnelle Berne francophone (CEFF)

Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF)

Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS)

Chambre d'agriculture d'Alsace

Chambre d'agriculture du Jura bernois

Chambre jurassienne d'agriculture (AgriJura)

Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV)

Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort

Club Propser Montagné - Académie suisse des gastronomes

Concours romand des apprentis bouchers charcutiers

Conférence de formation des agricultrices

Conférence des Ecoles d'agriculture

Conférence des Présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie romande

Conseil du Jura bernois. Swisslos, Fond de loterie du canton de Berne

Das Beste der Region

Délégation jurassienne à la Loterie Romande

Délégué à la Coopération du Canton du Jura

Ecole d'agriculture de Châteauneuf
Ecole des métiers de la terre et de la nature - Cernier (EMTN)
Electrolux - Liebherr
Fédération jurassienne d'apiculture
FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)
Fondation Binding
Fondation suisse pour une alimentation durable
Fondation Sur La Croix
Fonds suisse pour le paysage
FRC Fédération romande des consommateurs
Gastro Jura
Groupe consultatif romand (intendance)
HAFL (Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires), Zollikofen
Innotour
Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)
Institut agricole d'Obala, Cameroun (IAO)
Interreg France-Suisse
IP Suisse
Jura bernois Tourisme
Jura Tourisme
Landi Arc Jura SA
Le Quotidien jurassien
L'Illustré
Marchés Paysans
Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'apprentissage en Côte d'Ivoire
Mooh: Lait suisse
Neuchâtel Vins & Terroir
Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, Section francophone (BE)
Office de l'agriculture et la nature (OAN)
Office fédéral de l'agriculture
OIC Organisme intercantonal de certification
ONU, Organisation des Nations-Unies pour le développement industriel
OrTra Intendance interjurassienne
OrTra Intendance suisse
OrTra Santé-Social Jura
Parc naturel régional Chasseral
Parc naturel régional du Doubs
Patrimoine culinaire suisse
Pays Romand - Pays gourmand

Prométerre - ProConseil

Raiffeisen

Réseau latin des centres de formation professionnelle

RFJ & RJB

Royaume du Maroc, Ministère de l'agriculture

RTS

Schweizer Bauer

Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Semaine suisse du goût

Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire (SFO, JU)

Service de l'économie et de l'emploi (SEE)

Service de l'économie rurale du canton du Jura (ECR)

Services industriels de Delémont (SID)

Société romande d'apiculture (SAR)

SWICA Organisation de santé

SWIZA, Delémont

Swissbaker.ch Association Suisse des patrons boulangers-pâtisseries

Swissmilk Fédération des producteurs suisses de Lait

Terre & Nature

Tourisme Neuchâtelois

Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USFP)

Ville de Delémont

Ville de Porrentruy



Loveresse



Courtemelon

Impressum :

Editeur : Fondation Rurale Interjurassienne, Courtemelon / Loveresse.

Responsables : Olivier Girardin - Directeur, Sylvie Bourquin - Assistante de direction, Olivier Boillat – Communication.

Photos : FRI



Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation
Rurale
Interjurassienne

COURTEMELON LOVERESSE

